Morocco 150.1

ROYAUME DU MAROC

PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT D'ETAT
CHARGE DU PLAN

Morocco: Division du plan et des études économiques

PLAN QUINQUENNAL
1968 - 1972

RAPPORT SUR L'EXECUTION DU PLAN POUR L'ANNEE 1969 ET PROGRAMME D'ACTION DE L'ANNEE 1970

DIVISION DU PLAN ET DES ETUDES ECONOMIQUES

131592

S O M M A I R E

		Pages
Introduction		1
Première Partie :		
	L'Economie Marocaine et l'exécution du Plan en 1969.	3
Deuxième Partie :	Résultats sectoriels	
Chapitre 1	- L'Agriculture	10
" 2	- L'Hydraulique	56
" 3	- Promotion Nationale	64
" 4	- Tourisme	71
" 5	- L'Energie	95
" 6	- Mines	107
" 7	- Industrie	118
" 8	- Artisanat	123
" 9	- Pêche Maritime et Marine Marchande	127
" 10	- Enseignement et Formation des Cadres	133
	I.- Enseignement Primaire	134
	II.- Enseignement Secondaire	140
	III.- Enseignement Supérieur	145
	IV.- Affaires Culturelles et Enseignement Originel	148
	V.- Formations Spécialisées	152
" 11	- Jeunesse et Sports	163
" 12	- Santé Publique et Planification Familiale	168
" 13	- Transports :	
	I.- Ports	179
	II.- Routes	190
	III.- Chemins de Fre	202
	IV.- Aviation Civile	208
" 14	- Télécommunications et C.C.M.	
	I.- P.T.T.	213
	II.- R.T.M.	220
	III.- C.C.M.	225
" 15	- Equipements Urbains et Ruraux	
	I.- Habitat et Urbanisme	228
	II.- Adduction d'eau	234
	III.- Electrification des Centres	238
	IV.- Travaux d'assainissement	240

Joint Library

.../...

Chapitre 16 - Equipements Administratifs 241

Troisième partie :

Synthèse de l'exécution des programmes en 1969 et des programmes de l'année 1970.

A - Exécution des programmes sectoriels en 1969 247

B - Les programmes des années 1970 et suivantes 251

C - Les perspectives de l'Economie Marocaine en 1970 255

Conclusion Générale :

Les enseignements des deux premières années d'exécution du Plan. 258

LISTE DES Abréviations : 262

INTRODUCTION

-x-x-x-x-x-x-

I N T R O D U C T I O N

Le Décret Royal du 4 Avril I968 approuvantlle Plan prévoit en son Article 2 que "chaque année, au moment de l'élaboration du budget, l'autorité gouvernementale chargée du Plan établira un rapport sur l'exécution du Plan indiquant les résultats obtenus et les mesures prises ou envisagées pour atteindre les objectifs prévus".

L'attention ainsi apportée au contrôle de l'exécution du Plan est relativement nouvelle ; l'expérience des Plans précédents avait, en effet, montré qu'il ne suffit pas d'apprécier le degré d'exécution des programmes à la fin de la période couverte par le Plan. Pour être vraiment efficace, le contrôle doit s'exercer de façon continue tout au long de la période.

C'est en application de ces dispositions nouvelles, qu'à la fin de l'année I968, l'Administration du Plan a établi un rapport sur l'exécution de la première année du Plan Quinquennal, rapport soumis à l'examen du Conseil Supérieur de la Promotion Nationale et du Plan lors de la session qu'il a tenue du 5 au 7 novembre I968.

Ce premier bilan d'exécution était largement positif, aussi bien au niveau de la situation économique d'ensemble qu'en ce qui concerne la réalisation des investissements publics. Il est certain que l'excellente conjoncture agricole de l'année avait largement contribué à la relance de la production (en augmentation de près de I3 % par rapport à I967), mais la réalisation du programme d'investissement de l'Etat est incontestablement à mettre à l'actif des pouvoirs publics ; sans doute l'importance des reports de crédits du Plan Triennal n'avait pas permis la réalisation intégrale du programme de la première tranche annuelle du Plan ; il n'empêche que les dépenses totales des Administrations avaient été de l'ordre de I.000 millions de dirhams ; c'était là un progrés décisif par rapport au rythme des dépenses observé dans le passé. Les investissements privés et semi-publics avaient également été conformes aux objectifs.

Un certain nombre de lacunes avaient cependant été relevées, qu'il s'agisse du retard particulier de quelques opérations ou des réformes à apporter aux textes réglementaires en vigueur. Certains projets, en effet, n'avaient pu être lancés en temps voulu souvent parce que les Administrations étaient occupées à achever les programmes du Plan Triennal ou parce que les études et formalités administratives préalables prenaient plus de temps que prévu. Par ailleurs, le principe d'assez nombreuses réformes du cadre institutionnel avait été posé par le Plan, mais peu de mesures avaient effectivement été prises en I968. Les départements ministériels avaient été invités à remédier à ces insuffisances.

Le contrôle d'exécution de la deuxième année du Plan a donné lieu à de nombreuses réunions entre le Secrétariat d'Etat au Plan, le Ministère des Finances et les Ministères Techniques ; les réunions ont également été l'occa ion de la mise au point du programme de l'année I970 qui apporte certaines modifications aux prévisions initiales du Plan.

Le présent rapport expose

- D'une part, les conditions d'exécution du programme 1969 et les enseignements qu'il convient d'en tirer aussi bien sur le plan économique général que sur le plan de la réalisation du budget d'équipement ;

- D'autre part, les grandes lignes du programme d'action de l'année 1970, tel qu'il a été inscrit dans la Loi de Finances.

1ère PARTIE

L'ECONOMIE MAROCAINE ET L'EXECUTION DU PLAN EN 1969

PREMIERE PARTIE

L'ECONOMIE MAROCAINE ET L'EXECUTION DU PLAN EN 1969

Le bilan économique de l'année 1968 se présentait de façon particulièrement favorable. Au cours de cette première année d'exécution du Plan, en effet, la production intérieure brute avait augmenté de près de 13 % par rapport à 1967, cet accroissement exceptionnel s'expliquant essentiellement par le caractère également exceptionnel de la récolte (50 millions de quintaux de céréales contre 25,5 en 1967). L'industrie de transformation avait connu un rythme de croissance légèrement supérieur à celui de 1967 (5,6 % contre 4,4 % seulement en 1967), ce progrès étant d'ailleurs en partie lié à la très bonne campagne agricole. Par contre, une certaine stagnation avait été observée dans les secteurs des mines, du bâtiment et des travaux publics.

En matière d'investissement, l'année 1967 avait déjà été marquée par un progrès sensible (1.890 millions de dirhams d'investissement contre 1.530 millions de dirhams en 1966) ; ces progrès avaient été accentués en 1968, puisque le montant total des équipements réalisés au cours de l'année a atteint 1.970 millions de dirhams, c'est-à-dire pratiquement l'objectif retenu par le Plan Quinquennal. Ce résultat appréciable était le fruit des efforts réalisés d'une part par les Administrations, d'autre part par le secteur privé.

Le déficit de la balance commerciale était resté à un niveau relativement élevé, légèrement supérieur à celui de 1967 ; c'est qu'en effet il avait été nécessaire d'importer encore, au cours du premier semestre, d'importantes quantités de blé destinées à pallier l'insuffisance de la récolte 1967. Mais ce déficit avait cependant un aspect favorable dans la mesure où il s'expliquait aussi par une augmentation non négligeable des achats de biens d'équipement (+ 12 %) et de demi-produits destinés à l'industrie de transformation (+ 11 %).

Le financement de l'économie s'était effectué dans de bonnes conditions ; malgré une importante augmentation de la masse monétaire, d'ailleurs liée à l'augmentation de la production, les prix étaient restés pratiquement stables (0,4 % seulement de hausse du coût de la vie de 1967 à 1968). Cette stabilité des prix et le fait que le financement de la balance des paiements ait pu être résolu sans recours excessif à l'aide extérieure, traduisaient une augmentation de l'épargne nationale, qui était elle-même le fruit d'une politique financière et monétaire stricte et conforme aux objectifs du Plan.

Si l'année 1968 a été ainsi marquée par des progrès très appréciables, l'année 1969 a été caractérisée par une très large consolidation de ces améliorations. Les statistiques disponibles sont partielles et provisoires mais permettent cependant d'avoir une bonne idée des traits essentiels de la deuxième tranche d'exécution du Plan, au niveau de la production et des investissements, des échanges extérieurs, de la consommation, des problèmes de financement.

I. LA PRODUCTION INTERIEURE BRUTE

Dans le secteur de l'agriculture, la production a sans doute diminué par rapport à 1968, mais il pouvait difficilement en être autrement étant donné le niveau exceptionnellement élevé atteint par la récolte de céréales en 1968. Au total, la valeur ajoutée agricole aura diminué d'environ 10 % d'une année à l'autre ; il convient cependant de remarquer que malgré cette baisse relative observée en 1969, le rythme de croissance moyen annuel de la valeur ajoutée agricole calculé sur la période 1965-1969 est légèrement supérieur à 3 %, ce qui représente une nette amélioration par rapport au passé, où le rythme d'augmentation restait inférieur à 2 % par an.

L'industrie a continué à bénéficier au cours de 1969 de la conjoncture liée à la bonne récolte de 1968 ; le taux de croissance du secteur a été de l'ordre de 7 %, les progrès étant particulièrement marqués pour :

- Les matériaux de construction.
- La transformation des métaux,
- Les papiers et cartons.
- La chimie et les textiles.
- Les industries alimentaires (en raison notamment de l'entrée en fonctionnement de la nouvelle sucrerie du Tadla).

Le secteur de l'énergie a continué de croître au rythme relativement élevé de 10 % ; la production minière qui avait stagné en 1968 a légèrement augmenté en 1969, d'environ 3 %, cette augmentation étant essentiellement imputable à la branche des phosphates.

L'activité du bâtiment et des travaux publics, qui n'avait guère varié en 1968, s'est développée sensiblement en 1969 puisque l'augmentation de la valeur ajoutée par ce secteur est de 8,7 % ; ce progrès est imputable surtout au bâtiment (+ 10,5 %) et dans une moindre mesure aux travaux publics (+ 7 %) ; cette évolution, confirmée par l'augmentation de la consommation du ciment et des matériaux de construction, traduit l'effort réalisé dans le domaine de l'investissement, tant par l'Etat que par le secteur privé et semi-public.

Au total, la production intérieure brute s'établira en 1969 pratiquement au même niveau qu'en 1968, la baisse de la production agricole étant compensée par les augmentations qui se sont produites dans les autres secteurs.

Le tableau suivant, établi en prix de l'année 1960, résume l'évolution de la P.I.B. depuis 1967 :

(10 millions dirhams en prix 1960)

	1967	1968	1969 (1)	Variation % de 1968 à 1969
Agriculture	307	398	359	- 10
Energie	28	31	34	10
Mines	58	58	60	3,4
Industrie et Artisanat	142	149	158	6 (2)
Bâtiment et Travaux Publics	58	57	62	8,7
Transports et services	189	201	209	4
Commerce	228	244	256	5
TOTAL	1.010	1.138	1.138	-
Indice (base 100 en 1960)	123	139	139	

(1) Chiffres provisoires.
(2) Dont 7 % environ pour la seule industrie.

En deux ans, de 1967 à 1969, la P.I.B. s'est accrue de près de 13 %, soit environ 6 % en moyenne par an ; si l'on tient compte du fait que la récolte de l'année 1967 était quelque peu inférieure à la moyenne, ce taux de 6 % est sans doute optimiste, mais on peut cependant admettre que si la campagne agricole de 1967 avait été normale, le taux annuel moyen de croissance de la P.I.B., calculé sur la période 1967-1969, aurait quand même été supérieur à 5 %. On sait que le taux moyen annuel retenu par le Plan Quinquennal était de 4,3 % ; sans doute la récolte de 1968 a-t-elle eu des répercussions favorables sur la conjoncture économique en 1969, mais il reste que les progrès réalisés sont importants et supérieurs à ceux prévus par le Plan.

II. LES INVESTISSEMENTS

En matière d'investissements, (formation brute de capital fixe) les progrès observés en 1968 ont été plus accentués encore en 1969, puisque, de 1968 à 1969, les investissements, en prix courants, ont augmenté de 10 % (contre 4 % en 1968) ; l'augmentation des prix dans ce secteur étant relativement faible, la croissance du volume des investissements est importante ; aussi le taux d'investissement (rapport investissement/ P. I. B.) a-t-il atteint le niveau encourageant de 15,5 % alors qu'il n'était que de 13,8 % en moyenne pour le plan triennal 1965-1967 ; ce taux, qui exprime la part de ses ressources que la Nation consacre à l'investissement, est particulièrement intéressant puisque son augmentation est le gage d'une croissance future de la production. Ainsi qu'on le constate dans le tableau ci-dessous, la progression de l'investissement est particulièrement marquée pour l'équipement en matériel directement productif.

Evolution de l'investissement (F. B. C. F) 10 M DH courants

	1967	1968	1969	Variation % de 1968 à 1969
Matériel.....	78	86	97	13
Bâtiment.....	36	38	42	10,5
Travaux Publics.....	75	73	78	7
TOTAL.....	189	197	217	10

On verra, par ailleurs, que sur un total de 217 milliards de frs, 101 milliards environ ont été imputés au budget de l'Etat ; si les statistiques disponibles ne permettent pas pour l'instant de ventiler le reste de l'investissement (soit 116 milliards de frs) entre les collectivités locales, le secteur semi-public et le secteur privé, on peut cependant, dès maintenant, affirmer que l'année 1969 a été caractérisée par un progrès assez net de l'investissement privé, surtout en matière de matériel.

III. LES ECHANGES EXTERIEURS

De 1968 à 1969, la structure des échanges extérieurs a subi un certain nombre de modifications :

a. Les importations de produ'ts alimentaires sont revenues à un niveau normal ; en 1968, en effet, il avait été nécessaire d'importer une quantité appréciable de céréales pour faire face au déficit de la récolte 1967 ; ces importations ont pu être considérablement réduites en 1969.

b. Par contre, en liaison avec l'augmentation de la F. B. C. F, les importations de matériel d'équipement ont nettement augmenté.

c. De même, la croissance de la production industrielle s'est traduite par une certaine augmentation des achats de demi-produits.

Au total les importations ont légèrement augmenté d'une année à l'autre (de moins de 2 %).

Mais les exportations ont augmenté plus vite, de plus de 7 %, ce mouvement s'expliquant en partie par une importante exportation d'huile d'olive.

Le tableau ci-après, qui résume les principales caractéristiques du commerce extérieur du Maroc en 1968 et 1969, fait apparaître une nette amélioration du déficit commercial.

EVOLUTION DES ECHANGES COMMERCIAUX (10 millions dirhams)

	Importations			Exportations		
	1968	1969	Variations	1968	1969	Variations
Produits alimentaires	62	45	- 17	117	118	1
Energie	17	17		1	1	
Produits bruts	36	34	- 2	87	101	14
Demis produits	62	73	11	16	14	- 2
Equipement	59	66	7	1		- 1
Produits de consommation	43	49	6	6	11	5
TOTAL	279	284	5	228	245	17
Déficit	51	39	- 12			

IV. LA CONSOMMATION DES PARTICULIERS

L'évolution des principaux agrégats économiques est retracée dans le tableau ci-après, qui rapproche les ressources et les emplois des biens et services disponibles sur le territoire.

Emplois et ressources en biens et services (10 M DH courants)

	1967	1968	1969	Variation 1968/69 %	
Production intérieure brute	1.210	1.366	1.407	41	3
Importations (1).....	289	306	312	6	
TOTAL DES RESSOURCES	1.499	1.672	1.719	47	
Consommation.....	1.031	1.097	1.173	76	
Particuliers.....	989	1.050	1.121	71.	6,8
Etat.....	42	47	52	5	10
Investissement.....	192	269	203	- 66	
F.B.C.F.....	189	197	217	20	10
Variation de stocks...	3	72	- 14	- 86	
Extérieur.....	276	306	343	37	
Exportations (1).....	227	242	261	19	7,8
Consommation au Maroc (2)	49	64	82	18	28
TOTAL DES EMPLOIS...	1.499	1.672	1.719	47	

1) Marchandises et services (2) Tourisme essentiellement.

Les comparaisons entre les années 1969 et 1968 sont très influencées par l'importante augmentation de stocks de céréales en 1968 ; il est bien évident que ces variations ne peuvent être calculées que de façon trés approximative et que la consommation des particuliers, obtenue par différence, est un ordre de grandeur. Compte tenu de ces réserves, on peut estimer que la consommation des particuliers a augmenté d'un peu moins de 7 % en 1969, ce qui représente, compte tenu de la hausse des prix et de l'augmentation de la population, une augmentation du niveau de vie réel de 0,4 % par tête.

On remarque, par ailleurs la trés forte croissance de la consommation des touristes au Maroc ; l'effort d'investissement dans ce secteur prioritaire du Plan Quinquennal se révéle bénéfique puisque de 461.000 en 1968 le nombre des touristes est passé à plus de 610.000 en 1969.

V. LES PROBLEMES DU FINANCEMENT

La balance des paiements définitive n'étant pas encore disponible, il n'est possible de donner que des indications assez générales sur le financement de l'économie en 1969. Le niveau de l'aide extérieure a été du même ordre de grandeur qu'en 1968 ; mais l'utilisation des possibilités de tirage sur le F. M. I. ayant été nettement moins importante en 1969 qu'en 1968, l'aide extérieure a été moins forte. Au total, et compte tenu de l'augmentation des recettes touristiques et de la réduction du déficit commercial, la balance des paiements s'est soldée par un excédent, donc par une augmentation des avoirs en devises de 121 Millions de DH.

A l'inverse, l'épargne s'est accrue dans des proportions appréciables ; si pour 1968, on corrige l'influence sur l'épargne de l'augmentation de stocks de céréales, on constate que l'épargne est passée de 191 milliards de francs en 1968 à 216 milliards en 1969, ce qui représente, pour 1969, un rapport Epargne/Production intérieure brute légèrement supérieur à 15 %.

Les prix n'ayant par ailleurs que peu augmenté (hausse de 3 % environ), on peut estimer que le financement de l'économie s'est effectué dans de bonnes conditions en 1969. Il faut voir là l'effet de la politique financière, fiscale et monétaire menée au cours de l'année et qui visait au développement de l'épargne et à son orientation vers les emplois productifs. Il convient notamment de mentionner la politique de rigueur budgétaire qui a limité au strict nécessaire la croissance des dépenses de fonctionnement tandis que l'augmentation des recettes courantes, fiscales en particulier, permettait de dégager un excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement, en somme une épargne publique disponible pour l'investissement.

Au total, et au niveau des grands agrégats de l'économie, les objectifs fixés par le Plan Quinquennal ont été réalisés en 1969 : les investissements prévus ont été effectués ; la production, correction faite du cas particulier de 1968, s'est accrue, plus même qu'il n'était envisagé ; la balance des paiements s'est améliorée, en liaison avec l'augmentation de l'épargne intérieure ; et cette évolution favorable s'est déroulée dans le climat de stabilité monétaire indispensable.

2ème PARTIE

RESULTATS SECTORIELS

CHAPITRE I

L'AGRICULTURE

- II-) AGRICULTURE -

Le Plan Quinquennal s'est fixé un certain nombre d'orientations et d'objectifs :

1) - Recherche d'un optimum économique :

- Par le choix des investissements les plus rentables pour la nation (classement des projets suivant leur taux de rentabilité interne).

- Par le choix de spéculations suivant des critères climatiques, agronomiques, mais aussi économiques.

- Par le choix des techniques qui utilisent le maximum de facteurs et de produits locaux et peu de devises.

2)- Recherche d'un développement intégré :

- Développement équilibré dans le temps qui oriente l'action de l'Etat dans le long terme (lutte contre l'érosion, irrigation, mise en défens des parcours....etc)

- Développement équilibré dans l'espace par une régionalisation des actions de l'Etat.

- Développement équilibré des revenus qui permettent aux fellahs d'améliorer leur situation et d'intégrer le progrès technique.

Le budget de l'année 1968 était de 430 millions de dirhams. 249 millions ont été émis pendant la première année du Plan Quinquennal.

- Zones Irriguées : les investissements prévus pour les Offices de mise en valeur étaient de 207 millions de dirhams, 62 % de ces crédits ont été émis.

Les Offices de la Moulouya, du Gharb, des Doukkala, du Haouz et du Tafilalet ont effectué les travaux prévus au Plan.

L'Office de Ouarzazate, les projets Souss et Massa ont connuquelques difficultés de démarrage.

Au cours de l'année 1968, les travaux d'équipement interne ont été réalisés sur 18 000 ha, les travaux d'équipement externe sur 14 000 ha.

Zones bours : Les interventions de la Direction de la mise en valeur malgré des retards dûs à l'absence de mise à jour des études de périmètres, ont été probantes. C'est ainsi que les travaux de petite hydraulique ont permis d'aménager 9 000 ha et d'irriguer 2 500 ha.

.../...

L'opération engrais a concerné 345 000 ha, 657 000 quintaux de fertilisants ont été distribués à 110 000 agriculteurs.

Les eaux et forêts, malgré des difficultés rencontrées dans le recrutement de la main d'oeuvre ont pu reboiser 8000 ha, entretenir 28 000 ha, restaurer les sols sur 11 600 ha,.

Elevage :

Les actions relatives au quadrillage sanitaire, à l'intensification alimentaire, à l'amélioration génétique, à la commercialisation n'ont pu être complétement achevées par les deux directions du Ministère de l'agriculture, la Direction de la mise en valeur et la direction des Services vétérinaires et de l'élevage. Quant aux subventions, elles n'ont pu être réparties, la distribution étant subordonnée à la mise en application du Code des Investissements Agricoles.

Action de support :

Le programme de la recherche agronomique n'a pu être réalisé entièrement faute d'un nombre suffisant de chercheurs qualifiés.

La lutte anti-acridienne et anti-aviaire s'est déroulée de façon satisfaisante sur tout le territoire.

La Direction de la conservation foncière et des services topographiques a poursuivi la construction de blocs fonciers, la réalisation des travaux de nivellement, de triangulation, d'établissement et de révision de la carte du Maroc, d'immatriculation groupée.

Quant à la Direction des Etudes Administratives, Economiques et Juridiques, elle n'a émis qu'un faible pourcentage du budget qui lui était alloué.

1 000 DH.

	Crédits disponibles	Engagements au 31. 12. 68	%	Emissions au 31. 12. 68	%
- Zones irriguées	207 177	184 755	89	129 118	62
- Zones bours	142 460	111 447	78	89 337	63
- Elevage	34 607	20 271	59	13 098	38
- Actions de support	46 103	28 675	62	18 175	39
Total	430 347	345 148	80	249 728	58

Source = Ministère de l'Agriculture.

I. EXECUTION DU PLAN EN 1969

Aspect Comptable

1 000 DH.

	Crédits disponibles	Engagements au 31.12.69	%	Emissions au 31.12.69	%
Zones Irriguées	208 307	226 429	109	201 368	97
Zones Bours	155 251	118 063	76	75 369	49
Elevage	42 790	26 662	62	11 645	27
Actions de support	62 243	39 697	64	26 942	43
Total	468 591	410 871	88	315 344	67

Source : trésorerie générale.

Le budget d'investissement de l'agriculture, y compris le Projet DERRO, est de 469 millions de DH. 67 % de ces crédits ont été émis en fin d'année.

Zones Irriguées

a) situation comptable d'après la Trésorerie Générale :

- pour le Trésor, les crédits disponibles pour les offices de mise en valeur sont de 208 307 000 DH dont 4 000 000 DH pour la liquidation des ex-organismes de mise en valeur.

- le Trésor a versé, au cours de l'année 1969, 201 368 000 DH (crédits émis) à la Direction de la Mise en Valeur. La répartition de ces crédits entre les Offices est la suivante :

- Moulouya	37 018 000 DH
- Gharb	18 068 000DH
- Doukkalas	30 248 000 DH
- Haouz	27 029 000 DH
- Tafilalet	31 206 000 DH
- Tadla	44 447 000 DH
- Ouarzazate	8 428 000 DH
- Projets	924 000 DH
- Liquidation des ex-organismes de mise en valeur	4 000 000 DH
Total	201 368 000 DH

b) Situation comptable d'après le Ministère de l'Agriculture

1/ Les sommes versées par le Trésor à la Direction de la Mise en Valeur sont déléguées aux Offices. Les Offices n'utilisent pas forcément, au cours de l'année 1969 tous les crédits qui leur sont délégués - la différence est donc reportée à l'année suivante.

2/ Tableau des crédits, des engagements et des émissions selon le Ministère : 1.000 Dh

Périmètres	Crédits disponibles	Engagements réels au 31/12/1969	%	Emissions au 31/12/69	%
oulouya	37.821	33.809	89	32.572	85
harb	26.485	24.071	90	13.900	52
oukkalas	35.779	51.218	143	28.489	80
aouz	23.369	22.495	96	17.875	76
adla	50.086	45.297	90	21.765	43
afilalet	33.416	28.098	84	19.188	56
uarzazate	12.072	8.577	71	5.973	49
uss	3.891	1.461	38	909	23
assa	1.550	1.473	95	1.102	71
oukkos	950	775	82	106	11
bou	1.276	1.155	91	823	65
iquidation de l'ex-.M.V.A.	4.000	4.000	100	4.000	100
OTAL	230.695	222.429	96	146.702	64

ONCLUSION

La différence entre ces deux chiffres provient de ce que la Trésorerie nérale considère que les crédits versés à la Direction de la Mise en Valeur sont des édits émis.

- Aspect physique

Pour les Offices de Mise en Valeur, les réalisations sont satisfaisantes. Les Offices de la Moulouya, du Gharb, des Doukkalas, du Tadla, du Tafilalet atteignent des pourcentages de réalisation en fin d'année, variant de 55 % pour l'Office de Ouarzazate qui a éprouvé certaines difficultés au démarrage, mais qui a aujourd'hui lancé la plus grosse part de son programme, à 90 % et plus, notamment en ce qui concerne les Offices de la Moulouya et des Doukkalas.

- OFFICE DE LA MOULOUYA -

A - Etudes

Achèvement des études de pédologie et études des diverses solutions d'aménagement du Haut Service des Triffa.

B - Travaux

1 - Equipement externe

- Réalisation de 31 km de canaux principaux et de 67 collecteurs, 500 m de bâches, 3 ponts.

- Le réseau d'irrigation domine 12 000 ha nouveaux (70 % du programme) et le réseau de drainage 6 400 ha nouveaux(100 % du programme)

2- Le remembrement a touché plus de 12 000 ha sur les 16 500 prévus au programme 1969.

3 - L'équipement interne s'est poursuivi comme suit :

- Défrichement : 4 400 ha sur 7 000
- Nivellement : 5 500 ha sur 7 000

4 - L'aménagement des Zones Bours a vu l'ouverture de 11 chantiers, permettant l'assainissement de 500 ha.

- OFFICE DU HAOUZ -

a) Les études d'ensemble prévues en 1969 et concernant les recherches d'eau, les travaux topographiques et pédologiques ont été intégralement réalisées.

b) Le programme d'aménagements internes prévoyait le remembrement de 6 500 ha, le nivellement de 1 600 ha, le défrichement de 2 000 ha. Le remembrement est intégralement réalisé, la prise de possession effective des parcelles étant prévue pour le 30 Juin 1970. Le programme de défrichement a été dépassé (2 323 ha) cependant que le nivellement était réalisé à 65 % (1 050 ha).

c) L'équipement externe a été poussé activement. Il concerne l'équipement des rives de l'Oued Tessaout en ouvrages principaux (55 % du canal rive droite ont été déblayés, 14 % revêtus, cependant que 8 km environ du canal rive gauche/été déblayés à 100 %; le canal principal-est a été intégralement executé - 1 km 300,de même que l'important pont - bache appelé à faire transiter 4 500 m3/ seconde nécessaires à l'irrigation des terres de la rive droite) d'autre part le lotissement d'Attaouia en réseaux-d'irrigation.

d) L'aménagement des Zones Bours s'est traduit par le creusement de puits, forages etc...(93 % du programme réalisé) la mise en eau des périmètres de Rosine et Ferdi (289 ha) l'installation de banquettes céréalières et fruitières en D.R.S, et l'établissement de 11 seguias.

.../... .

-OFFICE DU GHARB -

L'équipement des périmètres de Sidi Slimane et de Mograne- Tazi s'est activement poursuivi.

1 - Equipement externe

a) 10 km de canaux principaux ont été réalisés (100 %).
b) 370 ha nouveaux sont dominé par le réseau d'irrigation, et 1 900 ha nouveaux par le réseau de drainage.

2 - Remembrement

Les 3 200 ha prévus au programme 1969 ont été réalisés.

3 - Equipement interne

Le nivellement d'environ 4 000 ha (sur 6 000 prévus) a été réalisé.

4-En zones Bours on note la fin des travaux d'assainissement du polygone betteravier.

- OFFICE DES DOUKKALAS-

L'activité de l'office a été considérable, comme en témoigne d'ailleurs la cadence des engagements.

1 - Equipement externe

- 5 km de canaux principaux et 13 collecteurs ont été réalisés (100 % du programme 1969). Une digue de fermeture a été installée sur l'Oued Aouja (600 m de long, 6 m de haut) pour protéger Sidi Bennour des crues.

- 2 400 ha sont dominés en réseaux d'irrigation et 1 700 ha en réseaux de drainage.

2 - Remembrement

N'a pu porter que sur 7 000 ha environ (64 % du programme)

3 - Equipement interne

500 ha ont été défrichés et 3 500 ha nivellés.

4 - Zones Bours

Achèvement de l'aménagement de 4 600 ha dans les secteurs d'Oued Amrana, Zemamra, Sidi Bennour.

- Remise en état du réseau d'épandage des eaux de crue de l'oued Boulaouane.

.../...

- OFFICE DU TAFILALET -

1) Etudes

Achèvement des études interessant les périmètres du Guir et des Rhéris.

2) Travaux

Les réalisations de l'ORMVA ont dépassé les prévisions du Plan.

a) Equipement externe

- 34 km de canaux principaux (28 prévus)
- 5 000 m de drain collecteur d'eaux salées, 9 stations de pompage, bêtonnage de 14 rhétaras...

- Prés de 10 000 ha dominés par les réseaux d'irrigation (contre 8 800 prévus).

b) Aménagement des zones Bours

11 chantiers ont été ouverts permettant l'installation de 9 000 m de séguias dominant 2000 ha.

Aménagement de 250 ha du périmètre d'Ait Moussa.

c) Equipement des Services

Les bureaux du siège ont été agrandis et des logements édifiés pour le personnel.

- OFFICE DU TADLA -

a) Au niveau de l'équipement externe hydro-agricole :

- Il était prévu pour 1969 26,5 km de canaux et 60,7 km de collecteurs ; les ouvrages réalisés ont portés sur 17 km de canaux et 8,5 km de collecteurs.

- D'autre part les réseaux d'irrigation ont concerné 8 500 ha sur 11 900 qui étaient prévus et les travaux de drainage ont été réalisés à 65 % (10 100 sur 15 800).

- Il faut signaler également la construction de 3 puits de gros débit pour l'alimentation d'El-Arich sur les 12 prévus au plan.

b) En ce qui concerne l'équipement interne:

- 3 300 ha ont été nivelés (55 % des prévisions)

- 5 700 ha ont été remembrés (95 % des prévisions).

..../...

c) Pour la petite et moyenne hydraulique :

- Les travaux ont porté sur 25 km de séguias réparties en 9 chantiers.

- Le programme des points d'eau et des adductions d'eau a été réalisé à 63 %.

- OFFICE DE OUARZAZATE -

A - Etudes

Dans le cadre de la Décision Royale du 18 Mars 1969 de réaliser l'équipement du périmètre en 4 ans au lieu de 7, une convention a été signée avec une entreprise.

B - Travaux : on note

- L'achèvement des travaux de terrassement de 15 km de canaux en vue de la jonction de la palmeraie de M'hamid à celle de Ktaoua.

- La réalisation de 2 km de canaux pour achever l'équipement de la palmeraie de Ktaoua.

- Le défrichement et l'épierrage de 175 ha et le nivellement de 64 ha.

- PROJETS -

L'état d'avancement des études est très divers :

A - L'étude du Souss se poursuit à un rythme ralenti, l'exécution de ce projet a été différée au prochain plan.

B - Les études d'ensemble effectuées dans la région du Massa se déroulent normalement. L'irrigation commencera début 1974.

C - L'exécution du projet Loukkos est différée, le Plan d'aménagement, initialement prévu, n'est pas utilisable dans sa formulation.

D - Le projet SEBOU est entré dans sa phase active. Les travaux de remembrement sont en cours sur 12 000 ha. Les travaux d'aménagement commenceront en Juillet 1970.

B. Zones Bours

-Aspect Comptable

Source : Trésorerie Générale 1 000 DH.

	Crédits disponibles	Engagements 31.12.69	%	Emissions 31.12.69	%
Intervention D. M. V.	86 224	78 791	91	49 818	58
Intervention DEAEJ	6 813				
Eaux et Forêts	33 857	26 906	79	21 613	64
D.E.R.R.O.	24 625	11 851	48	3 425	14
P.R.A.M.	3 679	536	15	536	15
Liquidation ex-INRA	53				
Total	155 251	118 054	76	75 389	49

Etat des Travaux

1/ Les interventions de la DMV ont concerné dans ce domaine.

a) l'opération engrais, qui a intéressé cette année 269 000 ha, les conditions climatiques particulières ont empêché d'atteindre l'objectif fixé de 350 000 ha. La diminution des superficies par rapport à 1968 (360 000 ha) a permis une meilleure sélection des zones d'intervention ainsi qu'une régionalisation mieux adaptée des formules d'engrais et des variétés de fourrage.

b) l'opération fourrage a porté sur 32 380 ha (90% du programme) dont 8 243 ha au printemps et 24 140 ha en automne.

c) en arboriculture, l'effort a été axé sur ;

1. L'amélioration de la production oléicole

- taille de 340 234 arbres
- fumure de 249 861 arbres
- traitements de 236 797 arbres.

2- La distribution de plants fruitiers, dans le but principal de meubler les terrains pauvres et de limiter l'érosion des pentes : 455.478 arbres dont 277.405 oliviers ont été distribués.

d) Essais de vulgarisation et de démonstration

554 essais comparatifs (blé et orge) ont été mis en place, sous surveillance technique.

e) Diffusion du petit matériel agricole

ont été rétrocédés :

- 2.851 charrues
- 1.184 herses
- 2.225 pulvérisateurs

f) Formation professionnelle et organisation

1- 112 jeunes agents techniques vulgarisateurs ont été formés dans les C.R.A.F.A. de Sahel bou Tahar et de la Chaouia

2- 279 jeunes agriculteurs ont suivi les stages organisés d'une durée de 2 mois.

g) Pour la petite et la moyenne hydraulique

Des études représentant 50.700.000 DH de travaux ont été effectuées. Les réalisations effectives lancées pour la quasi intégralité du programme 1969 (91,5%) ne sont au 31/12/1969 que de 50% environ, du fait de l'approbation tardive de certains marchés.

h) L'équipement communal a permis la réalisation effective de :

- 269 points d'eau (sur 344) 80 chantiers étant en outre en cours
- 60 adductions d'eau (sur 90) 16 chantiers étant en cours
- 136 opérations d'équipement de souks (sur 161),

16 chantiers étant en cours.

En bloc, le programme a été réalisé à 90%.

i) Le programme d'allotissement s'est poursuivi normalement affectant les 9/10èmes des superficies prévues.

2/ La D.E.A.E.J distribuera des primes et des subventions pour l'emploi des semences sélectionnées.

3/ La Direction des Eaux et Forêts a poursuivi son équipement en vue d'accroître l'efficacité de ses interventions.

a) Elle a complété comme suit son équipement

- 20 maisons forestières nouvelles
- 80 km de lignes téléphoniques

En vue d'accroître la surveillance et la protection des peuplements ;

- 200 km de chemins et pistes permettant l'accès à de nouvelles exploitations

b) Ses interventions se sont intensifiées dans tous les domaines, malgré le goulet d'étranglement constitué par une pénurie de main-d'oeuvre en ses lieux d'intervention.

1- Reboisement

. Achèvement du programme 1968 : 10 200 ha de plantations nouvelles

. Programme 1969 :

- 28 millions de plants nus en pépinière
- 11 000 ha de terrain préparés
- 7 000 ha plantés
- 3 500 ha préparés et plantés au titre de la Promotion Nationale

2- D.R.S.

. Achèvement du programme 1968
. 7 500 ha traités au titre du programme 1969 soit environ 60 % du programme.

3- Aménagement des forêts

. 12 000 ha en forêt de Mamora et 40 000 ha de cedraies au Moyen Atlas ont été concernés par des travaux de cartographie et de couverture aérienne.

. 25 000 ha ont été aménagés en forêt de Sidi M'Guild et 10 000 dans la circonscription de Casablanca.

Le programme 1969 a été aussi couvert à 60% en moyenne.

4- Recherche Forestière : les faits marquants sont:

. -Création d'une nouvelle section à la station de Recherches Forestières pour la cellule d'érosion du projet Sebou

. -Création d'une section de technologie du bois.

5- Enseignement

Le chantier de la section d'Ingénieurs d'application de l'Ecole Royale Forestière de Salé a été lancé.

Au 31.12.69 plus du tiers des superficies ont été réalisés (1 000 m2 sur 2 800 m2.)

4/ Projet DERRO

Les actions de mise en valeur agricole, de reboisement, de défense et restauration des sols, d'infrastructure, sont en cours dans les provinces de Tétouan, Kénitra, Taza, Al-Hoceima, Nador et Fès. C'est ainsi que les travaux de D.R.S sont terminés sur 7 200 ha, que les travaux de mise en valeur ont porté sur 24 périmètres au lieu de 7 prévus dans le Plan.

- L'équipement en réseau d'irrigation de la plaine de Nekkor est fonction de l'étude de la retenue du réservoir latéral de TEMDAHAOUA, entreprise par la Direction de l'hydraulique.

- Pour le Martil, la Direction de l'hydraulique a remis en cause les 4 300 000 mètres cubes d'eau disponibles pour l'irrigation à partir du barrage du Nekhla.

C/ Elevage

- Aspect Comptable

1 000 DH.

	Crédits disponibles	Engagements au 31.12.69	%	Emissions au 31.12.69	%
-Direction des Services Vétérinaires et de l'Elevage					
-Quadrillage sanitaire	5 810	4 016	70	1 346	23
-Intensification alimentaire	5 643	1 813	32	1 200	21
-Amélioration génétique	6 424	4 264	66	659	10
-Commercialisation	1 765	65	4		
Sous Total I.	19 642	10 158	52	3 205	16
-Direction de la Mise en Valeur					
-Aménagement des terrains de parcours	7 891	4 753	60	3 138	40
-Amélioration génétique et développement du lait	15 257	11 751	77	5 302	35
Sous Total II.	23 148	16 504	71	8 440	36
Total	42 790	26 662	62	11 645	27

Source : Trésorerie Générale.

Aspect Physique

- Les actions d'élevage sont réparties entre la DSVE et la DMV.

a) Quadrillage Sanitaire : 12 Inspections de l'Elevage, des laboratoires de Recherches de Rabat et Tanger sont en cours de construction. De plus, 10 bains fixes ont été construits et 22 bains mobiles achevés et équipés. Devant la difficulté d'obtenir des engagements d'entretien par les bénéficiaires, le nombre de bains fixes prévu par le Plan subira un changement au bénéfice des bains mobiles.

L'action sanitaire, prophylaxie et soins médicaux, a permis de traiter:

1 400 000	bovins
6 800 000	ovins et caprins
460 000	équins et autres

b) Intensification alimentaire

- Poursuite des travaux d'aménagement et d'équipement des périmètres d'amélioration pastorale sur 80 000 has de parcours collectifs.

- Distribution de 2 700 000 rations/jour de survie aux troupeaux des périmètres d'amélioration pastorale et aux troupeaux des zones semi-arides.

c) Amélioration Génétique:

10 projets de construction ont été réalisés portant à 21 le nombre des stations de monte équine créées sur 43 prévues pour l'ensemble du Plan. En outre 4 sous-stations avicoles de distribution et de vulgarisation, 3 stations apicoles ont été construites. Les aménagements des centrs d'insémination artificielle de Salé et Aïn Djémaâ ont été réalisés.

L'action d'amélioration génétique a porté sur :

a) production de 5 515 poulains, pouliches et mulets par les Haras et Stations de Monte.

b) production et cession de 230 000 volailles

Au niveau des encouragements à la production animale, les effectifs sélectionnés et primés ont été les suivants :

4 000 bovins de races locales et importées
80 000 ovins et 1 200 camelins

L'encouragement à l'amélioration des exploitations et bâtiments d'élevage a porté sur la construction de plus de 1 100 abris de bétail en zone de montagne ayant permis d'heberger dans de bonnes conditions plus de 100 000 animaux.

Ainsi les programmes d'encouragement prévus en 1969 ont été réalisés dans leur quasi-totalité.

2/ - Les actions sont menées par les services de la DMV en zones bours et par les offices régionaux en zones irriguées.

a) <u>en zones bours</u>

Le programme d'aménagement des terrains de parcours (72) a été réalisé à 60% (45 aménagements).

La DMV a lancé en Mai 1969 une vaste étude sur les terrains de parcours de l'Oriental (50 000 km2).

-103 taureaux géniteurs ont été achetés et 38 stations de monte (au lieu des 19 programmées) ont été installées dans les C.A.I. en vue d'améliorer la production de la viande.

b) <u>en zones irriguées</u>

Les O.R.M.V.A. ont construit 2 étables pépinières, 16 stations de monte et 126 étables rustiques.

D) ACTIONS DE SUPPORT

spect comptable — 1.000 DH

	Crédits disponibles	Engagements au 31/12/69	%	Emissions au 31/12/1969	%
echerche agrono-ique et lutte an--acridienne	30.773 (2)	25.626	83	17.581	57
tudes générales	10.091	3.341	33	2.277	23
onservation ncière	12.760	8.832(1)	69	6.408	50
quipements di-ers DEAEJ	8.619	1.897	22	676	8
OTAL	62.243	39.696	64	26.942	43

Source = Trésorerie Générale

- Aspect physique

1) Programmed'études. Cette rubrique recouvre les études entreprises par la D.M.V. (études de l'Oum Er Bia: répartition optima des eaux) et pour la D.E.A.E.J (Etudes socio-économiques)

2) Direction de la Recherche Agronomique (D.R.A.). Les réalisations de la D.R.A.; malgré une pénurie de chercheurs de haut niveau, ne se sont pas ralenties dans tous les domaines :

a) Recherches et expérimentation

Les activités ont été orientées vers :

1°) La meilleure connaissance du milieu naturel (études pédologiques, cartrographiques, climatologiques, fichier de la faune...).

2°) La tolérance au paraqite des plantes cultivées (notamment du Palmier au Bayaoud), la lutte anti-parasitaire.

3°) Les rendements optima selon les variétés.

4°) La technblogie du blé, de la betterave et de l'huilerie.

(1) le montant ne comporte aucun engagement au titre du cadadtre national (1.800.000 DH) ; une convention avec le Canada récemment conclue permettra le démarrage des opérations dès les premiers mois de 1970. Abstraction faite du cadastre les pourcentages d'engagement et de paiement sont respectivement de 61 et 59.

(2) dont 15.769 pour la lutte anti-acridienne et anti-aviaire.

b) Semences sélectionnées.

La D.R.A. a poursuivi son programme de multiplication, de semences, de céréales d'automne, de plantes oléagineuses, de légumineuses alimentaires et de plantes fourragères.

Elle a exercé un contrôle variétal sur 43 445 ha

c) Equipement.

L'équipement de la station de Merchouch en matériel d'exploitation et en achats de véhicules s'est poursuivi normalement.

d) La protection des végétaux.

a connu une intense activité :

- dans la lutte contre les moineaux et les étourneaux (8 000 000 détruits), dénichage des oisillons (1000 000 détruits).

- dans la lutte anti-acridienne en liaison avec les organismes internationaux : 60 000 ha ont été traités dont 45 000 ha par voie aérienne. Le service de lutte anti-acridienne a poursuivi son équipement notamment par la construction de dépôts à Goulimine, Foum El Hassan, Akka et Tiznit.

3) Conservation foncière et service topographique. Les travaux d'équipement réalisés peuvent se résumer comme suit :

- la triangulation a permis de déterminer 142 points contre 100 prévus ; le nivellement a porté sur 333 km contre 200 km prévus.

- les travaux cartographiques se sont poursuivis à la cadence prévue : 26 feuilles au 1/50 000ème ont été établies et 48 révisées cependant que 31 feuilles au 1/100 000 ème étaient établies.

- La topographie des grands périmètres a dépassé les prévisions puisque pour 34 000 ha de prévision de remembrement, 37 800 ha ont été traités au 31/12/69.

Les seules secteurs retardés l'ont été du fait de raisons extérieures à l'Administration :

- la construction de blocs a été retardée par le non aboutissement des procédures domaniales d'achats de terrains.

Le cadastre national démarrera début 1970, comme suite à la récente convention conclue avec le Canada.

- la délimitatation et le levé des terres collectives et forestières n'ont pu être achevés que sur 23 700 ha et largement amorcés sur 40 000 ha au regard dun programme global de 60 000 ha, du fait des conditions météorologiques défavorables.

4) Equipement divers (D.E.A.E.J.).

- l'extension des entrepôts frigorifiques de Meknès et de Fès sera terminée en 1971.

- la construction de 9 abattoirs, à Rabat, à Safi, Béni-Mellal, Azemmour, Ouarzazate, Tétouan est en cours.

- Trois usines de traitement d'ordures ménagères sont en cours de réalisation à Rabat, Casablanca, Meknès. l'Usine de Tétouan est achevée.

CONCLUSION.-

Les réalisations sont satisfaisantes dans l'ensemble. Les résultats en zones irriguées snt plus probantes qu'en zones bours, élevage ou que pour les actions de support.

MESURES ET REFORMES PREVUES PAR LE PLAN QUINQUENNAL

—

Réforme de l'impôt agricole

Le Ministère de l'Agriculture et le Ministère des Finances ont préparé un projet de texte modifiant l'esprit de l'imposition vers une taxation de l'exploitation moderne sur la base des bénéfices réalisés durant la campagne. Le secteur traditionnel ne serait pas pour l'instant touché par cette mesure.

Réforme du régime adoulaire

Cette question est à l'étude au sein du Ministère de la Justice. La législation adoulaire devra être modifiée et les adouls remplacés par un ordre de notaires justifiant de connaissances juridiques suffisantes.

Constitution de groupements d'agriculteurs

La constitution de tels groupements est vivement encouragée par le Code des Investissements agricoles. En effet le code accorde à ces groupements des subventions supérieures à celles qui sont accordées aux exploitants isolés.

Les résultats sont encourageants puisque 161 groupements ont pu être constitués à ce jour, dont 138 pour l'utilisation d'engins motorisés.

En outre la situation financière est saine puisque 80% des prêts consentis par la Caisse Nationale de Crédit Agricole ont été remboursés.

Information - La Direction de la Recherche Agronomique a accru en 1969 son effort en faveur de l'information : ouvrages de synthèse, revue, cahiers, fiches techniques par culture, comptes-rendus d'essais, rapports annuels, communications diverses.

Création d'un corps de vulgarisateurs - Il s'agit en fait d'une action permanente à plusieurs niveaux. Dans l'enseignement agricole d'abord, l'application des recommandations du colloque de juillet 1968 à El Louizia a mené à concevoir le développement d'un bureau d'Orientation Pédagogique avec l'aide de spécialistes, projet entré en exécution au mois de février 1970.

Dans les services responsables de la Mise en Valeur, les trois centres régionaux d'action et de formation agricoles réouverts en 1968 ont formé environ 110 agents, et en ont recruté 175 pour l'année en cours. Enfin le perfectionnement en cours de carrière du personnel déjà sur le terrain a été intensifié.

Création de fermes pilotes - Les actions poursuivies dans ce domaine ont trois orientations distinctes et complémentaires:

1°) La Direction de la Recherche Agronomique continue l'expérience très fructueuse des petites fermes probatoires confiées à un fellah retribué par elle, dont les travaux et les résultats sont orientés et mesurés par ses techniciens, qui en tirent un bilan économique.

2°) La Direction de la Mise en Valeur a créé des zones d'action prioritaires, qui ont également un certain caractère probatoire. On a maintenu en 1969 les 120 zones créées en 1968 (45.000 ha, 20.000 agriculteurs).

3°) La DSVE a créé 150 fermes poulaillers pilotes de démonstration. Les résultats ont été encourageants car ces poulaillers ont produit près de 30 000 poulets.

... / ...

4) Dans certains périmètres irrigués, ont été créées des fermes pilotes destinées aux jeunes agriculteurs. Partie du Haouz, cette expérience est prometteuse mais demande des cadres très qualifiés.

Crédit agricole - Le nombre de guichets ouverts atteint à présent 73. On a créé en octobre 1969 cinq bureaux régionaux rattachés à des C.R.C.A. déjà existantes. Les procédures ont été simplifiées, les garanties définies. Le développement, encore expérimental, des groupements mutualistes de petits agriculteurs, reposant sur la caution solidaire, s'est poursuivi avec succès.

Existence de débouchés rémunérateurs pour les céréales - Dans ce domaine, l'état du marché mondial ne donne guère l'espoir d'une amélioration rapide. L'étude du marché intérieur et des moyens de stockage nécessaires à sa pleine utilisation, compte tenu du déficit structurel de la production, a commencé.

D'autre part, les SCAM et C.M.A. ont vu leur fonctionnement examiné de très près, et une première série de mesures prises.

Débouchés des autres produits - En particulier, les importations de produits laitiers, et surtout de beurre à bas prix, ont continué leur effet dépressif sur la production nationale.

Pour le coton, la relance de sa culture se poursuit sur le double plan de la recherche et de la vulgarisation, tandis que le coût du conditionnement est réexaminé.

... / ...

Cadre organique - A ce sujet, le traitement mécanographique de la comptabilité au sein du ministère constitue une réforme très importante, qui a été entreprise en 1969 et se poursuit activement. De même, ont été prises les dispositions nécessaires à la constitution d'une cellule de programmation qui a commencé à se mettre en place à partir de 1970. Enfin, l'inspection générale a été réorganisée en vue d'une action effective qui a aussitôt commencé. Rappelons que le plan prévoyait :

- l'adaptation de l'organisation du ministère aux objectifs de politique agricole ;

- la définition précise des compétences des directions du ministère ;

- la coordination entre les divers services du ministère.

Poursuite de la distribution des terres - Dans ce domaine le ministère a largement dépassé les objectifs fixés puique c'est le vaste ensemble des textes constituant le code des investissements agricoles et les encouragements à la production qui a été promulgué cet été. Rappelons que 24 000 ha de terres ont été allotiés et distribuées en 1969, selon les dispositions du code, superficie représentant le 1/3 des prévisions du plan quinquennal dans ce domaine.

Code des Investissements Agricoles - Les textes généraux formant code des investissements agricoles ont été publiés au Bulletin Officiel le 29 Juillet 1969.

Le code précise les avantages que peuvent recevoir les agriculteurs de l'Etat, ainsi que les obligations qui leur incombent.

Dans les périmètres d'irrigation, l'objectif recherché est d'atteindre une production brute annuelle de 2 000 DH/ha, élevage inclus. Pour ce faire, l'état se chargera du remembrement, des aménagements de base (équipement externe et interne, distribution de l'eau, entretien du réseau externe), de l'encadrement technique, de l'étude des débouchés et des prix des produits agricoles. En revanche, les agriculteurs doivent suspendre les transactions immobilières pendant toute la durée des travaux d'aménagement et de remembrement, mettre en valeur les terres aménagées et participer aux frais d'aménagement et d'entretien pour 40 % du coût pondéré, respecter les contrats d'assolement et les techniques culturales ainsi que la règlementation des modes d'irrigation ; l'agriculteur bénéficiant des avantages du code, devra obligatoirement faire de l'élevage.

En sec, l'état aidera techniquement et financièrement les agriculteurs dans des zones et pour des spéculations choisies par lui. De plus, l'état réalisera l'aménagement intégré des zones déterminées par le code. En contrepartie, les agriculteurs ne devront pas laisser leurs terres à l'abandon et devront souscrire obligatoirement aux aménagements décidés par l'état.

Ces dispositions doivent permettre d'atteindre une production brute de 1 000 DH/ha/an, y compris l'élevage.

D'autre part, tant pour les périmètres irrigués que pour les zones bours, un régime général des encouragements incite à l'équipement des exploitations ainsi qu'à l'achat des semences, de plants, d'engrais, ou à la constitution de troupeaux de race pure et à la construction d'étables.

Signalons enfin qu'ont été délimités sept périmètres d'irrigation sur 500 000 ha ainsi qu'une zone d'assainissement de 150 000 ha dans le Gharb.

Par ailleurs, la plupart des arrêtés qui conditionnent l'application des décrets constituant le code des investissements agricoles, ont été préparés et sont à l'étude.

PROGRAMME 1970

Aspect Comptable

Le Ministère dispose en 1970 d'une masse de crédits de l'ordre de [illegible] millions de DH, soit une augmentation de 4 % des crédits disponibles par rapport à l'année 1969 (la part des crédits de report, dans les crédits disponibles est importante puisqu'elle atteint 31 %). Cet accroissement des crédits disponibles prévus par le Plan Quinquennal pour les années 1970, 1971 et 1972.

En effet, l'année 1970, étant une année charnière, l'examen des opérations prévues au Plan Quinquennal a montré qu'il fallait accélérer certaines actions, en différer d'autres, et enfin, prévoir les opérations nouvelles dans certains secteurs pour les années 1970, 1971 et 1972.

Après les modifications, les crédits disponibles en 1970 se répartissent ainsi :

Zones irriguées	36 %
Zones Sours	39 %
Elevage	12 %
Actions de support	13 %

1 000 DH.

Nature des opérations	Crédits disponibles 1970			1971	1972 et suivantes
	reports 1969/70	Loi de Finances 1970	Total		
Zones irriguées	6 939	170 212	177 151	171 977	129 252
Zones Sours	79 862	110 540	190 402	130 725	125 280
Elevage	31 145	27 675	58 820	26 592	24 344
Actions de support	35 301	27 198	62 499	53 614	55 149
Total	153 247	335 625	488 872	382 908	334 025

Source : Trésorerie Générale.

ZONES IRRIGUEES

- Aspect comptable

1.000 DH

PERIMETRES	LOI DE FINANCES 1970	1971	1972 et suivantes
Moulouya	33.298	13.205	1.553
Gharb	13.595	2.895	1.862
Doukkalas	23.142	17.051	2.408
Haouz	32.596	33.738	20.900
Tadla	27.633	15.050	9.090
Tafilalet	15.023	11.417	1.135
Ouarzazate	12.512	17.710	17.850
Sebou	5.536	48.688	47.974
Souss	2.581	5.023	4.900
Massa	1.510	6.000	19.000
Loukkos	2.784	1.200	2.580
TOTAL	170.212(1)	171.977	129.252

(1) Au total des crédits loi de Finances 1970 il faut ajouter, selon la Trésorerie Générale, un report de 6.939.000 DH.

- Aspect physique

1 - OFFICE DE LA MOULOUYA

L'année 1970 sera une année de réalisations importantes puisque :

- sur le plan financier, la loi de Finances prévoit la consommation de 33.298.000 DH de crédits nouveaux.

- sur le plan physique :

1°/ L'équipement externe sera complété par l'ouverture et le revêtement de 19 Km, 500 de canaux principaux, la collature de 10 km (Sidi Mimoun) qui assure le drainage de 2.000 ha, enfin l'équipement de 8.500 ha de réseaux d'irrigation et de drainage.

2°/ L'équipement interne permettra :

- le défrichement de 2.500 ha (AÏn Chebbah)
- Le nivellement de 3.500 ha.

A la fin de 1970, la situation se présenterait comme suit :

	PLAN	REALISATIONS
Réseau	16.000 ha	25.800 ha
Défrichement	16.500 ha	21.495 ha
Nivellement	17.500 ha	15.700 ha

On voit que l'Office dépassera les objectifs initiaux du Plan en équipement de réseaux et en travaux de défrichement. Cette accélération des programmes permettra de rentabiliser les importants investissements consentis pour la construction des grands ouvrages hydrauliques (Barrages Mohammed V, Tunnel de Bou-Areg, etc...).

2. OFFICE DU GHARB

Les actions de l'O.R.M.V.A. du Gharb peuvent être regroupées sous deux têtes de chapitre principales :

1°) L'équipement classique du périmètre.
2°) La réalisation de la première tranche d'irrigation (P. T. I.) du projet Sebou.

1 - Equipement classique

Trois remarques préalables doivent être faites, :

a) Le lotissement de 5.000 ha de Moghrane-Tazi, d'abord prévu totalement en irrigué, ne le sera que pour 2.200 ha, 2.800 ha devant être traités en sec amélioré (mise en ados) comme inaptes à l'irrigation.

b) L'extension du Zrar est reportée au delà de 1972
- crédit initial : 27 millions de DH.

c) Les crédits 1970 marquent pour de nombreux secteurs, notamment les travaux hydro-agricoles - l'achèvement du Plan.

A - Equipement hydro-agricole. - Les actions principales sont :

1 - Achèvement du récalibrage du canal principal, sur une longueur de 15 km, la totalité atteignant 45 km (1.500.000 DH).

2 - Achèvement de l'équipement du collectif du Rçom (1.200 ha) : réseaux de distribution et réalisation de stations de pompage (570.000 DH).

3 - Achèvement de l'équipement du lotissement de Moghrane-Tazi (3.150.000 DH) : réseaux d'assainissement et de distribution, stations de pompage.

4 - Récalibrage du réseau d'assainissement, périmètre Oued-Beth : il s'agit de récalibrer les colatures afin de permettre un meilleur écoulement des eaux excédentaires (1.200.000 DH).

5 - Equipement complémentaire du Beth (1.000 ha) - crédit 1.000.000 DH.

B - Equipement interne

a) Nivellement de 2.750 ha (1.614.000 DH)
b) Aménagement du lotissement de Moghrane-Tazi (nivellement - ados, ouverture de pistes, de collecteurs...) : 2.800.000 DH.

C - Aménagement des Zones Bours

Il s'agit de la continuation de la réalisation des canaux du réseau d'assainissement de la plaine du Gharb,:

- Le récalibrage d'une partie du réseau (500.000 DH)
- L'ouverture de canaux secondaires (718.000 DH)

D - Equipement rural

On relève notamment l'alimentation en eau des centres de Sidi Allssa (80.000 DH) et Dar Gueddari (80.000 DH), des forages d'exploitation d'eau (250.000 DH) et de petits aménagements de points d'eau (60.000 DH).

E - Equipement des Services. Il consiste essentiellement en :

- L'extension des bureaux du siège rendu nécessaire par l'extension des missions de l'Office.
- Le reconditionnement d'une partie du parc de tracteurs (plus de 600 unités).

F - Vulgarisation : Un volume de 160.000 DH de crédits a été inscrit afin d'intensifier les actions de vulgarisation (essais culturaux distribution de petit matériel - Subventions à l'élevage).

G - Elevage : l'Office doit :

a) acheter de nouveaux taureaux afin d'éviter une consanguinité engendrée par un stationnement trop long des reproducteurs dans la même zone - (35.000 DH) ;

b) construire 5 centres de collecte de lait avec bacs réfrigérants ;

c) allouer des subventions pour l'achat de bétail (50.000 DH), la construction d'étables rustiques et d'abris à fourrage (75.000 ha).

2 - Equipement P. T. I. (Première tranche Irrigation du Projet Sebou) ; cette opération est financée avec le concours de la BIRD.

La P. T. I. concernant l'irrigation de 39.500 ha

... / ...

En 1969 ont démarré des études pédologiques, de remembrement, et d'implantation des stations de pompage.

Afin de tenir les délais (achèvement en 1976) et compte tenu des procédures particulières d'approbation des marchés qui entrainent des délais importants, les opérations ont été rationnellement programmées. Cette programmation se traduit par le lancement de lots importants d'études et de travaux, longtemps avant le démarrage effectif des travaux. D'où l'importance des crédits d'engagement (39 millions de DH) par rapport aux crédits de paiement (5,6 millions de DH environ pour 1970). Il est évident que dans l'avenir le rapport sera inversé.

A - Etudes: Elles concernent :

1. - Les stations de pompage : desservant 8 secteurs pour une superficie irrigable de 20.200 ha, leurs études déjà entamées s'échelonneront jusqu'en 1972 pour un total de 294.000 DH dont 99.000 en 1970.

2. - Les réseaux d'irrigation : crédit prévu 1.549.000 DH (engagement) 549.000 DH (paiement).

B - Travaux : L'Office engagera les actions ci-après :

- Travaux de génie civil de stations desservant 13.300 ha (achèvement en 1972) ;
- Fourniture de matériel hydro-méeanique (électro-pompes) ;
- Engagement en fin d'exereice des premiers travaux d'exécution des réseaux primaires;
- Lancement dès le début de 1970 des fabrications de canaux des réseaux secondaires et tertiaires, afin d'éviter les goulets d'étranglement éventuels, résultant du rythme d'équipement particulièrement élevé nécessité par le respect des délais.

C - Remembrement

- Achèvement de la tranche de 12.000 ha lancée en 1969
- Lancement d'une tranche de 20.000 ha (3.000 à terminer en 1970)

D - Tri des sols

Après l'achèvement de la tranche 1969 (12.000 ha) une tranche de 10.000 ha sera réalisée en 1970 et une autre de même importance lancée.

E - Encadrement agricole

1. - Installation des subdivisions

... / ...

- Construction de bâtiments nouveaux à Sidi Slimane (760. 000 DH)
- Renforcement des installations des C. M. V. 213. et 203 pour servir de subdivisions à Mechra Bel Ksiri et Sidi Allal Tazi (400. 000 DH).

2. - Equipement des C. M. V. en matériel agricole

Engagement 795. 000 DH - Paiement 435. 000 DH

3 - OFFICE DES DOUKKALA

A la fin de l'année 1970 l'Office aura réalisé les travaux prévus dans le programme physique de la période 1968-1972 ; l'année 1970 sera donc une année de "finition" et portera sur les activités suivantes :

1. - Achèvement de l'équipement de 4. 000 ha à Sidi Bennour constitué par la création du canal d'amenée d'une station de pompage avec le matériel de refoulement d'un canal intermédiaire de 10 Km ;
2. - Achèvement du programme de nivellement de 4. 200 ha, et continuation du programme de remembrement lancé en 1968 portant sur 17. 000 ha .

Pour la dernière année, il est prévu :

1°) Le lancement d'une tranche de remembrement de 14. 000 ha situés en grande partie dans la zone irrigable de Zemamra ;

2°) Le lancement des travaux sur le secteur SB III - SB IV d'une superfie de 6. 800 ha, l'étude hydraulique et le remembrement de ce secteur s'achèvant vers la fin 1970

Notons qu'en 1970 l'Office consommera 23. 142. 000 DH de crédits nouveaux qui seront complétés par 17. 051. 000 DH en 1971 et 2. 408. 000 DH en 1972.

4 - OFFICE DU HAOUZ

L'Office met tout en oeuvre pour accélérer la mise en valeur du bassin de la Tessaout, qui doit utiliser les eaux du barrage des Aït Aadel dès Octobre 1970.

C'est pourquoi :

a) en ce qui concerne l'équipement externe outre l'achèvement des travaux en cours, on relève :

... / ...

1. - Ouvrages principaux :

- creusement du canal primaire Ouest, long de 21 Km, qui sera terminé fin 1970 ;
- la colature primaire en rive droite, longue de 12 Km, 500

2. - Réseaux : l'usine de canaux préfabriqués commencera à produire en grande série au début de l'été 1970, de telle sorte que l'Office pense équiper 4. 500 ha dans l'année.

b) en ce qui concerne l'équipement interne, 2. 850 ha seront aménagés, dont 2. 000 en rive droite de la Tessaout.

Notons que l'Office disposera en 1970 d'un total de 13. 595. 000 DH, des crédits supplémentaires ayant pu être dégagés du fait de la suppression des crédits prévus pour le rachat des droits d'eau, le Code des Investissements ayant prévu pour cette opération d'autres modalités.

5 - OFFICE DU TADLA

En plus de l'achèvement des travaux lancés en 1969, la tranche 1970 de l'O. R. M. V. A. vise essentiellement :

1. - La construction des grands ouvrages qui reste à réaliser pour achever l'équipement intégral des Beni-Moussa.

C'est-à-dire :

- le 4° et dernier tronçon du canal G
- les 3° et 4° tronçon du Canal Median Ouest
- les 1er et 2° tronçon du Canal Médian Est.

Pour ces ouvrages 10. 538. 000 DH sont inscrits au budget, dont 8. 538. 000 en crédits de paiement.

2. - L'amènagement interne et l'équipement interne en réseaux de distribution et de drainage des derniers secteurs non irrigués dans les Beni-Moussa (10. 500 ha) pour lesquels il est demandé 12. 740. 000 DH en engagements et 8. 840. 000 DH en paiements

3. - Le démarrage du remembrement dans certains C. M. V. des Beni-Amir (800. 000 DH dont 100. 000 DH de paiements)

4. - Le réaménagement des 3 usines d'egrenage de coton, dont le matériel très ancien demande à être modernisé pour répondre à l'accroissement de la production des secteurs nouvellement mis en eau .

... / ...

5. - L'achèvement et le peuplement de 2 étables pépinières de 400 unités, le démarrage d'une étable de 100 unités, l'installation d'une station d'insémination artificielle pour répondre à la demande de l'ensemble du périmètre, enfin l'achèvement de la mise en place des stations de monte, centres de collecte de lait et étables rustiques (2.451.000 DH dont 2.251.000 DH de paiements).

Ainsi, en paiements, les équipements hydro-agricoles représentent plus des 2/3 des crédits globaux .

6 - O.R.M.V.A. DU TAFILALET

L'Office accélerera en 1970 l'équipement de la vallée du Ziz.

1°) Equipement hydro-agricole : on relève comme actions importantes :

A) Ouvrages principaux :

- drain collecteur : 6 Km
- revêtement de 14 Khettaras
- stations de pompage (pour 810.000 DH)

Réseau d'irrigation

- 8.000 hectares

2°) Equipement rural

- 11 ouvrages (aménagements de points d'eau : adductions d'eau, aménagements de seuils)

3°) Equipement des services rendu indispensable par l'accroissement des missions de l'Office.

Au total l'Office sera doté en 1970 de plus de 15.000.000 de DH, la fin de l'équipement nécessitant l'octroi de 11.500.000 DH en 1971 et 1.135.000 DH en 1972.

7 . OFFICE DE OUARZAZATE

1°) l'équipement externe prévoit

1) la jonction des réseaux de Ktaoua et de M'Hamid; il y aura à creuser et à bétonner 20 Km d'un canal de 2,60 m3 de débit;

.../...

2) l'équipement principal de la presque totalité de la palmeraie de Fezouata (3 720 ha), soit creuser et bétonner 33 km d'un canal d'un débit de 4 m3/s et 15 Km d'un canal d'un débit de 1,10 m3/s.

3) La construction d'une quarantaine de stations de pompages réparties sur les quatre palmeraies d'amont.

2/ L'équipement interne prévoit

L'installation d'un réseau complet d'irrigation intéressant le périmètre de recasement de Skoura (430 ha).

Le coût de ces actions est évalué à 6 977 000 DH en 1970. L'achèvement du programme hydro-agricole doit comporter 14 500 000 DH en 1971 et 15 508 000 DH en 1972.

En dehors de ces actions principales, notons environ 1 700 000 DH pour l'équipement rural (essentiellement infrastructure du périmètre de Skoura) et 1 350 000 DH pour l'équipement des services.

PROJETS

A. SOUSS

Il s'agit d'un projet mis en oeuvre avec la participation de la FAO dont le démarrage a été retardé du fait de l'arrivée des experts plusieurs mois après la date prévue (Décembre 1968). Le Plan d'opération établi après les études initiales doit être profondément remanié en accord avec la FAO, en sorte que les premiers travaux ne pourront être entrepris qu'à la fin du Plan.

Quant à l'équipement des services, la consommation des crédits est conditionnée par la création de l'ORMVA du Souss

B. MASSA

L'étude générale est terminée. Les études de détail des projets sont d'ores et déjà lancées afin de permettre le démarrage des travaux sur le terrain dès le début de 1971. Les crédits inscrits permettront de réaliser au 1/9/1973, soit au début de la campagne des primeurs, l'équipement de 5 000 ha situés dans la zone des chtoukas. Le canal principal s'étendra sur 27 km.

C - LOUKKOS

Le Budget du projet a subi une importante réduction de 5.290.000 DH.

Il est apparu à l'examen de l'étude générale que celle-ci devait être complétée et révisée. En particulier la localisation et les caractéristiques des ouvrages principaux sont remises en cause, cependant qu'il est envisagé d'étendre les irrigations à de nouvelles surfaces non prévues initialement. Les plans d'assolement doivent également être rééxaminés.

Le Ministère de l'Agriculture a lancé les études d'aménagement afin de permettre l'établissement des réseaux, en liaison avec celles réunies par le Ministère des Travaux Publics.

Une tranche de travaux démarrera sur le terrain en 1972, pour assurer l'équipement d'un premier secteur en 1973 qui serait mis en eau en 1974 (5.000 ha dans le secteur du Dradeur.

D - SEBOU

Les actions concernant le projet ont été décrites aux pages 34,35 et 36 (P. T. L. : première tranche d'irrigation du Projet Sebou).

- ZONES BOURS -

Aspect comptable

1.000 DH

Nature des Opérations	Crédits disponibles 1970			1971	1972 et suivantes
	Reports 1969/70	Loi de Finances 1970	Total		
Interventions DMV	36.409	56.007	92.416	74.745	63.665
Interventions DEAEJ	6.813	10.803	17.616	10.000	10.000
Eaux et Forêts	12.244	30.735	42.979	34.230	39.635
O.L.R.R.O.	21.200	12.995	34.195	11.750	11.960
P.K.A.M.	3.143	-	3.143	-	-
Liquidation de l'ex I.N.R.A.	53	-	53		
TOTAL	79.862	110.540	190.402	130.725	125.280

Source = Trésorerie Générale.

1°) Direction de la Mise en valeur (D.M.V.)

La mise en oeuvre du Code des investissements agricoles a été conjuguée avec les objectifs définis au Plan Quinquennal, conjugaison qui trouve son expression dans le programme présenté pour 1970 et les années suivantes :

1- Equipement des centres de travaux

Cet équipement portera sur :

a) des achats de terrains et de constructions de nouveaux centres de travaux, 4.860.000 DH en 1970, 3.000.000 DH, au titre des exercices 1971 et ultérieurs.

b) des achats de tracteurs, matériels d'accompagnement et de récolte, des véhicules, des matériels techniques et de topographie (6.295.215 DH dont 545.215 au titre de 1971 et des exercices ultérieurs).

Au total donc les investissements de cette nature représenteront 10 610 000 DH en paiements pour 1970. En 1971, le programme prévoit une tranche sensiblement égale de 10 100 000 DH et en 1972 à peu près autant, soit 10 700 000 DH.

2. Opérations de vulgarisation (2 500 000 DH)

Elles consisteront essentiellement en :

a) des actions audio-visuelles, dont l'expérience a démontré l'efficacité (180 000 DH)

b) des actions de formation des agriculteurs, selon des modalités éprouvées (stages, reprise de jeunes agriculteurs dans les centres de travaux, création de groupements etc ...) pour un total de 1 270 000 DH.

c) des encouragements à l'introduction de nouvelles variétés, des actions de lutte contre les déprédateurs, de lutte anti-grèle, des essais etc... pour un total de 1 050 000 DH.

3. Opérations, fertilisation (4 240 000 DH)

Compte tenu des obligations de l'Etat inscrites au Code des Investissements, l'opération fertilisation 1970 s'analyse comme suit :

a) opération engrais hors assolement (225 400 ha) soit à 15 DH/ha .... 3 385 000 DH)

b) opération engrais en terres assolées :

1. Agriculteurs individuels : (50 000 ha)
13,5 DH/ha soit 675 000 DH

2. Groupements : (10 000 ha)
18 DH/ha soit 180 000 DH

L'opération fertilisation concernera donc en 1970 285 400 ha sur les 420 000 ha prévus au Plan.

4. Opération fourrage (crédits de report)

a) hors assolement : 23 600 ha (60 % de la valeur des semences soit 60DH/ha) .:....1 416 000 DH

b/ Secteur assolé : 8.000 ha.
(30 % de la valeur des semences, soit 30 DH par Ha).
.... 240.000 ha

L'opération concernera donc 31.600 ha en 1970, pour une superficie ensemencée de 45.000 ha prévue au Plan.

5. Aide à l'achat de matériel agricole (1.927.000 DH).

a/ Subventionspour l'achat de petit matériel agricole : 700.000 DH

b/ Subventions pour l'achat de gros matériel : 1.227.000 DH

1/ Agriculteurs individuels non assolés :
220 tracteurs x 3.000 DH = 660.000 DH.

2/ Groupements d'agriculteurs :
- hors assolement : 286 tracteurs x 4.500 DH = 387.000
- Secteur assolé : 30 tracteurs x 6.000 DH = 180.000

6. Développement de l'arboriculture. Les modalités de l'intervention du Ministère sont les suivantes :

a/ L'aide à la création de vergers (610.000 DH) par la prise en charge totale des frais de piquetage et d'engrais, à concurrence de 25 % des coûts des plants. Les crédits iront pour 360.000 DH aux vergers en sec, pour 250.000 DH aux vergers en irrigué.

b/ L'entretien des vergers existants : 600.000 arbres seront concernés par cet entretien (tailles de rajeunissement ou d'entretien, fumure d'engrais binaire ou ternaire, produits de traitement...) dont le coût global est estimé à 2.910.000 DH.

Ainsi les interventions agricoles et la vulgarisation s'incrivent pour un total de :

2.500.000 DH + 4.240.000 DH + 1.927.000 DH + 3.520.000 DH =
12.187.000 DH.

Abstraction faite de l'élevage et compte tenu des améliorations foncières et des pépinières arboricoles (respectivement 700.000 DH et 150.000 DH) c'est en définitive un volume de 23.647.000 DH qui sera investi en 1970 dans les zones bours.

Sur ce total :

- 1.227.000 DH de crédits seront régionalisés après le démarrage de l'opération "Gros Matériel"

- 2.650.000 DH (vulgarisation, pépinière) ne sont pas régionalisables.

.../...

Le solde, soit 19. 770. 000 DH doit, en principe, être ventilé comme suit selon les Services Provinciaux, ventilation dont la portée n'est qu'indicative mais très significative d'une tendance à la régionalisation des crédits dans le cadre des recommandations émises par le Conseil Supérieur du Plan.

Division des Interventions Agricoles : Crédits nouveaux de paiement en 1970

1. 000 DH

SERVICES PROVINCIAUX	Nature des Opérations						
	Equipement des C. T.	Opération fertilisation	Opération fourrage	Achat petit matériel	Développement arboriculture	Amélioration foncière	Total
Casablanca	1. 676	910	391	154	20	110	3. 261
Béni-Mellal	868	75	66	70	212	30	1. 321
Marrakech	602	24	43	28	542	130	1. 369
Ouarzazate	190	-	7	7	-	10	214
Agadir	526	-	43	35	29	60	693
Safi	382	180	77	35	49	60	783
Tétouan	707	55	271	49	132	30	1. 244
Kénitra	1. 307	910	271	70	96	30	2. 684
Meknès	943	570	191	70	614	5	2. 393
Ksar-Es-Souk	71	-	10	14	42	35	172
Al Hoceima	223	-	25	21	53	10	332
Nador	592	-	12	14	60	20	698
F è s	1. 872	675	136	70	150	70	2. 973
T a z a	495	155	84	28	384	60	1. 206
Oujda	292	6	29	35	261	40	663
TOTAL	10. 746	3. 560	1. 656	700	2. 644	700	20. 006

On notera que le solde ventilé (20. 006 000 DH) est supérieur au solde budgétaire précité (19. 770. 000 DH). L'écart provient de l'équipement des C. T. dont une partie des dotations est crédit d'engagement sur 1971.

2°/ La D. E. A. E. J. pour faire face aux nécessités du Code des Investissements a obtenu la réévaluation du crédit nécessaire à l'octroi de subventions et primes à la production et à l'emploi de semences sélectionnées, qui passe de 7. 000. 000 DH environ à 10. 803. 000 DH. Si l'on observe que le régime nouveau, ne bénéficiera qu'aux seuls agriculteurs dont les méthodes culturales répondent aux techniques encouragées par le Code des Investissements - telle que l'opération Engrais - on conçoit combien l'effet d'incitation attendu de ces mesures gagnera en intensité.

.../...

3°/ Eaux et Forêts

Le programme 1970 s'inscrit dans les actions prévues au Plan et peut être schématisé comme suit :

1°/ Equipements administratifs : constructions de bureaux, logements d'ingénieurs et dépendances.

En 1970 il est prévu de réaliser plus de 2000 m2 de constructions sur un total de 9.000 prévus.

2°/ Equipement en maisons forestières et lignes téléphoniques : l'exercice verra la réalisation de 59 maisons ou maisonnettes, de 280 km de lignes téléphoniques pour un programme de 276 et 1.200 respectivement.

3°/ 514 km de pistes nouvelles : seront ouvertes afin de permettre l'exploitation de peuplements naturels difficilement accessibles et, faciliter et renforcer la surveillance.

4°/ En matière de pisciculture ; un plan d'eau sera aménagé dans la province de Béni-Mellal, ainsi que des Oueds dans les régions de Meknès et de Béni-Mellal.

5°/ Le reboisement : portera sur 13.790 ha (sur un programme de 70.000 ha).

6°/ La défense et la restauration des sols : concernera 15.085 ha (sur un total de 76.245 ha). L'objectif est à la fois la défense contre l'érosien et la mise en valeur par la plantation d'arbres fruitiers.

ELEVAGE

Aspect comptable — Milliers DH

Nature des opérations	Crédits disponibles 1970			1971	1972 et suivantes
	Reports 1969/70	Loi de Finances 1970	1971		
S.M.E.	16.437	16.994	33.431	14.450	14.859
M.V.	14.708	10.681	25.389	12.142	9.485
TOTAL	31.145	27.675	58.820	26.592	24.344

A) Les actions de la D.S.V.E. sont réparties en 4 grandes catégories dont l'essentiel peut-être analysé comme suit :

1- Quadrillage sanitaire : il s'agit de :

1°) La construction d'un certain nombre d'inspections et de sous-inspections (11 au total) dans les diverses régions du pays.

2°) Laconstruction de la 2ème tranche du Laboratoire de Recherches et Applications de Rabat.

3°) La mise en service de bains parasiticides fixes ou mobiles.

4°) La prophylaxie du bétail, action qui se traduit tant par l'achat de vaccins et de produits biologiques et pharmaceutiques que par la distribution d'indemnités pour abattage d'animaux contagieux.

II-) Intensification des ressources alimentaires - Cette intensification doit se traduire par :

a) L'amélioration des terrains de parcours : Le rythme de réalisation des travaux d'aménagement etdéquipement est le suivant :

Réalisé	(1968-1969)	: 90.000 ha
A réaliser :	1970	: 70 000 ha
	1971	: 80 300 ha
	1972	: 84 300 ha

b) La construction de centres d'affouragement, dans les provinces de Béni-Mellal, Fès, Ksar-es-Souk, Oujda, Settat, Taza.

c) la constructi n d'un "stock de sécurité" au niveau de l'Etat, destiné à être utilisé en année de disette. La D.S.V.E. prévoit un crédit global de 5 600 000 DH à constituer par tranches annuelles (1 360 000 DH pour 1970).

III-) Amélioration Génétique - Il s'agit de :

- La construction de stations de monte équines - Le crédit global prévu par le Plan - 5 000 000 DH - devant permettre la construction de 50 stations (prix unitaire 100 000 DH) - En fait le coût moyen des stations réalisées en 68 et 69 a été de 156 500 DH.

La D.S.V.E. souhaite néanmoins réaliser son programme initial (43 stations). A cet effet, un crédit complémentaire (pour les 27 stations restantes) de 1 718 750 DH a été ouvert dans la Loi de Finances, dont 560.000 DH pour 1970.

- La construction de stations avicoles dans les régions d'Agadir, Al Hoceima, Taza -, de stations apicoles (Al Hoceima - Tétouan), de fermes de Sélection ovine (El Ksiba dans la région de Béni-Mellal) et bovine.

.../

(Souk El Had des Oulad Trifia dans la province de Settat).

- L'encouragement à l'amélioration de la production animale - Diverses actions seront menées :

a) Encouragement à la création de groupements d'éleveurs (100 000 DH en 1970 - 120 000 en 1971 et 150 000 en 1972)

b) Encouragement à l'acquisition de reproducteurs et à l'amélioration des exploitations et batiments - (respectivement 2 635 000 et 1 168 700 DH en 1970...)

Cette forme d'encouragement a vu son coût financier très fortement majoré (+ 70 % pour l'acquisition de reproducteurs, + 30 % pour l'amélioration des exportations) du fait de l'application du code.

IV) Commercialisation.

Les différents fonds initialement inscrits pour la commercialisation de la viande et du lait, ont vu leur utilisation retardée du fait de différents motifs:

- Non disponibilité des experts nécessaires
- Difficultés rencontrées par la campagne de congélation de la viande en 1966.
- Problèmes sanitaires soulevés par les pays importateurs.
- Accroissement de la demande intérieure des viandes.

De ce fait seul un crédit d'étude de 400 000 DH a été maintenu sous cette rubrique.

B) Elevage : Direction de la mise en valeur

Les actions de la DMV dans ce secteur, sont les suivantes :

1°) Aménagement de terrains de parcours (2 500 000 DH)

Il s'agit de continuer, dans le cadre des prévisions, l'étude générale d'aménagement menée par la Société Eres, portant sur 50 000 km2 de parcours dans l'Oriental,

.../

secteur prioritaire en la matière - Les crédits se répartissent :.

- Les déponses de la mission Eres - environ 1 250 000 DH.

- Des travaux topographiques préparatoires de l'aménagement à effectuer en 1971 - 900 000 DH.

- Une étude socio-économique approfondie, menée par le Ministère, 350 000 DH.

2°) Amélioration génétique et aide au développement de l'élevage - (8 181 000 DH)

La dotation couvre des actions menées tant par les CRMVA (5 586 400 DH) que les SP et les CT, que le Ministère à l'échelon central (commercialisation et développement du lait, principalement) Ces actions se traduisent par un programme dont les grandes masses sont les suivantes :

- Amélioration génétique (4 791 000 DH) (constructions d'étables pépinières et leur peuplement, construction de stations de montes et leur peuplement) - Les crédits sont destinés:

  - aux espèces bovines : 4 280 000 DH
  - aux espèces ovines et caprines : 150 000 DH
  - à l'aviculture et l'apiculture : 122 000 DH
  - à des subventions aux agriculteurs pour l'achat de reproducteurs et de genisses de race pure : 239 000 DH

- Batiments d'elevage. Il s'agit de la construction d'étables rustiques, de poulaillers, de ruchers, d'abris à fourrage -(645 000 DH).

- Commercialisation (2 685 000 DH) L'action s'applique essentiellement à :

- L'implantation de centres de collecte du lait (1 080 000 DH)

.../

- au soutien du Fonds du lait et de l'Union laitière (1 605 000 DH) dans le cadre des principes posés par le code des investissements agricoles (les textes réglementaires d'application restent à être promulgués).

- Divers - (60 000 DH)

Notons par exemple l'aide apportée à de petits agriculteurs en ce qui concerne la traction animale.

- ACTIONS DE SUPPORT -

- Aspect comptable

Milliers de DH

NATURE DES OPERATIONS	Crédits disponibles 1970			1971	1972 et suivantes
	Reports I969/70	Loi de Finances 70	Total		
Recherche Agronomique et Lutte anti-acridienne	13 192	I2.I09	25 301	34.052	35.818
Programmes d'Etudes	7 814	4.250	12.064	3.I50	3.000
Conservation Foncière	6 352	9.209	I5.562	I4.209	I4.794
Equipements divers (DEAEJ)	7.943	I.630	9.573	2.203	I.537
T O T A L	35 301	27.I98	62 499	53.6I4	55.I49

- Aspect physique

A - RECHERCHE AGRONOMIQUE

La recherche agronomique verra ses moyens d'actions augmentés dans différents secteurs :

I°/ Les stations expérimentales connaitront diverses extensions, aménagements, équipements complémentaires.

. Douieb : Magasins, étable, entrepôts, huilerie expérimentale.

. Dar Bouazza : Fumière

. El Louizia : Station de Theier - Station Doukkala II, Sidi Allal Tazi, " Taza, El Koudia : Hangars, Poulaillers, Laboratoires etc...

. 9 logements seront édifiés sur diverses stations.

. 2 camions, une fourgonnette, divers mobiliers et matériels de bureau compléteront les dotations des unités qui en sont dépourvues.

2°/ Un effort particulier sera fait en vue d'acquérir le matériel spécialisé nécessaire à la qualité des recherches notamment à la Direction Scientifique, ainsi qu'à la poursuite des expérimentations sur les Stations.

.../...

3°/ Les recherches spécialisées sur le coton et l'Hibiscus recevront les dotations indispensables (400.000 DH pour le coton - 500.000 DH pour l'Hibiscus) ainsi que la documentation scientifique (325.000 DH).

4°/ Le programme de lutte anti-acridienne est évidemment fonction des invasions de criquets. Le crédit inscrit en I970 a été calculé dans l'hypothèse d'une absence d'invasion. Son montant doit servir à régulariser l'avance du Trésor consentie pour faire face à l'alerte d'Octobre I969. (5.280.000 DH) et à préparer la campagne (entretien du matériel des aires de stokage).

B - LA CONSERVATION FONCIERE fera porter son effort d'équipement dans les domaines suivants :

I°/ Achat de terrains et constructions de blocs fonciers

Le Bureau du Cadastre de Fès bénéficiera d'une extension. Seront lancées les constructions des blocs fonciers de Nador, Meknès et Taza.

2°/ Nivellement et triangulation

I00 kms seront nivellés dans la province de Tétouan.

I40 points de triangulation seront établis dans les provinces de Marrakech, Nador et Tétouan.

3°/ Cartographie

a/ Seront achevées 23 feuilles à I/I00.000

b/ Seront établies 26 feuilles à I/50.000 et 8 cartes à I/I00.000.

c/ Seront révisées 48 feuilles à I/50.000

4°/ Pour les grands périmètres, seront entrepris :

a/ des travaux de remembrement sur 33.000 ha, cependant que I6.400 ha seront achevés.

b/ des travaux de conservation sur les collectifs et les forêts domaniales (8I.500 ha).

Par ailleurs l'immatriculation groupée sera achevée sur I5.500 ha dans la province d'Agadir, poursuivie sur I3.I00 ha dans la province de Meknès et entreprise sur 3.000 ha dans la province de Fès.

5°/ Les travaux concernant le cadastre national commenceront sur I20.000 ha dans la province d'Agadir pour se poursuivre en I97I. Dans la province de Marrakech, une première tranche portant sur I40.000 ha sera lancée, la totalité des 330.000 ha devant être traitée d'ici I972.

C - ETUDES GENERALES

Cette dotation doit permettre de financer :

a/ la continuation des prestations de la Société Hydro-Technic, pour le contrôle et la surveillance des travaux effectués dans le périmètre de la Moulouya (700.000 DH environ).

b/ la continuation des prestations de la S.O.M.E.T. qui met à la disposition du Ministère et des O.R.M.V.A. un ensemble d'experts et de techniciens hautement qualifiés (I.000.000 DH environ).

c/ les études générales d'extension du périmètre irrigué du Tadla (I.000.000 DH environ). Les extensions comprennent la zone située entre Béni-Mellal et Kasba-Tadla et des secteurs prolongeant à l'Ouest et au Nord le périmètre actuel des Béni-Moussa. La surface concernée est de l'ordre de 45.000 ha.

d/ les études des techniques de diverses cultures (tournesol, coton, betterave, etc...) (600.000 DH environ).

e/ des études socio-économiques (400.000 DH) sur l'ensemble du territoire.

Le solde du crédit soit 350.000 DH environ est destiné à couvrir des acquisitions de matériel spécialisé nécessaire à la réalisation des expérimentations menées dans le cadre des études précitées.

D - LA D.E.A.E.J. exerce des actions qui peuvent être résumées comme suit :

I°/ Equipement de l'Inspection des Fraudes :

Constructions de sous-inspections à Settat et Nador.

2°/ Stockage et conditionnement des produits agricoles

a/ Achèvement de l'extension des Frigorifiques de Fès et de Meknès (la capacité est portée de 2I.000 m3 à 30.000 m3).

b/ En ce qui concerne les Abattoirs et les Usines d'ordures ménagères, le Ministère prend à charge les frais d'études des projets conçus par les Municipalités sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur, (soit 5 % environ de la dépense) et assure, par voie de subvention, le financement de 30 % du coût des travaux.

La situation se présente comme suit :

A/ Abattoire

1°-sont en cours de réalisation les abattoirs de Safi, Beni-Mellal, Ouarzazate, Azemmour qui seront achevés en 1970.

2°-des études sont en cours pour l'édification des abattoirs dans les localités ci-après : Tétouan, Tanger, Rabat, Nador, Khénifra, Oujda, Berkane. A l'exception de ce dernier les travaux démarreront dans le courant de 1970.

3°-sont en projet des abattoirs à :

Al-Hoceima, Settat, Ksar-El-Kébir, El Hajeb, Mechra Bel Ksiri et des chambres froides à El Jadida, Essaouira, Inezgane.

B/ Usines de traitement d'ordures ménagères

1°-sont en cours et seront achevées en 1970, les usines de Rabat (extension), Tétouan, Meknès.

2°-sont en cours d'étude des projets pour les usines de Tanger et Casablanca.

3°-sont en projet des usines à édifier à :
Fès, Safi, Kénitra, Agadir et Oujda.

CONCLUSION

Le Ministère disposait en 1969 de 469 millions de DH de crédits soit un accroissement de 9%, environ, des disponibilités par rapport à l'année 1968. On constate que 88% des crédits disponibles ont été engagés en 1969, contre 80 % l'année dernière, et que les émissions ont atteint 67%, contre 58% en 1968.

Le taux relativement fort des émissions, traduit à peu près l'effort qui a été fait. C'est ainsi, qu'en zones irriguées et que pour les actions de support, bien que les crédits disponibles aient augmenté, les taux d'engagement et d'émission ont progressé.

Pour les Zones Bours, les pourcentages d'engagements et d'émissions sont respectivement de 76 et 49 (ils étaient de 78 et 63 % en 1968) Quant à l'élevage, les engagements sont de 52% et les émissions 16% pour la DSVE et de 71 et 36% pour la DMV.

- Le Code des Investissements Agricoles est entré dans sa phase d'application. Seule l'opération concernant la "subvention pour achats de tracteurs par le privé" serait lancée au début de l'année 1970.

Les mesures et réformes, proprement agricoles, prévues au plan quinquennal sont en cours d'application. Seules les réformes de l'Impôt agricole, des droits de succession, du régime adoulaire, sont encore étudiées par les Ministères techniques intéressés.

Lors de l'année 1970, le Ministère intensifiera ses actions dans les zones irriguées, dans les zones bours et en matière d'élevage.

Dans les zones bours et en matière d'élevage, l'application du Code des Investissements Agricoles, doit permettre d'intensifier et de préciser les actions du Ministère dans ces domaines.

Les actions de support menées par la Direction de la Recherche Agronomique, la Direction de la Conservation Foncière, la Direction des Etudes Administratives Economiques et Juridiques, se dérouleront conformément aux programmes prévus au Plan Quinquennal.

CHAPITRE II

L'HYDRAULIQUE

L'HYDRAULIQUE

Ce secteur a une importance particulière dans le Plan qui prévoyait un volume de crédits de 746 millions de dirhams, soit 16 % du budget d'équipement pour la période quinquennale. Ces crédits seront essentiellement consacrés à la construction de nouveaux barrages et aux recherches hydrologiques et hydro-géologiques.

Ainsi, les réalisations en ce domaine auront un grand impact sur le plan économique et social en général et plus particulièrement sur le secteur agricole qui constitue la priorité numéro un.

L'état d'exécution de la première tranche du Plan était nettement satisfaisant puisque sur une masse de crédits disponibles s'élevant à 153.871.000 dirhams. 93 % avaient été engagés et 86 % émis.

I. EXECUTION DU PLAN EN 1969

L'année 1969 se présente de façon aussi satisfaisante que l'année 1968. Le tableau suivant donne la situation comptable provisoire au 31.12.69.

(1.000 dirhams)

Reports 1968	Crédits 1969	Total	Engagements au 31.12.69	%	Emissions au 31.12.69	%
23 056	180.520	203.576	173.532	85	172.154	84

Réalisations physiques

A. Etudes en cours

1. Etudes à caractère général : Etudes préliminaires de sites

Etudes préliminaires pour reconnaissances de sites (Oued Ksob, Nekor, Souss, etc...) et convention d'assistance technique et de prestations de personnel pour renforcer les moyens techniques de la Direction de l'Hydraulique.

2. Etudes particulières

Les études complémentaires relatives au barrage d'accumulation sur l'oued Loukkos ont nécessité un remaniement de crédits à l'intérieur du paragraphe. Les études sont en cours.

- Barrage de T'Fer

Les études d'avant-projet du barrage de T'Fer sur l'oued Loukkos se poursuivent. Toutefois, un examen plus approfondi des sites et des possibilités de régularisation du bassin ont amené la Direction de l'Hydraulique à lancer d'autres études qui concernent un autre site possible de barrage (Koudiat el Ghorfa).

Par ailleurs, il a été décidé d'entreprendre l'étude d'aménagements hydrauliques du cours de l'oued Loukkos dans le cadre de l'avant-projet général du bassin du Loukkos. Aussi, l'établissement de l'avant-projet de l'ouvrage qui sera définitivement retenu a été reporté à l'année 1970.

- Barrage sur l'oued Lakhdar

Les avant-projets de barrages sur les différents sites étudiés sont très avancés. Toutefois, il est indispensable de définir le calendrier et le programme de mise en valeur pour déterminer les caractéristiques définitives de l'ouvrage à construire. Bien que les crédits prévus sur cette ligne n'aient pas été totalement consommés, le programme des études reste conforme à celui prévu au Plan Quinquennal.

- Dépenses de premier établissement

La dotation prévue pour les véhicules a été engagée en totalité fin 1969. Il en est de même pour le matériel et le mobilier.

En ce qui concerne la construction de l'immeuble de la Direction de l'Hydraulique, cette opération n'a pu encore être engagée, le terrain affecté à cet effet qui était occupé par une autre administration sera libéré au début de 1970.

B. Etudes non lancées.

- Barrage de Dechra el Oued

Cette étude sera lancée en 1971 conformément aux prévisions du Plan.

- Barrage du N'Fis

Les études d'un deuxième barrage sur l'oued N'Fis avaient été d'abord prévues en 1968, puis reportées en 1969, du fait de la nécessité de poursuivre l'étude préliminaire du bassin du N'Fis avant de confier l'établissement de l'avant-projet à un ingénieur-conseil. Or, compte-tenu de l'importance du programme de la Direction de l'Hydraulique d'une part et du fait que l'exécution de cet ouvrage n'est pas prévue au Plan, seuls quelques travaux de reconnaissances géologiques ainsi que des levés topographiques ont été exécutés en 1969. Le reliquat sera reporté à l'année 1970 au cours de laquelle un ingénieur-conseil sera désigné pour la préparation de l'avant-projet.

C. Travaux de grands ouvrages hydrauliques

1. Travaux achevés

- Barrage Mohamed V (Mechra Klila)

. Barrage proprement dit : L'année 1969 doit voir la liquidation définitive du marché de construction du barrage, deuxième tranche.

. Tunnel tête morte : Les travaux de confortement du tunnel tête morte, rive gauche de la Moulouya, se sont achevés comme prévu en août 1969.

. Galerie du Bou Areg : Le marché a été liquidé en 1968.

. En ce qui concerne les dépenses pour l'expropriation de la retenue du barrage, l'instruction des différents dossiers est en cours et demandera le report des dépenses prévues sur les exercices ultérieurs.

. Canal d'amenée : Liquidation du marché avec l'Entrepreneur.

Une ligne de crédit a été maintenue en 1970 pour liquider les différentes réclamations.

- Barrage du Nakhla

Les travaux de confortement du barrage de Nakhla ont été achevés fin 1969. Le marché avec l'Entrepreneur a été liquidé. Le reliquat des crédits devra servir à quelques interventions de faible importance pour la finition des ouvrages et à la mise en place des dispositifs d'auscultation.

- Barrage d'El Kansera

Les travaux de surélévation du barrage d'El Kansera se sont achevés en mars 1969 comme prévu et le marché avec l'Entrepreneur est en cours de liquidation.

- Barrage du Grou

Les travaux de construction du barrage du Grou qui ont commencé en mai 1968 ont pu être achevés dans les délais ; par contre, la réalisation de la station de pompage a demandé plusieurs réajustements et le montage de cette station n'a pu s'achever qu'au début juillet 1969.

En ce qui concerne les études du grand barrage sur le Bou Regreg, l'Ingénieur-Conseil a présenté son premier rapport qui a permis de choisir le site et les caractéristiques de l'ouvrage à édifier pour l'alimentation définitive de Rabat et des villes de la côte Atlantique. Le déroulement de cette étude a subi un certain retard par rapport aux prévisions par suite des difficultés rencontrées dans les reconnaissances géologiques et l'établissement des documents topographiques.

- Adduction d'eau à partir de l'oued Grou

Les travaux d'adduction d'eau à partir du barrage sur l'oued Grou ont été confiés à la Régie des Exploitations Industrielles. Pour cela, un crédit de 14 millions de dirhams a été alloué pour l'exercice 1969. Les travaux sont actuellement terminés.

2. Travaux en cours

Travaux de grands ouvrages hydrauliques

- Barrage des Aït Aadel

Les travaux se sont déroulés normalement conformément aux prévisions et les crédits alloués sur cette ligne seront consommés en totalité. Mise en eau du barrage prévue en 1970.

- Barrage Hassan Addakhil (Ziz)

Comme les années précédentes, un crédit global de 40 millions de dirhams a été délégué à la Commission Interministérielle du Barrage du Ziz afin de répondre à l'exécution du programme 1969. Les travaux se poursuivent conformément aux prévisions.

- Barrage de garde du Loukkos

Après examen détaillé par les services techniques de la Direction de l'Hydraulique des éléments constitutifs des études initiales, il est apparu que, d'une part l'avant-projet présenté devait être repris sur de nouvelles bases,et que, d'autre part la date de réalisation de cet ouvrage pouvait sans inconvénient être différée.

- Barrage Idriss 1er (Arabat)

Les travaux de construction du barrage Idriss 1er ont démarré en mai 1969 conformément aux prévisions. Toutefois, les crédits alloués se sont révélés insuffisants pour 1969 étant donné l'échéancier présenté par l'Entrepreneur et les difficultés particulières rencontrées pour la réalisation de tous les travaux annexes (route d'accès, cité, etc...).

- Barrage de Sidi Cheho

L'examen du bilan des ressources hydrauliques du bassi de l'Oum er R'bia et de ses possibilités de régularisation a retardé le lancement de l'étude d'avant-projet du barrage de Sidi Cheho. C'est donc avec un certain retard que cette étude a débuté en mai 1969. Un marché a été passé et les travaux de reconnaissances ont été entrepris. De toute façon, la réalisation de cet ouvrage pourra se faire conformément aux prévisions du Plan.

- Barrage Youssef Ibn Tachfine (Tankist)

Les travaux de construction du barrage Youssef Ibn Tachfine ont été adjugés en mars 1969 et l'Entrepreneur s'est mis en chantier dès l'approbation du marché. Un crédit important devra être prévu pour augmenter la dotation sur cette ligne. Cette augmentation est due au raccourcissement du délai d'exécution et à la surélévation de l'ouvrage décidée par le Gouvernement pour obtenir une régularisation plus importante.

- Barrage Mansour Eddahbi (Zaouïa N'Ourbaz)

Les travaux, qui dureront 42 mois, ont commencé en avril 1969 et se déroulent normalement.

D. Grosses réparations

Les crédits alloués sur cette ligne seront consommés en totalité. Ils concernent notamment les ouvrages adducteurs de la Basse-Moulouya et le barrage du Nakhla.

E. Hydrologie

Le programme de construction de stations est en avance sur celui prévu au Plan Quinquennal. Pour les besoins de l'étude du Projet Souss, la station d'Aït Melloul sera entièrement reprise ainsi que celle d'Aoulouz. Une nouvelle station sera construite sur l'oued Inezguen.

La construction de deux stations sur le Bas-Tensift, sur l'oued Tensift et l'oued Ksob, a été entreprise.

Les crues de l'année 1968 ont engendré des dégâts ; aussi, des travaux de réparation ont été engagés sur un grand nombre de stations.

Au point de vue équipement, un gros effort est apporté à la mise en service des stations du bassin de la Moulouya et du Loukkos.

L'équipement des postes météorologiques se poursuit suivant le programme du Plan Quinquennal. Un appel d'offres a été lancé pour la fourniture du matériel dont l'installation s'est effectuée à la fin du dernier trimestre 1969.

L'étude hydrologique du N'Fis est commencée et sera suivie par celle de l'ensemble du bassin du Tensift.

F. Hydrogéologie

En géophysique, deux marchés ont été lancés dans le Haouz et à Timahdit dans le bassin de la Moulouya. Une bonne part du programme 1969 a été engagée en 1968. Au quatrième trimestre, des travaux de géophysique sur le Bas-Tensift et dans le Souss ont été effectués.

Les sondages de Tarfaya ont conduit pour le premier forage à une eau sulfureuse. Les travaux se poursuivent et, actuellement, un deuxième forage est en cours.

Sur le Souss, les travaux de forage, prévus au programme au titre de la contrepartie nationale du Projet Souss, sont terminés ; de même qu'au Tadla, la réalisation du complément et de l'approfondissement des puits témoins est également achevée. Par ailleurs, au Tafilalet, 50 % des puits témoins sont exécutés. Le débouchage des piézomètres de la Basse-Moulouya et du Gharb a été effectué pendant le quatrième trimestre 1969.

Des sondages sont prévus sur le Bas-Tensift dont le marché vient d'être adjugé.

Dans la région de Tanger, les travaux ont débuté pour l'exécution de nouveaux piézomètres à Ghorf el Akkab.

En topographie, le nivellement des puits et piézomètres se poursuit et le programme prévu pour l'année 1969 dans cette région est presque terminé.

La carte du Gharb vient d'être achevée ainsi que celle des provinces hydrogéologiques du Maroc ; toutes deux sont prêtes à la diffusion.

La programmation de la régularisation de l'Oum er R'bia a été achevée dans sa première phase au mois d'octobre 1969.

L'étude analogique du Souss a été effectuée.

II. PROGRAMME DE L'ANNEE 1970 ET DES ANNEES SUIVANTES

Depuis la présentation du Plan Quinquennal et l'établissement des Lois de Finances 1968 et 1969, une mise au point des crédits d'engagement pour toutes les opérations prévues a été faite pour tenir compte d'une estimation plus précise des projets, à la suite des différentes adjudications qui ont été lancées.

Par ailleurs, des opérations nouvelles seront lancées dès l'année 1970.

Toutes les opérations qui ont été lancées avant 1970 se poursuivent normalement aussi bien dans le domaine des études que celui des travaux.

La situation comptable pour l'année I970 se présente comme suit :

-(I.000 DH)

Reports Probables I969	Crédits I970	Total
3I.422	202.860	234.282

L'ensemble des opérations réévaluées, nouvelles et différées est donné par les tableaux suivants :

- Opérations réévaluées :

(I.000 DH)

Opérations	Coût supplémentaire
Etudes particulières :	
Dechra et Oued.....	4.000
Grands ouvra es Hydrauliques	
- Mohammed V	4.850
- Aït Aadel	3.000
- Hassan Addakhil	45.000
- Nakhla	50
- El Kanséra	200
- Barrage Grou (réduction du Coût)	- 3.780
- Sidi Cheho	I.I00
- Mansour Eddahbi	59.900
Grosses réparations	2.300
Hydrologie	3.200
Hydrogéoligie	8.000
TOTAL :	I27.820

En outre une nouvelle estimation du barrage de garde du loukkos et du barrage Idriss ler a permis de dégager un montant de crédit de 23.450.000 DH se ventillant comme suit :

- Barrage de garde du Loukkos 8.450.000 DH
- Barrage Idriss 1 er (araba) I5.000.000 DH

- Opérations nouvelles :

(I.000 DH)

Opérations	Coût de l'opération
Etudes générales:	
- Convention Electricité de France	3.000
-Oum est R'Bia	I.000
Etudes particulières	
-Reprise de l'étude du bassin du Loukkos	5.700
Grands ouvrages hydrauliques	
- Barrage du Loukkos.....	I3I.900
- Youssef Ibn Tachfine (Tankist) ouvrage de tête	58.530
TOTAL :	200.I30

-Conclusion :

Ainsi, et compte tenu des réévaluations, opérations nouvelles et annulations, le programme des réalisations pour le restant de la période quinquennale et au-delà se présente comme suit :

(I.000 DH)

I970	I97I	I972 et suivants
202.860	233.620	445.600

Au total, les crédits pour les années à venir (I970 - I972) s'élèvent à 882,080 millions de DH, contre 577,580 DH initialement prévus par le plan quinquennal, soit une mojoration d'environ 53 %, qui est due pour une large part aux opérations nouvelles. Ainsi, il est prévu un élargissement du programme et une accélération du rythme d'exécution dans le domaine de l'hydraulique, on peut d'ores et dèjà penser que les objectifs du plan seront largement réalisés, voire même dépassés.

CHAPITRE III

LA PROMOTION NATIONALE

PROMOTION NATIONALE

-=-=-=-

La Promotion Nationale a reçu pour mission essentielle de diminuer le sous-emploi dans le milieu rural ; elle doit être cependant menée dans une optique de développement économique, pour être en mesure de contribuer à l'équipement et à la mise en valeur du pays, et plus particulièrement des régions deshéritées du royaume.

A la lumière des expériences du passé et des résultats obtenus lors des plans précédents, le Plan Quinquennal a précisé certaines recommandations pour la Promotion Nationale ; celle-ci doit s'attacher à :

- augmenter le nombre de ses travailleurs pour faire face à la demande croissante de l'emploi ;
- élargir et perfectionner son champ d'action par la recherche et l'application de techniques spécialement adaptées à son mode d'intervention, par la sélection des projets les plus rentables et par l'amélioration de l'encadrement ;
- inscrire son action dans le cadre d'un développement intégré tenant compte des conditions et des besoins locaux, comme des priorités nationales ;
- enfin, faire prendre conscience aux populations que leur mieux être social dépend du travail qu'elles consacreront à leur développement économique .

En ce qui concerne le programme d'action pour la période quinquennale, il est prévu 123 millions de journées de travail pour la réalisation de travaux de mise en valeur, d'infrastructure et d'équipement. Le coût de ces investissements a été estimé à 451,7 millions de DH auxquels s'ajoute l'équivalent des dons céréaliers étrangers (615.000 tonnes de blé) qui permettront de verser une partie du salaire en nature.

Le financement de la somme de 451,7 millions de DH sera assuré soit par un compte spécial géré par la Promotion Nationale (projets 2ème partie du programme), soit directement par les budgets normaux des Ministères, Offices ou Provinces (projets 1ère partie); la répartition est la suivante :

	Millions de DH
- Promotion Nationale :	119,7
- Ministères :	332
Total	451,7

En 1968, bien que défavorisée par un recrutement en main-d'oeuvre rendu difficile par une camapgne agricole exceptionnelle, la Promotion Nationale a réalisé environ 19.610.000 journées de travail.

Résultats de l'année 1969

En 1969 la Promotion Nationale a réalisé un nombre de journées de travail de 19.200.000 qui se décomposent comme suit :

... / ...

1ère partie : 5 300 000 journées de travail.
Pour ce type de chantiers, le salaire en nature est payé par la Promotion Nationale les autres frais sont à la charge des services techniques (Direction de la mise en valeur- Eaux et Forêts - Travaux Publics), ou des Budgets Provinciaux.

2ème partie : 13 900 000 journées de travail.
Pour ce type de chantiers, la Promotion Nationale paie tous les frais c'est-à-dire le salaire en espèce et en nature, l'achat du petit matériel, matériaux et les frais de transport.

Sur le plan de l'emploi, 19 200 000 journées de travail représentant l'occupation d'environ 100 000 hommes pendant 200 jours par an.

Le tableau en annexe indique le nombre de journées de travail par province.

La répartition par type de travaux est la suivante :

1°) Mise en valeur : Travaux qui ont un effet direct sur la production : petite et moyenne hydraulique reboisement, défense et restauration des sols, plantations fruitières, aménagements des sols etc. Ces travaux, qui ont absorbé environ 55 % des journées de travail soit 10 560 000 se sont traduits par la réalisation de
/ et 23 000 ha de Défense et Restauration des sols,/reboisement, 15 000 ha d'aménagement sylva-pastoral et 150 kms de réseau d'irrigation (Seguia et Khettara) dont la grande majorité se situe dans les provinces du Sud.

2°) Infrastructure : il s'agit essentiellement de travaux de voies de communication : moins directement productifs que ceux de mise en valeur ils les conditionnent souvent en desservant certaines régions de montagne, en facilitant l'évacuation des produits. Les routes permettent également aux touristes d'acceder à des sites de valeur - Ces projets sont exécutés par les Services des Travaux Publics et des Eaux et Forêts - Ces travaux ont nécessité 28 % des journées de travail soit 5 400 000.

4 000 kms de voies de communication ont été créés, aménagés ou entretenues principalement dans les provinces du Rif et dans l'Atlas.

3°) Equipement : Travaux édilitaires communaux (logements économiques, aménagement des souks, assainissement).

17 % des journées de travail (3 240 000) ont servi à la construction de logements et à l'équipement des centres ruraux.

.../

Les travaux réalisés sont les suivants :

a) Construction de logements dans le cadre de la lutte contre les bidonvilles, 2 500 maisons ont été construites surtout dans les provinces de Fès, Marrakech, Settat et Taza ;

b) Assainissement et terrassement : 1 500 000 m3

c) Lutte antipaludique : sous la tutelle du Ministère de la Santé Publique et dans le cadre de la lutte antipaludique, 200 000 maisons ont été traitées.

Du point de vue de l'utilisation des crédits (2e partie), la situation est la suivante.(1)

Imputation	Coût du programme	Crédits dépensés	Reports 1969-1970
Main-d'oeuvre non spécialisée.....	26 478 116	22 023 499	4 454 616
Main-d'oeuvre spécialisée..	1 271 840	1 068 586	207 030
Achat de petit matériel, matériaux de constructions et frais de transport....	5 943 927	3 647 113	2 353 602
TOTAL.....	33 693 883	26 739 198	7 015 248

La comparaison des réalisations aux prévisions du Plan permet de mieux apprécier l'ampleur des efforts. Le plan quinquennal qui a tenu compte à la fois des impératifs démographiques et des possibilités et moyens de progression, a prévu de réaliser 123 millions de journées de travail, soit 24,6 millions par an en moyenne.

(1) Les crédits dépensés diffèrent des sommes versées par les administrations au compte spécial du Trésor, en raison des décalages qui existent entre l'alimentation de ce compte et les dépenses réelles.

Les prévisions et les réalisations se décomposent comme suit :

- Nombre de journées de travail

(millions de journées)

NATURE DES TRAVAUX	PREVISIONS	REALISATIONS
Mise en valeur	14,5	10,6
Infrastructure	6,5	5,4
Equipement	3,5	3,2
T O T A L	24,5	19,2

- Dépenses (en millions de dirhams)

NATURE DES DEPENSES	PREVISIONS	REALISATIONS
Salaires en espèces	14,4	22,0
Encadrement	3	1,1
Matériel, matériaux et frais de transport	16,5	3,6
T O T A L	23,9	26,7

La différence entre les prévisions et les réalisations en journées de travail provient avant tout de la faible participation de services techniques au Programme de la Promotion Nationale.

En ce qui concerne les dépenses, on remarque que le salaire en espèce accuse un dépassement assez important du fait qu'une certaine partie des dépenses qui devait être supportée par les services techniques n'a pas eu lieu.

II.- PROGRAMME D'ACTION POUR L'ANNEE 1970.

Pour la réalisation de 1610 projets il est prévu environ 23.441.357 journées de travail dont 5.186.878 au titre de la première partie du programme et 18.254.479 au titre de la deuxième partie.

La répartition de ces journées de travail selon les services techniques est la suivante :

	Mille journées de travail
- Autorités locales	8 648
- Travaux Publics	6 713
- Direction de la Mise en Valeur	4 629
- Eaux et Forêts	3 357
- Santé	94
TOTAL :	23.441

A ce chiffre, il convient d'ajouter 4 516 mille journées de travail au reliquat du programme 1969 qui n'a pas été entièrement réalisé.

Au total le nombre de journées de travail prévu est de l'ordre de 27.957.357. Le tableau en annexe 2 indique la répartition par provinces.

Le montant des crédits nécessaires à la réalisation du programme 2ème partie est de l'ordre de 43.358.632 Dh qui se répartissent ainsi :

- Main d'oeuvre non spécialisée :	33.596.702 Dh
- Main d'oeuvre spécialisée :	1.128.962 Dh
- Achat de petit matériel, matériaux de construction et frais de transport :	8.632.962 Dh

LE NOMBRE DE JOURNEES DE TRAVAIL EFFECTUE PAR PROVINCE AU 31 DECEMBRE

1 9 6 9

- ANNEXE I -

PROVINCES	N. J. T.
Oujda	374 000
Nador	1 157 000
Al Hoceima	1 100 000
Fès	1 432 000
Taza	1 170 000
Meknès	1 326 000
Ksar-Es-Souk	2 992 000
Kénitra	992 000
Rabat Préfecture	283 000
Tétouan	2 060 000
Tanger	247 000
El-Jadida) Khouribga) Casablanca Settat	590 000
Casablanca Préfecture	290 000
Beni-Mellal	467 000
Marrakech	608 000
Safi	235 000
Ouarzazate	3 250 000
Agadir	559 000
Tarfaya	152 000
Total	19184 000

ANNEXE II

NOMBRE DE JOURNEES DE TRAVAIL
A REALISER EN 1970

PROVINCES	N. J. T.
Agadir.....	2 297 388
Al-Hoceima.....	1 187 194
Beni-Mellal.....	403 685
El-Jadida.....	861 244
Fès.....	1 283 845
Kénitra.....	1 321 334
Khouribga.....	117 382
Ksar-Es-Souk.....	4 467 104
Marrakech.....	393 044
Meknès.....	1 098 660
Nador.....	896 854
Ouarzazate.....	3 171 327
Oujda.....	306 896
Safi.....	409 629
Settat.....	241 608
Tanger.....	182 982
Tarfaya.....	235 350
Taza.....	1 765 545
Tétouan.....	2 208 672
Casablanca **préfecture**	238 078
Rabat-Salé.....	353 536
TOTAL.....	23 111 357

CHAPITRE IV

LE TOURISME

LE TOURISME

Pour une large diffusion du tourisme, le Plan a orienté la politique touristique vers le développement des hébergements hôteliers de catégorie moyenne. Pour ce faire, l'Etat reste le promoteur et le stimulant dans le domaine des investissements.

Dans le cadre de l'expansion touristique, le Plan a basé son action sur une politique d'aménagement des zones tendant à concentrer l'effort sur des régions naturelles privilégiées et à constituer des complexes touristiques dûment équipés en matière d'hébergement hôtelier, d'accueil et de loisir.

Pour réaliser ce programme le Plan a prévu pour la période quinquennale un investissement égal à 760 031 000 DH se répartissant ainsi :

- secteur public	171 090 000 DH
- secteur semi-public	437 894 000 DH
- secteur privé	151 047 000 DH
	760 031 000 DH

L'année 1968 s'est révélée comme une année de transition en ce qui concerne le secteur touristique du fait de l'achèvement des opérations inscrites dans le Plan Triennal et de la mise au point des décisions nécessaires au lancement des opérations du Plan Quinquennal. Ceci explique le retard pris dans la construction hôtelière et dans le lancement du programme quinquennal.

- les émissions de l'O.N.M.T. se sont élevées à 15 786 000 DH, soit 51 % des crédits disponibles
- les émissions concernant les ZAP ont atteint 11 807 000 DH soit 56 % des crédits disponibles
- les émissions de l'O.N.C.F. représentent 66% des crédits disponibles.

Les réalisations en termes physiques sont les suivantes :

a/ O.N.M.T.

L'année 1968 a vu surtout l'achèvement des opérations du Plan Triennal par la création de 900 lits. Quant au programme prévu pour 1968 dans le cadre du Plan Quinquennal, il a porté sur les études techniques et le choix des terrains pour les nouvelles réalisations.

b/ O.N.C.F.

Le programme de l'O.N.C.F. a porté sur l'aménagement, l'extension et l'entretien de certains hôtels existants.

La capacité hôtelière O.N.C.F. à la fin de 1968 etait de 999 lits.

c/ Secteur semi-public

-Achèvement des hôtels entamés durant le Plan Triennal soit 340 lits pour un coût de 8 630 000 DH.

d/ Secteur privé

En 1968, le secteur privé a terminé les opérations du Plan Triennal: 250 lits pour un coût total de 4 200 000 DH. Il a entrepris aussi des constructions nouvelles.

En général,

, le retard constaté dans les réalisations est notable. Ce retard s'explique par le fait que 1968 est la première année du plan, nécessitant ainsi des études préalables et de nouvelles dispositions.

I. EXECUTION DU PLAN AU COURS DE L'ANNEE 1969

A. Nombre de touristes.

Le plan avait prévu pour 1969 une rentrée de 760 000 touristes au Maroc répartis comme suit :

	640 000 touristes de séjour
	120 000 touristes de croisière
Total	760 000

Les rentrées effectives de touristes pour la même année ont été de 716 000 soit 21% de plus qu'en 1966 ces touristes se ventilent comme suit:

	621 000 touristes de séjour
	95 000 touristes de croisières
Total	716 000

Ainsi, il s'est avéré que les prévisions du Plan, à quelques milliers de touristes près, ont été atteintes, en ce qui concerne notamment les touristes de séjour.

B. Les réalisations

1.000 DH

	Crédits disponibles	SITUATION AU 31/12/1969			
		Engagements	%	Emissions	%
Hébergement					
ONMT	14.500	14.000	96,5	14.000	96,5
ONCF Etat	7.447	3.786	51,1	4.000	53,8
Camping Caravaning	900	291	32,3	291	32,3
Aménagement	31.100	19.086	61,3	19.086	61,3
TOTAL	53.947	40.163	74,4	37.377	70

L'année 1969 a été une année de prise de décision pour la réalisation de nombreux projets. Elle permet de dresser un premier bilan des réalisations du Plan Quinquennal.

1. Secteur Public

a) Hébergements hôteliers

1) Aspect Comptable

- O. N. M. T. Le total des crédits alloués à l'Office National Marocain du tourisme au titre de l'année 1969 s'élève à 14.500.000 DH.

Les engagements au 31 Décembre 1969 se chiffrent à 14.000.000 DH, soit 96,5 % du total des crédits disponibles.

Le tableau suivant donne l'état récapitulatif des engagements et émissions au 31 Décembre 1969.

1.000 DH

SECTEUR	Crédits disponibles	Situation provisoire au 31/12/69			
		Engagement	%	Emissions	%
O. N. M. T.	14.500	14.000	96,5	14.000	96,5

2/ Aspect Physique

Le programme 1969 a porté sur la rénovation des hôtels déjà existants, l'achèvement de certaines constructions entamées durant le Plan Triennal ainsi que l'extension de certains hôtels.

Les opérations spécifiques de la chaîne 3 étoiles ont porté sur des études techniques.

A la suite de ces études, des modifications dans la localisation et le standing des constructions sont intervenues.

Durant l'année 1969, les interventions ont porté sur les aménagements et la construction de nouveaux hôtels (Mérinides, Almoravides, Agadir).

b) Camping Caravaning :

Le programme de 10.000 places prévu par le Plan Quinquennal qui devait débuter en 1968 se présente de la façon suivante :

- Chaîne Publique : 4.000 places
- Chaîne Etat-Collectivités : 2.000 places
- Chaîne financée par les Municipalités et Collectivités locales : 4.000 places.

Les crédits disponibles au titre de l'année 1969 dans le budget O.N.M.T. pour l'opération camping caravaning s'élèvent à 900.000 Dh. Le tableau suivant donne la situation des engagements et des émissions au 31-12-69.

CREDITS DISPONIBLES	SITUATION AU 31 Décembre 1969.			
	Engagement	%	Emission	%
900	291	32,3	291	32,3

Des études d'implantation ont été entamées pour la réalisation des emplacements dont le financement est assuré tant par l'Etat que par les Collectivités locales.

En ce qui concerne les projets que les Municipalités doivent financer toutes seules le Ministère du Tourisme est en relation avec celui de l'Intérieur pour activer les réalisations.

.../...

C) Les Aménagements

Le plan Quinquennal avait prévu pour les aménagements touristiques une enveloppe globale de 47 millions de DH se répartissant comme suit :

1°) Poursuite de l'aménagement des ZAP	30.000.000
2°) Création de réserves de chasse	5.000.000
3°) Etudes d'aménagement et, éventuellement premiers travaux à Ksar Seghir	5.000.000
4°) Pré-études de zones	3.000.000
5°) Sites et monuments	4.000.000
Total	47.000.000

Situation au 31/12/69

- Achèvement des opérations du Plan Triennal	20.743.060 DH
- Golf Royal de Dar Es- Salam	6.100.000
- Crédits d'études	1.000.000
Total	27.843.000 DH
Solde	20.356.940 DH

L'utilisation de ce solde sera précisée après la définition du nouveau programme par le Ministère du Tourisme et l'exécution des études nécessaires par le Ministère des Travaux Publics.

2) C. N. C. F.

L'année 1969 a été consacrée à l'aménagement des hôtels de la chaîne. Le programme a été réalisé soit par autofinancement soit par des crédits délégués par l'Etat, au fur et à mesure de l avancement des travaux.

Aspect Comptable

Au premier Janvier 1969, les crédits disponibles par autofinancement s'élévent à 2.081.000 DH.

1 000 DH

Crédits disponibles		Situation au Décembre 1969							
		Autofinancé				Etat			
Autofinancé	Etat	Engagement	%	Emission	%	Engagement	%	Emission	%
2 081	(1)	1 631	78,3	1 331	64	6 786	100	4 000	53,8

D'après les informations fournies par l'ONCF, les émissions correspondant à l'année 1969 ont été de 2 534 000 DH contre 4 000 000 DH, chiffre enregistré par la Trésorerie Générale. Cette divergence provient du fait que le Ministère des Finances considère comme émis tous les crédits qu'il délègue à l'ONCF.

Aspect Physique

a) programme financé par l'Etat

- l'extension de l'hôtel des Iles d'Essaouira (80 lits en plus) a été réalisée. Quelques aménagements sont en cours d'exécution.

- la première étape des travaux d'extension du Palais Jamaï de Fès est en cours d'exécution, 75 chambres nouvelles, salle à manger, salon, Bar, piscine, réception, parking et locaux techniques. Le gros oeuvre est en cours d'achèvement

b) programme autofinancé

Divers aménagements d'hôtels ont été terminés, d'autre sont en cours d'exécution dans les hôtels suivants :

- Mamounia - Marrakech
- Hôtel Transatlantique - Casablanca
- Transatlantique - Meknès
- Hôtel des Iles - Essaouira

3. Secteurs semi-public et privé

Les projets terminés ou en chantier au 31 Décembre 1969 des secteurs semi-public et privé, représentent une capacité de 10 000 lits. Par ailleurs, 19 000 lits sont en avant-projets.

---

(1) Les crédits sont ouverts à l'ONCF au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Le Plan prévoyait 28 443 lits à réaliser pour la période quinquennale 1968-1972 par les secteurs semi-public et privé dont 11 636 pour le semi-public et 16 807 pour le privé ; le coût global est respectivement égal à 252 686 000 DH et 383 000 000 DH.

Le tableau7 donne les projets terminés ou en chantier, avec les investissements correspondants.

-. Financement

Le crédit Immobilier et Hôtelier est l'organisme habilité à accorder des prêts à la construction et à l'équipement des hôtels du secteur privé. Il est appelé à financer 57 % des dépenses prévues, soient 383 000 000 DH. La structure financière, administrative et technique de cet organisme a été renforcée et adaptée au besoin du financement du secteur touristique.

Pour l'exercice 1969, 53 projets ont été réalisés avec le concours du crédit Immobilier et Hôtelier pour un investissement de 163 018 000 DH. Les autorisations de l'année ont été de 95 487 000 Dri et les déblocages effectifs ont accusé le montant de 56 423 000 DH, ainsi que le montre le tableau suivant :

1 000 DH.

Année	Nbre d'affaires réalisées	Investissements	Crédits autorisés	%	Déblocages	%
1969	53	163 018	95 487	56,5	56 423	34,6

D. Mesures

1. Transport

Afin de lever certains goulets d'étranglement, le Maroc s'est affilié en 1969 au système des cartes vertes d'assurances automobiles ; de plus les permis de conduire étrangers sont devenus valables. Quant aux formalités d'entrées, 60 pays sont dispensés de visa d'entrée.

Dans le domaine des transports touristiques intérieurs, 39 agréments ont été accordés à des sociétés de transport, dont 20 pour la CTM Aussi et afin de faire face à la pénurie de cars. L'importation de ces derniers a été libéralisée.

La création d'une nouvelle compagnie aérienne de lignes intérieures ne manquera pas de donner une nouvelle impulsion au tourisme.

2. Hôtellerie

En ce qui concerne l'hôtellerie, différents textes ont été préparés [redacted] :

- projet de Dahir réglementant le statut de l'hôtellerie
- projet de Dahir relatif à la modernisation et aux travaux de rénovation et d'entretien des immeubles affectés à l'hôtellerie
- projet de Dahir concernant les modalités de classement des hôtels, motels et villages de vacances
- projet de Dahir concernant le classement des restaurants
- projet de Dahir instituant une procédure spéciale pour accélérer la mise en valeur touristique de la baie d'Agadir.

Par ailleurs, il est à noter que des textes d'application des décrets réglementant les professions d'"agence de voyage" et de "guide" ; ainsi que le Dahir étendant la prime d'équipement à la zone de Casablanca et Mohammedia, ont été promulgués.

CONCLUSION

L'année 1969 que ce soit dans le secteur public, semi-public ou privé a vu la réalisation de certains projets du Plan. Elle a aussi été caractérisée par l'afflux en masse de promoteurs étrangers dans la construction d'hôtels.

La construction de la chaîne modèle 3 étoiles par l'ONMT qui doit servir d'exemple aux promoteurs privés a été modifiée dans l'emplacement de certains hôtels et dans leur capacité, ce qui a entraîné un certain retard.

Il faut noter que la commission de classement des hôtels a homologué 1 260 lits supplémentaires. Aussi, la capacité hôtelière à la fin de 1969 était de 24 100 ventilés comme suit :

- situation à la veille du Plan	19 800
- projets terminés au 31.12.69 et homologations nouvelles	4 300
	24 100

A ce chiffre s'ajoutent les projets en chantier en 1969 qui s'élèvent à 6 600, soit un total de 30 700 lits (voir tableau 7).

En ce qui concerne les camping caravanings, le problème de la gérance de ces emplacements doit être revu par les municipalités. Les municipalités devraient assurer leur signalisation et les entretenir.

Quant aux aménagements touristiques, on constate un retard dans l'exécution des travaux. Le résultat des études réalisées ont permis de constater que les estimations initiales sont insuffisantes.

II. PROGRAMME 1970 ET ANNEES SUIVANTES

Les années 1970 et suivantes verront l'achèvement des opérations du Plan Quinquennal. En effet l'O.N.M.T. réalisera la chaîne modèle 3 étoiles et l'hôtel 5 étoiles d'Agadir entrepris en 1969. Le travail d'aménagement et de rénovation sera poursuivi.

Quant aux secteurs semi-public et privé, ils entreprendront la construction de 25 hôtels d'une capacité totale de 6 340 lits pour un montant de 177 063 000 DH.

Les tableaux 8, 9 et 10 donnent les réalisations des secteurs public semi-public et privé pour les années 1970, 1971 et 1972.

Pour le financement des projets du secteur privé, le crédit immobilier et hôtelier poursuivra son effort au courant de 1970 et des années suivantes. Cet effort se traduira par un accroissement constant des investissements hôteliers susceptibles d'atteindre pleinement les objectifs définis par le Plan.

Programme Hôtelier O.N.C.F. pour 1970.

En 1970, l'ONCF poursuivra son programme d'aménagement des hôtels et terminera la première tranche du Palais Jamaï de Fès. Dès la mise en service de cette première tranche, les travaux concernant l'exécution de la deuxième tranche (46 chambres) seront entrepris.

L'O.N.C.F. envisage de terminer en 1970 les travaux entrepris au cours du deuxième trimestre 1969 concernant les aménagementsde l'hôtel des Iles.

Quant au programme autofinancé, il portera sur les aménagements de l'hôtel Mamounia de Marrakech et sur le remaniement des locaux de l'hôtel Transatlantique de Casablanca.

Projets réévalués

Hôtel O.N.M.T. d'Agadir : prévu initialement pour un coût de 10 000 000 DH, cet hôtel sera promu à la catégorie 5 étoiles et coûtera 20 000 000 DH. Sa capacité reste inchangée : 400 lits.

En outre, un crédit supplémentaire de 2 855 000 DH a été prévu pour les écoles hôtelières (Marrakech, Agadir, Rabat, Tanger, Fès). Le Plan avait prévu 4 483 000 DH.

Projets Nouveaux

a) Les études

Un crédit de 1 500 000 DH concernant les études a été ouvert par la loi de finances 1970. Ces études concernent entre autres :

- le profil et les caractéristiques des touristes attendus dans les prochaines années

- l'inventaire précis des moyens d'hebergement, de restauration d'animation et de transports

- l'analyse des prix des séjours au Maroc et dans les pays concurrents.

- la connaissance des coûts de construction au Maroc et des moyens de les réduire.
- la rentabilité des capitaux investis dans le tourisme
- les accès au Maroc tant par voie aérienne que par voie maritime
- l'appréciation des avantages apportés à l'économie nationale par divers tourismes (tourisme intérieur, tourisme de clubs, tourisme de masse de luxe, tourisme spécialisé ; chasse, pêche, golf, congrès etc ...)
- l'analyse des modalités d'aménagement touristique du territoire à préconiser
- les études régulières d'impact de la publicité
- études diverses tels par exemple le marché des jeux et l'apport au développement du tourisme des casinos.
- mise en place des structures permettant une information systématique sur la plupart des éléments cités.

b) la chaîne modèle 3 étoiles prévue au Plan sera remplacée par une nouvelle chaîne.

Nouvelle Chaîne

localité	catégories	Nbre de lits	coût 1 000 DH
Tanger	3	300	6 750
Chaouen	3	200	4 500
El Hoceima	3	300	6 750
Oujda	3	200	4 500
Ifrane	4	200	5 500
Kelaâ Mgouna	3	200	4 500
Oukaïmeden	3	200	4 500
Taliouine	3	200	4 500
Goulimine	3	200	4 500
Ifni	3	200	4 500
Total		2 200	50 500

Prévue initialement pour abriter 1 340 lits pour un coût global de 24 950 000 DH, la chaîne 3 étoiles a été modifiée et réalisera 2 200 lits pour 50 500 000 d'investissements.

c) autres opérations nouvelles

- hôtel des Mérinides	1 700 000 DH
- hôtel des Almoravides	780 000 DH
- hôtel Zalagh	1 200 000 DH
Total	3 680 000 DH

Le centre de Formation de Benguérir : aménagement et équipement du Centre de Benguérir pour former le personnel subalterne hôtelier pour un coût de 500 000 DH.

Projets différés

La chaîne modèle 3 étoiles O.N.M.T. prévue dans le Plan a été révisée au point de vue capacité et localisation.

Camping Caravaning

En ce qui concerne les camping caravaning, le programme du Ministère du Tourisme en 1970 portera notamment sur l'aménagement de 4 000 emplacements (chaîne publique). Il essayera aussi de contrôler la gestion des terrains de camping des municipalités.

Pour la publicité, le Ministère du Tourisme éditera une brochure donnant la liste de tous les camps exploités et les renseignements s'y rapportant. Une publicité dans les magazines est aussi envisagée...

CAMPING - CARAVANING

PLAN QUINQUENNAL

ventilation du financement. 1.000 DH.

Localité	Unité	Nbre d'emplacements	Financement de l'Etat	Financement collectivités locales	Total	1970	1971	1972
ETAT								
Tanger	1	600	1.200	-	1.200	800	200	200
Mehdia	1	400	800	-	800	540	260	-
Moulay Bouselham	1	400	800	-	800	540	260	-
Martil	1	600	1.200	-	1.200	200	400	600
Al-Hoceima	1	500	1.000	-	1.000	200	300	500
Nador	1	400	800	-	800	-	200	600
Rabat	1	300	600	-	600	600	-	-
Tiznit	1	400	800	-	800	-	200	600
Safdia	1	400	800	-	800	-	260	540
Total Etat	9	4.000	8.000	-	8.000	2.880	2.080	3.040
ETAT et COL-LOCALES	8	2.000	1.600	2.400	4.000	960	320	320
COLLECTIVIT. LOCALES								
Immouzer	1	400	-	800	800			
El Ksiba	1	400	-	800	800			
Ourika	1	200	-	400	400			
Chaouen	1	300	-	600	600			
Sefrou	1	400	-	800	800			
Midelt	1	400	-	800	800			
Ifrane	1	200	-	400	400			
Cap Blan	1	200	-	400	400			
Beni-Mellal	1	400	-	800	800			
Larache	1	400	-	800	800			
Azrou	1	400	-	800	800			
Ouezzane	1	300	-	600	600			
Total Coll. Loc.	12	4.000	-	8.000	8.000			
Total Général	29	10.000	9.600	10.400	20.000	3 840	2.400	3.360

Les Aménagements

- Tanger : La viabilisation du secteur confié à la Société Nationale d'Aménagement de la Baie de Tanger se poursuivra en 1970.
- Agadir : L'Aménagement de la Baie d'Agadir est conditionné par le résultat des études qui sont en cours :

- Smir-Al Hoceima : l'aménagement de ces 2 zones sera poursuivi.

En définitive, le programme public de l'année 1970 et suivantes, s'établit comme suit :

1.000 DH

	CREDITS 1 9 7 0			1971	1972
	REPORTS	LOI DE FINANCES	TOTAL		
Hébergements					
O.N.M.T.	1.109	22.750	23.859	34.900	32.400
O.N.C.F. - Etat	3.447	-	3.447	-	-
Aménagements	12.014	16.200	28.214	8.640	-
T O T A L	16.570	38.950	55.520	43.540	32.400

CONCLUSION :

Malgré une amélioration considérable dans le secteur Tourisme depuis 1968, les difficultés persistent. Elles devront être surmontées si l'on veut aboutir à un développement harmonieux du Tourisme au Maroc.

Les opérations nouvelles ont porté sur un montant total de 54 180 000 DH pour les hébergementset 1 500 000 DH pour les études.

Le montant des réévaluations est de 10 000 000 DH (réévaluations concernant la formation spécifique non comprise). Les opérations abandonnées ont porté sur une somme de 24 950 000 DH.

N O T A : La formation hôtelière est traitée dans le chapitre "Formation spécifiques", page 157.

Tableau n° 1.

INVENTAIRE DES PROJETS TERMINES
AU 31 DECEMBRE 1 9 6 0

SECTEUR SEMI-PUBLIC

Localités et noms des projets	Catégorie	Nombre de lits	Investissement en 1 000 DH.
FES			
RAMADA	4	120	2 670
SMIR RESTINGA			
PETIT MIROU.	3	96	2 000
SIDI HARAZEM			
SOCIETE DE SIDI HARAZEM	4	128	3 960
Total		344	8 630

Tableau n° 2.

INVENTAIRE DES PROJETS TERMINES AU
31 DECEMBRE 1968

SECTEUR PRIVE

Localités et noms des projets	Catégorie	Nombre de lits	Investissement en 1 000 DH.
TANGER			
Extension Pasadena	4	100	2 000
AGADIR			
Extension Marhaba	5	50	1 208
Extension Tamri	2	42	1 576
BOUIZAKARNE			
Ouakrim	2	18	204
Seïdia	1	40	220
Total		250	4 208

Tableau n° 3.

INVENTAIRE DES PROJETS TERMINES
AU 31 DECEMBRE 1969

SECTEUR SEMI-PUBLIC

Localités et noms des projets	Catégorie	Nombre de Lits	Investissements en 1 000 DH.
SMIR RESTINGA			
Mdiq I	3 VV (1)	654	12 500
Mdiq II	3	600	9 400
EL HOCEIMA			
Somavivac Ext.	3 VV (1)	200	1 500
MOHAMMEDIA			
Samir	4	200	6 133
MARRAKECH			
Ramada	4	120	3 000
TOTAL		1 774	32 533

(1) VV = villages de vacances.

Tableau n° 4.

INVENTAIRE DES PROJETS TERMINES AU 31 DECEMBRE 1969

SECTEUR PRIVE

Localités et Noms des projets	Catégorie	Nombre de lits	Investissements en 1 000 DH.
TANGER			
Buence Aires	2	50	257
Africa Hôtel	4	168	1 300
Extension Challah	4	100	3 000
Chahrazad	4	200	7 000
Africa Palace	4	300	8 542
AGADIR			
Société le Kamal	3	96	1 730
Extension Haceinda	3	68	1 225
Extension Royal Hôtel	3	62	1 480
AL HOCEIMA			
Pension Rif	1	76	280
MARRAKECH			
Al Mouatamid	3	90	1 100
Holiday Inns	5	600	25 500
TOTAL		1 830	51 334

Tableau n° 5.

PROJETS EN CHANTIER EN 1969
SECTEUR SEMI-PUBLIC

Localités et noms des projets	Catégorie	Nbre de lits	Investissement en 1 000 DH.	Date de début des travaux	Date de fin des travaux
AGADIR					
R.A.M.	4	392	9 555	1968	1970
SMIR RESTINGA					
Hôtel Yosmin SAT	4	410	9 000	1969	1970
Extension Villages SAT	3	440	5 500	1969	1970
BENI-MELLAL					
Ramada	4	120	2 800	1967	1970
KSAR-ES-SOUK					
Ramada	4	120	2 800	1967	1970
OUARZAZATE					
Ramada	4	120	2 800	1967	1970
AZEMMOUR					
Municipalité	3 VV	200	4 000	1969	1970
TOTAL		1 802	36 455		

VV = villages de vacances.

Tableau n° 6

PROJETS EN CHANTIER EN 1969
SECTEUR PRIVE

Localités et noms des projets	Catégorie	Nombre de lits	Investissement en 1 000 DH	Date de début des travaux	Date de fin des travaux
TANGER					
Holiday Inns	5	600	25 500	1969	1970
Tanja Flandria	4	350	5 936	1968	1970
ETA	4	362	7 240	1968	1970
AGADIR					
Africa Palace	4	500	8 000	1968	1970
E. T. A.	4	300	4 800	1968	1970
Andadou	3	66	1 800	1969	1970
Pyramide, extension	2	38	578	1969	1970
SMIR RESTINGA					
Kabylia	3	310	3 200	1969	1970
MARRAKECH					
S. I. M.	4 VV	420	10 000	1969	1970
Ourika	2	40	1 829	1969	1970
FES					
Holiday Inns	5	600	25 500	1969	1970
CASABLANCA					
Holiday Inns	5	600	25 500	1969	1970
Ikrame	3	96	2 400	1968	1970
Falaises	4	192	4 096	1969	1970
RABAT					
Mme. DESPOS	3	60	924	1969	1970
Moulay Bousselham	3	60	1 300	1969	1970
Arbaoua	2	34	459	1968	1969
TOTAL :		4 628	128 462		

Tableau n° 7

SITUATION DE LA CONSTRUCTION HOTELIERE AU 31.12.69

SECTEUR	SITUATION	Catégorie 5-4 étoiles Nbre de lits	Catégorie 3-2-1-étoiles Nbre de lits	Capacité totale Nombre de lits	Investissements en milliers de dh
PUBLIC	Terminés au 31.12.68	80		80	2 500
	Terminés au 31.12.69				
	En chantier en 1969	150		150	8 000
	En chantier en 1970	634	2 000	2 634	73 400
S/ TOTAL		864	2 000	2 864	83 900
SEMI-PUBLIC	Terminés au 31.12.68	248	96	344	8 630
	Terminés au 31.12.69	320	1 454	1 774	32 533
	En chantier en 1969	1 162	640	1 802	36 455
	En chantier en 1970	660	2 000	2 660	67 400
S/ TOTAL		2 390	4 190	6 580	145 018
PRIVE	Terminés au 31.12.68	150	100	250	4 202
	Terminés au 31.12.69	1 368	462	1 830	51 334
	En chantier en 1969	3 924	704	4 628	128 462
	En chantier en 1970	3 580	2 104	5 684	109 963
		9 022	3 370	12 392	293 961
TOTAL GENERAL STRUCTURE		12 276	9 560	21 836	522 879
		56%	44%	100%	

Des estimations ont été faites pour le coût de certains projets.

Tableau 8.

PROJETS O.N.M.T.

Localités	Catégories	Nombre de lits	Investissement en 1 000 DH
Tanger	3	300	6 750
Chaouen	3	200	4 500
Al-Hoceima	3	300	6 750
Oujda	3	200	4 500
Ifrane	4	200	5 500
Kelaâ Mgouna	3	200	4 500
Oukaïmeden	3	200	4 500
Taliouine	3	200	4 500
Goulimine	3	200	4 500
Agadir	5	400	20 000
Hérinides		34	1 700
Zallagh		aménage.	1 200
Ifni	3	200	4 500
Almoravides	-	achat de terrains	780
TOTAL		2 634	74 180

Tableau 9.

PROJETS A METTRE EN CHANTIER EN 1970
SECTEUR SEMI-PUBLIC

Localités et noms des projets	Catégorie	Nombre de lits	Investissement en 1 000 DH	Date d'ouverture probable
TANGER				
Extension villa Hariss'	3	400	9 000	1970
Ramada	4	120	3 000	1971
AGADIR				
Taghazout	3	1 200	37 800	1971
Ramada	4	120	2 800	1971
Centre thalassothérapie	4	300	9 500	1971
EL-JADIDA				
Estivage	3	400	2 000	1971
Caserne Militaire				
CASABLANCA				
Ramada	4	120	3 000	1971
TOTAL		2 660	67 100	

Tableau 10.

PROJETS A METTRE EN CHANTIER EN 1970
SECTEUR PRIVE

Localités et noms des projets	Catégorie	Nombre de lits	Investissement en 1 000 DH	Date d'ouverture probable
AGADIR				
Marhaba	5	220	6 050	1972
Extension hôtel Mabrouka	4	40	1 163	1971
Hôtel Salam	4	230	5 000	1971
Hôtel Royal	4	270	5 900	1972
Hôtel Hadj Yahya	4	700	14 000	1972
Sodet	3	240	4 200	1971
Le Kasbah	3	300	4 000	1971
Ramada	4	120	2 800	1971
Dunes d'Or	4	1 400	20 450	1972
TANGER				
H. Rechmund	3	600	10 800	1972
MARRAKECH				
E.T.A. (étape touristique africaine)	4	300	6 000	1971
Mme. LAMON	3	160	2 800	1971
H. d'Alger	2	120	1 800	1971
Sodet	3	160	3 500	1971
FES				
E.T.A. (étape touristique Africaine)	4	300	7 500	1971
BENI-MELLAL				
Sodet	3	160	3 500	1972
MEKNES				
Sodet	3	160	3 500	1972
Tazi	3	200	7 000	1972
TOTAL		5 680	109 963	

CHAPITRE V

L'ENERGIE

II - ELECTRICITE

-=-=-

INTRODUCTION

a/ Rappel des orientations générales - Importance des crédits pour la période quinquennale

L'Office National de l'Electricité qui contrôle plus de 90 % de la production de l'électricité au Maroc, disposait au 31 Décembre 1967 d'un potentiel énergétique constitué par des usines hydro-électriques et thermiques totalisant une puissance installée de 446,2 MW et une productibilité garantie tout juste suffisante pour satisfaire la demande qui a atteint 1.434 GWh pour l'année 1967. Compte tenu des autres producteurs publics, le potentiel énergétique du Pays était de 471 MW.

Sur la base d'une progression annuelle de 7 % et en tenant compte de l'énergie appelée par le réseau de l'ex-zone Nord, les objectifs du Plan pour la production d'énergie de l'ensemble du Royaume étaient les suivants :

- 1968 : 1.685 GWh
- 1969 : 1.800 GWh
- 1970 : 1.930 GWh
- 1971 : 2.060 GWh
- 1972 : 2.210 GWh

Les quantités réellement enregistrées en 1968 et 1969 ont atteint respectivement 1.692 GWh et 1.818 GWh, soit sensiblement les quantités estimées.

Il faut rappeler toutefois que la progression de la production brute d'énergie durant la période 1968-1976 a été calculée sur la base d'une augmentation annuelle de 7 % à partir du chiffre prévisionnel pour l'année 1967 (soit 1.575 GWh), alors que la production brute effective en 1967 n'a été que de 1.540 GWh.

De ce fait, les productions enregistrées en 1968 (1.692 GWh) et 1969 (1.818 GWh), si elles sont du même ordre de grandeur que les prévisions du Plan, traduisent un accroissement supérieur au taux de 7 % retenu par le Plan, les augmentations annuelles ayant été, pour l'ensemble du réseau O.N.E. et l'ex-zone Nord, de 10 % en 1968 et de 7,5 % environ en 1969 (12,7 % et 9,2 % pour le réseau O.N.E.).

.../...

b) aspects comptable et physique - taux de réalisation de 1968.

Le programme d'investissement 1968 n'a pas subi dans son ensemble de grosses modifications, l'écart enregistré dans les dépenses (73.337 milliers de DH au lieu de 79.325 milliers de DH) résultant essentiellement, soit de reports d'échéance, soit d'ajustement plus précis en fonction des travaux exécutés.

Du point de vue de l'aspect physique, les résultats sont également bien satisfaisants.

L'extension de l'usine thermique des Roches-Noires s'est achevée comme prévu au début de l'année 1968.

Pour les autres ouvrages de production, en cours d'étude ou de construction, le programme a été tenu ; il a toutefois été nécessaire, pour l'usine de JERADA, en raison des longues mises au point du projet technique, notamment pour réserver l'installation d'un 3ème groupe, d'accorder un allongement des délais de 3 mois.

En ce qui concerne le Réseau de Transport et les Aménagments Complémentaires, le programme des travaux a été dans son ensemble tenu.

En résumé, le programme des travaux d'équipement a été tenu en 1968.

I - EXECUTION DU PLAN EN 1969

a/ Les réalisations

- Aspect comptable

Il ressort des chiffres provisoires comptables, avant clôture de l'exercice, que les dépenses sont inférieures aux prévisions du Plan avec, cependant des montants supérieurs pour le Réseau de Transport et les Aménagements Complémentaires et des montants inférieurs pour les ouvrages de production.

Le tableau ci-après indique le détail des résultats comptables :

.../...

EXECUTION DU PROGRAMME 1969.

1 000 DH.

	crédits disponibles	Réalisations		%
		engagements	émissions	
-Ouvrages de production	47 500	37 694	37 694	80
-Réseau de transport	22 699	26 214	26 214	109
-Aménagements complémentaires et de distribution .	5 500	5 616	5 616	102
-Divers	6 000	6 800	6 800	85
Total	83 909	76 524	76 524	91
Participation de l'Etat	46 282	42 404	42 404	

-Aspect Physique

A Bou Areg, les travaux d'équipement de l'usine hydro-électrique (6,5 MW) ont été terminés à la fin du premier trimestre 1969. Le groupe a été couplé sur le réseau le 14 Juillet et est en exploitation normale depuis le 5 Octobre 1969.

Aux Ait Hadel, les travaux d'excavation de l'usine et de ses galeries à réaliser par mesure de sécurité avant exécution du corps du barrage ont été terminés en Octobre 1969.

A Mansour ed-Dahbi (Zaouia N'Ourbaz), le projet technique de l'usine et du poste de transformation a été approuvé et les premiers terrassements de fouilles de la prise d'eau de l'usine ont été entrepris en même temps que ceux du barrage.

A Jérada, après exécution des terrassements généraux, le chantier des travaux principaux de génie civil a été ouvert en Avril. En fin d'année, les travaux d'infrastructure sont très avancés et les premiers portiques de l'ossature en charpentes métalliques du bâtiment principal ont été montés et assemblés. Des lots importants de matériel d'équipement sont parvenus sur le chantier/et le préassemblage de la première chaudière a commencé.

Pour le Réseau de Transport, les chiffres suivants résument l'aspect physique des réalisations en 1969 :

- Longueurs de ligne construites : 63 Km en 150kv, 375 Km en 60 kV, 88 Km en 22 Kv.

D'autre part, 401 Km de lignes étaient en cours de construction en fin d'année.

- Deux nouveaux postes 60/22 Kv ont été installés à Tiznit et à Erfoud, tandis que des travaux d'extension ou de refonte étaient exécutés dans les postes en service d'Afourer, Aït Ouarda, Aït Melloul, Fès, Selouane. D'autre part, des travaux d'équipement d'un nouveau poste 60/22 Kv à Sidi Bennour et d'extension à Tanger, Imfout, Allal Tazi étaient en cours de réalisation en fin d'année.

Pour les aménagements complémentaires d'extension de renouvellement et d'électrification rurale, qui concernent des opérations dispersées sur tout le territoire, le programme a été tenu dans son ensemble.

b) Les difficultés

Les entreprises travaillant sur l'important chantier de l'usine thermique de Jérada semblent avoir d'une façon générale beaucoup de difficultés à recruter et à conserver le personnel spécialisé (maçons, coffreurs, ferrailleurs, soudeurs) nécessaire à la bonne marche des travaux. Cette situation, se prolongeant, risque d'entraîner des retards dans la mise en service des installations.

c) Conclusion générale

D'une façon générale, les travaux se sont normalement déroulés et le programme I969 comme celui de I968 a été sensiblement suivi. Il est apparu cependant nécessaire, au terme de la 2ème année du Plan, d'apporter certaines modifications en vue d'adapter le programme aux éléments nouveaux qui se sont manifestés en cours du Plan.

Ces modifications sont examinées dans le programme d'action pour I970 et les années ultérieures.

II - PROGRAMME I970 ET DES ANNEES ULTERIEURES

Les écarts entre prévisions de la demande d'énergie et énergie effectivement appelée sur le réseau ne sont pas réalisés jusà présent suffisamment importants pour justifier un changement dans le programmed'équipement de production. Il convient d'ailleurs de se rappeler que pour des raisons financières et de rentabilité, il s'est avéré intéressant de réaliser le 2ème groupe de Jerada en I97I, un an plus tôt que normalement nécessaire, et l'intervention de ce groupe couvrirait toute demande d'énergie supérieure aux prévisions. On peut également mentionner que l'état de remplissage de la retenue, à caractère hyperannuel, de Bil El Ouidane est actuellement voisin du maximum et par conséquent en mesure d'assurer pour les années I970 et I97I, une productibilité hydraulique supérieure à la productibilité garantie.

Le tableau suivant indique le nouveau rythme d'utilisation des crédits d'investissement.

... / ...

PROGRAMME DES ANNEES 1970 et SUIVANTES

1 000 DH.

	1970	1971	1972	Suivantes
- Ouvrages de production	119 528	85 013	37 170	120 200
- Réseau de transport	21 460	21 758	9 050	9 400
- Aménagements complémentaires	8 970	6 000	6 799	
- Divers	8 500	7 500	5 466	
TOTAL	158 458	120 271	58 485	129 600
Part de l'état (50% environ)	85 910	69 127	29 243	64 800

On constate par rapport aux prévisions initiales un gonflement des dépenses pour les années 1970 et 1971, respectivement 131 et 90 millions de DH. Ce qui provient de la réévaluation de certains ouvrages de production (Jerada, Mansour Ad Dehbi) et la substitution de Aït Aadel à l'usine liée au barrage Idriss premier, ainsi que de l'évolution des prix.

1. Projets initiaux

Pour des motifs d'ordre financier, la réalisation de l'usine hydro-électrique des Aït Aadel (2 groupes de 12 MW) sur la Tessaout avait été reportée au delà du Plan tandis que la construction de l'usine électrique d'Idriss premier (Arabat) sur l'Inaouene était maintenue. La décision ayant été prise d'exploiter le barrage d'Idriss premier à une côte basse qui diminue très sensiblement la productibilité de l'usine, il devient plus intéressant du point de vue de l'économie des projets d'équipement de production et au regard des conditions de réseau, de donner la priorité à l'usine d'Aït Aadel.

En matière de Réseau de Transport, il n'est pas possible de donner un cadre rigide aux équipements à prévoir pour une période d'aussi longue durée que celle du Plan Quinquennal.

Il faut en effet, qu'à tout moment et en tout lieu, le réseau soit en mesure de répondre aux demandes de la clientèle dont les besoins sont très évolutifs.

Il s'en suit que, hors certaines options essentielles, des modifications de détail interviennent en cours de réalisation du Plan sans que la masse de l'ensemble varie très sensiblement.

C'est ainsi par exemple que des dispositions différentes ont été retenues pour substituer plus progressivement que prévu, au moment de la rédaction du Plan, le réseau 225 KV au réseau I50 KV existant.

2) Projets réévalués

A la date de la rédaction du Plan Quinquennal, les mises au point de certains projets n'étaient pas encore terminées et les montants indiqués n'étaient donnés qu'à titre prévisionnel.

Il s'agit essentiellement des ouvrages suivants :

- Usine thermique de Jerada

Outre, la mise au point de certains travaux qui se sont avérés nécessaires et qui n'étaient pas prévus, on a également pris des dispositions pour réserver l'installation d'un 3ème groupe.

L'augmentation des dépenses au titre de Jerada est au total de I9.998.000 DH, soit près de I0 % du montant initial

- Usine hydro-électrique de Mansour Ed Dahbi (Zaouia N'Ourbaz)

Au moment de la rédaction du Plan, les négociations avec l'Organisme Soviétique chargé de la réalisation de l'usine en même temps que du barrage n'étaient pas encore terminées et le montant indiqué n'avait qu'un caractère prévisionnel : l'augmentation des dépenses au titre de l'usine de Mans Ed Dahbi est de 6.7II milliers de DH

- les dépenses relatives aux usines de Roches Noires, Mohammed V (Mechra Klila) et Bou Areg ont été plus importantes que prévues initialement dont une part (I.098.000 DH) provient de reports de dépenses du Plan Triennal

Au total, le dépassement pour ces 3/ouvrages est de 7.400.000 DH soit 6 % de leur coût total

- les retards prévisibles dans l'exécution de l'usine hydro-électrique de Sidi Cheho, actuellement en cours d'étude, conduisent à engager en fin de Plan les travaux de 3ème tranche des Roches Noires ou éventuellement du 3ème groupe de Jerada.

- enfin, les études de **Hassan Ad Dakhil** ont été en définitive moins importantes que prévues et l'économie qui en résulte est de 580.000 DH.

3) Projets nouveaux

Il s'agit essentiellement de :

- l'usine hydro-électrique des Aît Aadel dont la réalisation a été proposée, pour les motifs déjà exposés, de préférence au projet de l'usine d'Arabat ;

La priorité d'exécution de l'usine d'Aît Aadel entraîne une dépense supplémentaire de 9.600 milliers de DH?

- rattachement au réseau général de la région d'Al Hoceima, actuellement alimentée par une usine diesel, entraînant une dépense de 5.200.000 DH;

- rattachement au réseau général de la région d'Ifni, actuellement alimentée par une usine diesel, entraînant une dépense de 3.000.000 DH

4) Projets abandonnés

Comme déjà indiqué, le projet de l'usine d'Idriss Ier (Arabat) a été, pour des motifs **de rentabilité économique, abandonnée**. minoration correspondante a été prise en compte au titre de l'usine d'Aît Aadel.

C O N C L U S I O N

- En 1970, l'Office National de l'Electricité ne disposera pas de nouveau moyen de production; il faudra attendre l'année 1971 pour que, après une première période de mises au point, le Ier groupe, puis le 2ème groupe de Jerada soient en exploi-

... / ...

tation normale sur le réseau et interviennent dans le décompte de la productibilité garantie.

- Comme précédemment souligné, certains changements ont été apportés aux projets initiaux du Plan.

Pour les ouvrages de production, l'usine d'Aït Aadel est substituée à celle d'Arabat et les travaux d'équipement d'un nouveau groupe thermique de 55/60 MW seront en principe engagés plus tôt que prévu initialement pour compenser les retards prévisibles sur l'aménagement hydro-électrique deSidi Cheho et pour faire face éventuellement à l'augmentation de la demande si celle-ci se maintient au rythme actuel, légèrement supérieur aux prévisions

Pour le Réseau de Transport, en dehors de changements qui se sont avérés nécessaires pour s'adapter aux conditions du moment, le nouveau programme prévoit le raccordement d'Al Hoceïma et d'Ifni.

L'ensemble de ces changements, s'il modifie quelque peu le programme initial, reste dans le sens des objectifs du Plan en matière d'équipement électrique.

- En se référant aux résultats des années 1968 et 1969 et en tenant compte des travaux déjà engagés, on peut en conclusion affirmer que les perspectives du Plan Quinquennal se présentent très favorablement et qu'il y a toute chance de voir le programme de travaux d'équipement prévu se réaliser entièrement.

II. LES PRODUITS PETROLIERS

-=-=-=-=

L'objectif fixé par le Plan Quinquennal est de satisfaire la demande locale en produits pétroliers dans les meilleures conditions possibles et d'étendre la gamme des produits raffinés localement dans la mesure où la demande nationale est suffisante pour permettre une production rentable.

Au début de la période quinquennale 1968-1972, le pays disposait de deux raffineries aptes à produire les gaz liquéfiés, les essences auto, le gasoil et le fuel-oil. Leur capacité nominale était de 1.660.000 tonnes de brut. Le Maroc disposait également d'une raffinerie pouvant produire 6.000 tonnes/an de paraffine.

Les investissements à effectuer dans ce secteur, pour faire face à l'évolution de la demande et étendre la gamme des produits raffinés localement avaient été estimés à 73 millions de DH pour l'ensemble des 5 années.

Outre les extensions de deux raffineries (SAMIR et Société Chérifienne des Pétroles), trois unités de production devaient être réalisées au cours de la période quinquennale :

- une unité de production de carburéacteur (4,5 millions de DH) ;
- une unité de production de lubrifiants (36 millions de DH)
- une unité de production de bitume (20 millions de DH)

L'année 1968 a été caractérisée par la réalisation des unités de carburéacteur et de bitumes. En outre, des investissements ont permis dans les deux raffineries d'améliorer les conditions de production (possibilité de traiter des bruts sulfureux). Enfin des centres de stockage et de remplissage ont été construits. Au total, les investissements réalisés en 1968 sont estimés à 27 millions de DH alors que les prévisions étaient de 39 millions de DH.

1- EXECUTION DU PLAN EN 1969

Le total des investissements agréés en 1969 dans le secteur, par la Commission des Investissements est de 5 millions de DH environ. Les prévisions d'investissements pour 1969 s'élevaient à 21 millions de DH. La différence entre ces deux chiffres s'explique par la reconsidération de la réalisation de l'unité de production de lubrifiants, laquelle intervenait en 1969, pour 14 millions de DH. Des études plus précises ont montré que le coût de l'unité avait été sous-estimé (36 millions de DH contre 50 millions). De plus, le compte d'exploitation prévisionnel a mis en relief des prix de revient trop élevés par rapport aux prix à l'importation (le double environ). Dès lors, la réalisation de cette unité a été différée jusqu'au moment où la demande locale permettrait une production à des prix compétitifs.

... / ...

L'année 1969 a été caractériséepar la mise en service des unités de carburateur et de bitumes.

II - PROGRAMME DE L'ANNEE 1970 ET SUIVANTES

1°/ Aspect comptable

Dès 1969, on est arrivé à la conclusion que la capacité de raffinage ne suffisait pas à satisfaire les besoins du marché local. Les raffineries marocaines, en raison de leur âge, ne peuvent, en effet, fonctionner à leur capacité nominale sans grands risques. Compte-tenu de ce fait, la capacité effective n'est que de 1 500 000 tonnes. On a, donc, décidé d'avancer les extensions des raffineries.

Le tableau ci-dessus donne l'échéancier des investissements des deux raffineries. Les projets sont encore à l'étude et les chiffres sont indicatifs.

Ce n'est qu'après les études d'ingeneering que l'on aura avec une certaine exactitude les coûts de ces extensions. Il faut, en effet, tenir compte de l'évolution des prix et de la technique.

Investissements d'extension des raffineries

1000 DH

	1970	1971	1972	1973
S A M I R	12.703	28.232	18.321	6.107
S C P	9.080	26.790	6.250	19.880 (1)
TOTAL	21.783	55.022	~~21.571~~ 24.571	~~9.107~~ 25.987

A ces chiffres, s'ajouteront les investissements effectués par les raffineries et qui sont destinés à améliorer les conditions de production ou par les compagnies de distribution. Ces investissements n'ont pas encore été chiffrés et sont difficilement chiffrables puisque fonction de l'évolution conjoncturelle de la technique et de la demande.

2°/ Aspect physique

Si la capacité nominale totale est de 1.600.000 tonnes, la capacité effective n'est que de 1.500.000 tonnes. Dans ces conditions, les besoins d'importation en produits raffinés s'élèveront à plus de 150.000 tonnes pour 1970 (soutes non incluses).

(1) De 1973 à 1976

... / ...

On a, en conséquence, décidé d'avancer l'extension de nos raffineries :

- la capacité de raffinage de la S.C.P. (Société Chérifienne des Pétroles), sera portée de 400.000 tonnes à 500.000 tonnes et ce dès 1972.

- la capacité de raffinage de la S.A.M.I.R. sera portée de 1.200.000 tonnes à 1.800.000 tonnes en 1973 et 2.200.000 tonnes en 1975. En ce qui concerne la S.A.M.I.R., il s'agit, en effet, d'un investissement devant porter la capacité de la raffinarie de 1.200.000 à 2.200.000 tonnes et qui a été fractionné en deux phases.

Ce programme ne tient pas compte des investissements qui seront effectués par les raffineries pour améliorer les conditions de production ou par les sociétés distributrices pour suivre le rythme de croissance de la demande. Ces investissements sont difficilement chiffrables à l'avance.

Donc, au terme du Plan 1968-1972, la capacité de raffinage du pays sera de 2.600.000 tonnes contre 1.760.000 tonnes à la veille du Plan, ce qui permettra de faire largement face à la demande locale. De plus la gamme des produits raffinés localement aura été étendue (bitumes et carburéacteur) ; le Maroc n'importerait, pratiquement plus, que du pétrole brut.

CONCLUSION

Mise à part l'unité de production de lubrifiants dont la réalisation a été différée en attendant que la demande locale soit assez importante pour permettre des prix compétitifs, le programme d'extension du secteur pétrolier se déroule dans de très bonnes conditions. On a, même, décidé d'avancer l'extension des raffineries. Au terme de la période quinquennale, le Maroc n'importerait, pratiquement, plus que du brut. En conséquence de ces modifications, les investissements dans ce secteur qui avaient été estimés à 73 millions de DH pour la période quinquennale, seront de l'ordre de 170 millions de DH.

CHAPITRE VI

LES MINES

L E S M I N E S

Dans le domaine minier, les orientations du Plan étaient les suivantes :

- Intensification des recherches géologiques, minières et pétrolières afin de développer les ressources minières ;

- Encouragement des investissements privés dans le secteur minier ,

- Valorisation des minerais par traitement et enrichissement ;

Pour la période quinquennale, le Plan avait prévu, pour ce secteur, 1.262.538.000 DH d'investissement.

- 18 690 000 DH pour la direction des mines et de géologie ;
- 281 776 000 DH pour le Bureau des Recherches et de Participations Minières ;
- 722 552 000 DH pour l'Office Chérifien des Phosphates ;
- 239 520 000 DH devaient être investis par le secteur privé.

L'exécution de la première tranche du Plan a été marquée par un certain retard dans les travaux. Les taux de réalisation ont été de 27 % pour la D.M.G., de 64 % pour le B.R.P.M. et 31 % pour l'O.C.P.

Ce retard s'expliquait par les difficultés rencontrées telles que :

- les longs délais que nécessitent les procédures administratives.
- l'insuffisance en personnel,
- la procédure complexe des appels d'offres et des adjudications,
- le report du projet Benguerir au delà du Plan quinquennal.

Néanmoins, certains projets n'avaient pas été suffisamment étudiés pour que leur réalisation puisse être démarrée immédiatement.

.../

I - EXECUTION DU PLAN POUR L'ANNEE 1969

1°/ Aspect comptable

L'exécution du plan BRPM peut être saisie à deux niveaux : niveau BRPM ou niveau "Ministère des Finances". En fait, toute délégation de crédit au BRPM apparait comme une dépense au niveau du Ministère des Finances.

Il y a donc un décalage entre l'émission au niveau du Ministère des Finances et au niveau du BRPM. On donnera, ci-après, d'abord un tableau où l'on saisit les dépenses au niveau du BRPM et ensuite un tableau, où on les saisit au niveau du Ministère des Finances.

1.000 DH

ATURE DE L'OPERATION	CREDITS DISPONIBLES			SITUATION AU 31/12/69		
	Reports 1968	Crédits loi de Finances 1969	Total	Enga-gements	Paiement	% par raport total disponi
/ D.M.G.						
Coopératives d'Artisans	180	180	360	360	280	78
Recherches systématiques	1.890	2.278	4.168	3.816	2.117	50
Bassins sédimentaires	379	1.220	1.599	1.069	431	27
Gites minéraux	1.510	1.821	3.331	2.226	848	38
TOTAL	3.959	5.499	9.458	7.471	3.676	39
/ B.R.P.M.						
Recherches minières	- 402	5.400	4.998	5.232	5.232	104
Recherches pétrolières	3.883	13.280	17.163	10.961	10.961	64
Projets spécifiques	5.749	37.8IO	43.559	13.161	13.161	30
TOTAL	9.230	56.490	65.720	29.354	29.354	45
TOTAL	13.189	6I.989	75.I78	36.825	33.030	44
O.C.P	158.000	354.000	512.000	358.000	111.000	22

(*) y compris projet Mines du Rif.

Les dépenses de la DMG s'élèvent à 3 676 000 DH, soit un taux de réalisation de 39 % par rapport aux crédits disponibles (crédits 1969 plus reports). Mais si l'on ne considère que les crédits de la Loi de Finances 1969, le taux de réalisation est de 67 %. Néanmoins, le taux des engagements est de 80 %, ce qui laisse prévoir une accélération des dépenses et le rattrappage du retard passé.

Pour le BRPM, les engagements sont égaux aux émissions et s'élèvent à 29 354 000 DH ; soit un taux de réalisation de 45 % par rapport aux crédits disponibles (56 490 000 DH plus 9 290 000 DH de report) et 57 % par rapport aux crédits nouveaux.

Lorsque l'on saisit les émissions au niveau du Ministère des Finances, le taux de réalisation du Plan, en ce qui concerne le BRPM, apparaît plus fort. Ainsi, le pourcentage des émissions par rapport aux crédits totaux disponibles passe à 48 % (56.490 000 DH plus 16 080 DH de report) et 62 % par rapport aux crédits nouveaux.

1.000 DH

NATURE DE L'OPERATION	CREDITS DISPONIBLES			SITUATION AU 31/12/69		
	Reports 1968	Crédits Loi de Finances	Total	Engagements	Paiement	% par rapport total disponi
D.M.G.	3 959	5 499	9 458	7 471	3 676	39
B.R.P.M.	16 080	56 490	72 570	35 100	35 100	48
TOTAL	20.039	61.989	82.028	42.571	38.776	47
O.C.P	158.000	354.000	512.000	358.000	114.000	22

.../

Pour l'O.C.P., le taux de réalisation a été assez faible : 22 % des crédits disponibles. Mais en ce qui concerne cet organisme, les paiements ne traduisent pas l'évolution des travaux en raison des crédits fournisseurs. Ce sont les engagements qui le traduisent le mieux. Ils ont représenté 70 % des crédits disponibles et sont pratiquement égaux aux investissements du nouveau programme.

2°/ Aspect physique

2.1/ La D.M.G.

Tous les projets inscrits au programme de la D.M.G. sont en cours d'exécution :

- En ce qui concerne l'aide aux coopératives d'artisans et l'équipement du laboratoire des hydrocarbures à Casablanca , les travaux sont en cours d'exécution selon les prévisions du Plan.

- Aéromagnétisme : Ce projet est très avancé et les travaux dans la province du Nord sont terminés.

- Equipement géophysique : les travaux se poursuivent et un marché pour l'impression des résultats est en cours de signature.

- Cartes géologiques : les crédits engagés portent sur 1968 et 1969 par suite du retard entraîné par l'intégration dans le Plan Quinquennal des crédits engagés au Plan Triennal.

- Projet Rif : un marché d'étude géologique a été signé avec l'Union Soviétique.

- Réservoirs a quifères profonds : les travaux se poursuivent dans la moyenne Moulouya et dans les Hauts Plateaux où un sondage est en cours d'exécution. Les travaux ont été suspendus dans la plaine des Angad par suite du résultat négatif des recherches.

- Géothermie : les crédits retenus au Plan sont insuffisants. Aussi l'appel d'offre a-t-il engagé 178 000 DH sur 1969 et 1970.

.../

- Recherches de Potasse dans le Bassin de Guercif.

- Une étude géophysique a été effectuée au cours de l'année 1969 et un appel d'offre pour une campagne de sondages est en cours de préparation et engagera les crédits 1969-1970.

2.2.) Le B.R.P.M.

2.2.1.) Projets terminés ou abandonnés

- Sondage stratigraphique du Rif : Ce sondage s'est terminé en mars 1969 à la profondeur de 2 388 m. Il n'a rencontré aucun réservoir ni aucun indice d'hydrocarbures.

- Tiouine : ce projet a été abandonné par suite de la dégradation du marché du manganèse métallurgique.

2.2.2.) Projets en cours d'exécution

a) Recherche minière

Plusieurs gîtes intéressants ont été découverts et/ou sont en cours d'étude dans l'Anti-Atlas (Tadenst : cuivre), la province de Béni Mellal (Naour : cuivre), les Djebilet (Draa Sfar : Plomb-zinc), le Siroua (Zgounder : argent), la province d'Oujda (Sidi Lahcen : plomb). Parallèlement aux recherches par travaux miniers et sondages les équipes de prospection systématique ont été très actives dans diverses régions et notamment l'Anti-Atlas, les Rehamna, la région d'Al Hoceima et le Maroc Central.

b) Projets spécifiques

La poursuite des recherches sur le gîte de fluorine d'El Hammam a fourni des résultats très encourageants

Sur le gîte de Bou Madine une dernière phase de recherche par travaux miniers a été entreprise, ainsi que des études géologiques et géophysiques approfondies.

La réalisation du projet de Tazalaght a été retardée en attendant le résultat des recherches d'eau en cours.

En revanche la réalisation du projet d'exploitation des haldes d'Imiter est en cours et sera achevée au début de 1970.

En ce qui concerne le projet "potasse", les recherches se sont achevées dans le bassin de Khémisset, où les caractéristiques du gîte et l'état du marché ne permettent pas d'envisager une exploitation rentable. Elles ont été reportées sur le bassin de Berrechid où une épaisse

.../

couche de sel gemme très pure a été décelée. Une étude est en cours pour apprécier l'intérêt économique de cette découverte.

Après le retrait du groupe américain O.I.M.C. le projet Alous est resté inactif en attendant les résultats d'une nouvelle étude de rentabilité.

c) Recherche pétrolière

Sur le permis de Béni Mellal une campagne sismique de 4 mois a montré des épaisseurs de sédiments moindres que prévu, ce qui réduit l'intérêt de ce permis. Un sondage d'information géologique d'une profondeur de plus de 1 000 m a été exécuté sur la structure de Tanhasset. Ses résultats faciliteront l'interprétation des résultats de la sismique.

Sur le permis de Guercif on a exécuté deux campagnes successives de sismique : une première campagne d'essai de décembre 1968 à Mars 1969 et une seconde, d'une durée de 7 mois, concentrée sur l'étude de structures affleurantes. Les résultats, en cours d'interprétation, peuvent être considérés comme satisfaisants.

Dans le cadre du projet "paléozoïque", d'importants travaux de géologie de terrain ont été exécutés, avec le concours de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine (S.N.P.A.).

Sur le permis du Sebou un des 8 sondages exécutés a découvert un gîte de gaz dont les réserves sont de l'ordre de 200 millions de m3 et qui s'avère exploitable.

2.2.3) Projets commencés en 1969

a) Projets spécifiques

Les recherches qui se poursuivent sur les gîtes cuprifères d'Oumjerane et d'Ouansimi ont été incluses dans les projets spécifiques en 1969. Leurs résultats sont extrêmement encourageants. L'exploitabilité du gîte d'Ouansimi s'avère probable. A Oumjerane la minéralisation découverte est très intéressante mais les travaux se heurtent à de grosses venues d'eau.

Au titre du projet Anti-Atlas on a lancé un essai d'exploitation du gîte cuprifère en couche peu épaisse de Talaat n'Ouanmane.

Cette exploitation a été réalisée avec succès et les données recueillies ont fourni les éléments d'une étude de rentabilité actuellement en cours.

.../

Le projet des mines de fer du Rif a démarré avec la passation d'un contrat d'engineering à une firme canadienne.

b/ Recherche pétrolière

Au titre du projet "sismique marine", et dans le cadre d'une convention avec la S.N.P.A. une campagne de sismique (2 500 km de profils) a été exécutée sur les permis maritimes d'Oualidia, Safi et Cap Sim. Les dépenses sont entièrement à la charge de la S.N.P.A.

2.3/ L'O.C.P.

Dans l'ensemble, le programme O.C.P. progresse normalement, et l'on n'escompte pas de retard sensible quant aux dates de fin de réalisation des divers projets :

- le matériel est acquis et il est en cours de montage pour les centres de Casablanca et de Youssoufia.

- les études sont terminées pour les centres de Safi et de Khouribga et le siège de Khouribga.

- le marché correspondant à la première phase de l'extension de Béni-Idir est déjà passé et la deuxième phase d'extension est en étude.

En définitive, seul le projet Benguérir est différé. Les études de traitements de minerais, le dimensionnement de l'exploitation et le rétrécissement de la demande ontconduit à retarder la réalisation du projet.

Cependant, des investissements qui sont effectués dans les autres centres, porteront le programme de production dc phosphates de l'O.C.P. au chiffre prévu initialement.

3°/ CONCLUSION :

En ce qui concerne la D.M.G., une partie du retard de 1968 a même été rattrapée.

Le tableau comptable du B.R.P.M. laisse apparaître un faible taux de réalisation pour les projets spécifiques 48 %(1). Cette faiblesse ne s'explique pas uniquement par un retard dans l'exécution des travaux, mais surtout par les faits suivants :

- le projet Rif a été retardé d'une année par suite de la nécessité d'une étude d'engineering.

(1) en se référant aux chiffres du Trésor ; 30 % si l'on se réfère aux chiffres du B.R.P.M.

.../

Sur les 20 millions de DH de crédits qui lui étaient destinés, seuls 5.600.000 DH ont été dépensés pour l'engineering préliminaire et de détail, le projet a été réévalué et demandera un investissement total de 120.millions de DH.

D'autres projets qui devaient être réalisés par le B.R.P.M. seul, le seront en collaboration avec le secteur privé. Ce qui a réduit les dépenses du B.R.P.M. (Imiter par exemple).

Pour l'O.C.P., les délais d'exécution des travaux seront maintenus en gros et la faiblesse du taux de réalisation ne s'explique pas par un retard dans les travaux, mais plutôt par les modalités de financement et du fait que le projet Ben Guérir a été différé [illegible]. Il faut, remarquer qu'en raison des crédits fournisseurs et bancaires, les déboursements sont en retard par rapport à l'exécution physique des travaux.

Les mesures prévues par le Plan, dans le but d'encourager les investissements dans ce secteur, ont fait l'objet d'une promulgation dans la loi des Finances de 1970 ;

- extension du Code des investissements au secteur minier ;

- possibilité de constituer une provision ne dépassant pas 50 % du bénéfice avant impôts, pour faire face à la reconstruction de gisements et pour achats de matériels ;

- la taxe ad-valorem a été réduite à 0,5 % pour tout minerai, sauf pour le plomb, zinc et cuivre ;

- possibilité de récupérer la taxe supportée par les produits détruits en cours de production.

- suppression de la taxe sidérurgique.

II - PROGRAMME 1970 ET ANNEES ULTERIEURES

1°) Aspect comptable

Là aussi, on ce qui concerne le B.R.P.M., on peut saisir le programme du B.R.P.M. au niveau de la comptabilité B.R.P.M. (ordonnateur secondaire) ou au niveau du Ministère des Finances (ordonnateur principal).

-- 1.000 DH

Opérations	Crédits d'Engagements				
	1 9 7 0			1 9 7 1	1 9 7 2
	Report	Crédit L.F.	TOTAL		
*) D.M.G.					
Coopératives d'artisans	80	180	260	180	180
Recherches systématiques	2.051	1.750	3.801	790	882
Bassins sédimentaires	1.168	1.570	2.738	1.120	780
Gîtes minéraux	2.483	1.231	3.714	1.087	1.087
	5.782	4.731	10.513	3.177	2.929
*) B.R.P.M.					
Recherche minière	— 234	6.315	6.081	5.905	6.000
Recherche pétrolière	6.202	15.550	21.752	13.370	10.337
Projets spécifiques	30.398	41.627	72.025	49.739	40.000
	36.366	63.492	99.858	69.014	56.337
TOTAL	42.148	68.223	100.371	72.191	59.266
O. C. P.	398.000	203.397	601.397	133.269	232.774

Le tableau ci-dessus indique, que pour l'année 1970, la Direction des Mines et de la géologie aura un montant important de dépenses à effectuer. Elle devra, non seulement payer un certain nombre de travaux en cours depuis 1969, mais en entreprendre de nouveaux.

/les Pour le BRPM, 1970 verra un fort accroissement des dépenses pour/projets spécifiques : ce qui s'explique par le démarrage des Mines du Rif et de la mine de plomb de la Haute Moulouya (Zeida).

Quand on saisit le programme du B.R.P.M., au niveau du Ministère des Finances, il apparait une légère différence avec la comptabilité B.R.P.M. et qui s'explique par le décalage dans le temps. La différence n'apparaît que dans la ventilation des reports.

I.000 DH

Opérations	1970			1971	1972
	Reports	Crédits 1970	Total		
1°) D.M.G.	5.782	4.731	10.913	3.177	2.929
2°) B.R.P.M.					
- Recherche minière	1.400	6.315	7.715	5.905	6.000
- Recherche pétrolière	2.230	15.550	17.780	13.370	10.337
- Projets spécifiques	33.840	41.627	75.467	49.739	40.000
	37.470	63.492	100.962	69.014	56.337
TOTAL	43.252	68.223	111.475	72.191	59.266
O. C. P.	398.000	203.397	601.397	1133.269	232.774

L'O.C.P. continuera son programme d'extension qui doit porter son potentiel de production à 19 millions de tonnes de phosphates. En ce qui concerne cet office, c'est le niveau des engagements qui traduit le mieux l'évolution des travaux. En effet, en raison des crédits fournisseurs et des prêts, les paiements ne sont pas liquidés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

2°) Aspect physique

2.1.) Projets terminés

Deux opérations seront terminées en 1970 :

- Bou Madine, pour lequel un complément d'études de traitement du minerai sera réalisé.
- Béni-Mellal où l'on exécutera un sondage sismique.

2.2.) Projets en cours d'exécution

Pour la D.M.G. tous les projets prévus par le Plan Quinquennal seront maintenus. La seule modification à noter est la ventilation par année des crédits alloués à chaque projet ; elle ne coincide pas avec la ventilation du Plan. Cependant le montant global reste inchangé.

En revanche le B.R.P.M. a réévalué tous ses projets initiaux. Cette réévaluation a montré que le B.R.P.M. dépensera moins que prévu : 7 363 000 DH pour la période Quinquennale, se ventilant comme suit :

- Les dépenses de recherches minières dépasseront les prévisions de 2 100 000 DH.
- Les dépenses pour projets spécifiques seront inférieures aux prévisions de 8 730 000 DH.
- On dépensera 733 000 DH de moins pour la recherche pétrolière.

Mais pour l'année 1970, les dépenses du BRPM dépasseront les prévisions de 9 113 000 DH.

Pour l'O.C.P. on ne note aucun changement dans le déroulement des travaux, mis à part le report de BEN-GUERIR. Mais malgré cette modification, le potentiel de production de l'O.C.P. serait en hausse par rapport au programme initial. En effet, le plan de développement a été axé sur le développement des centres en exploitation (Khouribga et Youssoufia).

2.3) Projets nouveaux

Un seul projet nouveau :

La convention S.N.P.A. signée le 13 Mars 1969 et qui porte sur l'exploration des permis Oualidia maritime, Safi maritime et Cap-Sem.

2.4.) Projets dont la réalisation commence en 1970

En 1970, on commencera la réalisation de deux projets spécifiques importants :

- Le projet Moulouya sera réalisé par une société B.R.P.M. - Zellidja. Il viendra relayer la mine Zellidja qui est épuisée. Sa réalisation a été avancée d'une année. son coût pour l'Etat sera inférieur aux prévisions;, 5 millions de DH contre 21 millions de DH, en raison des modalités de financement du projet.

- Mines du Rif : Sa réalisation devait débuter en 1969, Mais elle a été retardée jusqu'à la fin de l'étude d'engeneering. Ce projet vise à exploiter des couches plus sulfureuses. L'investissement est constitué essentiellement par l'achat de matériel de traitement et de pelletisation. Son coût a été réévalué : 120 millions de DH contre 100 millions de DH.

O.C.P.

L'O.C.P. continuera son programme d'expansion, axé sur les deux centres déjà en exploitation : Khouribga et Youssoufia. En outre, l'Office améliorera également les conditions d'expédition des phosphates par des investissements dans les ports de Casablanca et de Safi (réception de gros minéraliers, augmentation des capacités de stockages). Ainsi, l'O.C.P., non seulement améliorera sa position sur le marché international, mais sera de plus en plus compétif.

CONCLUSION :

Le secteur minier est très particulier. D'abord, toute la production doit être exportée en raison des faibles consommations marocaines. Par suite, les mines doivent affronter la concurrence internationale, particulièrement dure en raison des découvertes récentes et de la diminution du coût de frêt. Ensuite, les recherches ont un caractère extrêmement aléatoire.

.../

En dépit de cela, en constate une reprise de la recherche et un intérêt plus marqué des investissements privés pour ce secteur. Pour diriger les investisseurs privés vers ce secteur, l'Etat a promulgué un ensemble de lois qui le rendent plus attractif :

- extension du code des Investissements ;
- réduction de la taxe ad-valorem ;
- suppression de la taxe sidérurgique ;
- possibilité de constituer, en franchise d'impôts une provision pour reconstitution de gisements et achats de matériels ;
- possibilité de récupérer les taxes sur les prdduits détruits au cours du cycle de production.

Les récentes conventions signées par le BRPM dans le domaine de la recherche pétrolière, avec les sociétés étrangères traduisent le nouvel intérêt manifesté par ces campagnies pour le Maroc et augmente les chances de notre pays dans ce domaine.

CHAPITRE VII

L'INDUSTRIE

I N D U S T R I E

En ce qui concerne le secteur industriel, le Plan 1968-1972 a marqué la volonté de l'Etat de restreindre ses interventions directes, La promotion du secteur devant être obtenue grâce à :

- Une plus grande rigueur quant à la sélection des projets à réaliser ou à encourager ;
- Une politique d'accueil des investisseurs plus active (création du Centre d'Accueil et d'Orientation des Investisseurs) ;
- L'étude de mesures législatives ou fiscales en vue de rendre les investissements plus attrayants ;
- L'amélioration de la formation professionnelle afin de fournir les cadres nécessaires.

Les investissements à effectuer dans ce secteur avaient été estimés à 1.420 millions de dirhams environ :

- 1.110 millions de dirhams pour le secteur privé ;
- 170 millions de dirhams pour le secteur semi-public ;
- 140 millions de dirhams pour le secteur public .

I - EXECUTION DU PLAN 1969

- Aspect comptable

En ce qui concerne ce secteur, l'aspect comptable ne traduit pas l'avancement de la réalisation des projets. En effet, ceux-ci sont financés au moyen de crédits fournisseurs et par suite ne seront complètement liquidés que bien après leur réalisation. Or, lors de l'élaboration du Plan, on avait donné un échéancier qui traduit l'avancement des travaux.

Quant aux projets privés, on ne dispose pas de renseignements aussi précis que pour les projets réalisés par l'Etat ou par des entreprises où l'Etat est actionnaire.

Le tableau suivant donne les paiements effectués en 1969 sur la rubrique "concours et participations diverses".

... / ...

Nature des opérations	Crédits disponibles	Situation au 31/12/69			
		Engagements	%	Emissions	%
Participations, concours divers	132 471	31 101	23	31 101	23
Prime d'équipement	36 623	26 055	71	26 055	71
Convention d'études	398	330	83	330	83
TOTAL	169 492	57 486	34	57 486	34

- Aspect physique :

En ce qui concerne le secteur public, l'Etat avait prévu deux projets :

- La Sucrerie Tadla II qui est entrée en service en Juin 1969;

- Le complexe mécanique de l'A.I.A. (Ateliers Industriels et de l'Aviation)K Certains produits qui devaient être fabriqués par ce complexe font déjà l'objet d'une production de la part du secteur privé, si bien que ce projet a été abandonné. sous sa forme actuelle.

Deux projets devaient être réalisés par des associations entre l'Etat et le secteur privé :

- La sucrerie de Doukkala qui doit entrer en service en mai 1970;

- Le complexe textile de Fès dont l'entrée en service est programmée pour fin 1971.

En ce qui concerne le secteur privé, il s'agit d'un grand nombre de projets qui se répartissent dans tous les secteurs et dans l'ensemble du Royaume. De plus, les informations disponibles ne sont que partielles. On peut néanmoins signaler quelques projets qui ont été réalisés ou qui sont en voie de réalisation :

-projets réalisés : extension de l'usine de papier de Tétouan, extension de la cimenterie de Meknès, réalisation d'une huilerie à Kénitra, création et extensions dans le secteur textile et le secteur des conserves alimentaires (jus de fruits, olives ...).

-projets en cours de réalisation ; on peut signaler le projet de faïence à Fès, la nouvelle extension de la cimenterie de Meknès. Le projet d'extension de la Cellulose du Maroc qui doit permettre à cette entreprise de doubler sa production et dont le coût est estimé à plus de 100 millions de dirhams a déjà été présenté à la Commission des Investissements. Les Cimenteries de Tétouan et d'Agadir ont également présenté des projets d'extension.

Au total, en se basant sur l'ensemble des investissements agréés en 1967 et 1968 et dont la réalisation s'est étendue sur les années 1968 et 1969, on peut dire que si tout projet inscrit dans le Plan ne sera pas réalisé, dans l'ensemble on dépassera probablement le montant des investissements prévus. De plus, certains projets très capitalistiques ne seront pas réalisés ou seront différés. C'est donc au niveau des petits projets et des extensions et intégrations des entreprises existantes que les prévisions d'investissements seront dépassées. Il en résulte, au niveau de la production nationale et de l'emploi, que les résultats seront probablement supérieurs aux prévisions. Du reste, en ce qui concerne le secteur industriel, le Plan est indicatif.

II. PROGRAMME DE L'ANNEE 1970 et ANNEES SUIVANTES.

Le tableau ci-après indique le montant des crédits que l'Etat consacrera au secteur industriel dans les années à venir on notera l'importance croissance de la prime d'équipement.

1 000 DH.

Nature des opérations	Crédits disponibles 1970			1971	1972 et suivantes
	Reports 1969/70	Loi de Finances 70	Total		
Participations, concours divers	101 370	20 000	121 370	35 000	50 000
Prime d'équipement	10 568	20 000	30 568	25 000	28 540
Convention d'Etudes	68	615	683	587	620
B.E.P.I.		1 000	1 000	-	-
Total	112 006	41 615	153 621	60 587	79 160

Tous les crédits correspondant aux projets (sucrerie de Beni-Mellal, Doukkala et COTEF) ont été engagés en 1968. Les paiements se continueront sur les années ultérieures.

Par ailleurs, deux projets semi-étatiques C.O.T.E.F. et Sucrerie des Doukkala ont été réévalués par rapport aux prévisions du Plan :

- 130 millions de dirhams contre 111 millions de dirhams pour le C.O.T.E.F.

- 67 millions de dirhams contre 60 millions de dirhams pour Doukkala.

Soit un supplément d'investissement de 26 millions de dirhams.

- Aspect physique

Durant l'année 1970, la Sucrerie des Doukkala, réalisée par une association du secteur privé et de l'Etat sera mise en service. En outre, la construction du Complexe Textile de Fès se continuera. Ce projet entrera en production en 1971.

En ce qui concerne le secteur privé, il y a lieu de signaler le début très probable de l'extension de la Cellulose du Maroc (projet très important tant par la masse des investissements qui sont supérieurs à 100 millions de dirhams que par son influence sur la balance commerciale et la production nationale).

En outre, en raison de la forte progression de la demande de ciment enregistrée pendant les deux dernières années et qui paraît se maintenir pour l'année 1970, on peut s'attendre à une extension de la Cimenterie de Casablanca. Enfin les agréments accordées en 1969 par la Commission des Investissements et notre accord avec la C.E.E. permettent de s'attendre à une continuation des investissements dans les secteurs exportateurs (industrie de la conserve et des jus de fruits, textile et confection, matériel ménager...). On peut signaler également des investissements dans les secteurs de substitution aux importations (pneumatiques et caoutchouc, produits pharmaceutiques).

Deux projets ont été retardés par rapport aux prévisions :

- La Sucrerie de la Moulouya : Le projet est en cours d'étude.

- Le projet Alfa-Viscose : Une étude technique complémentaire sera entreprise pour mettre le procédé technique au point et évaluer sa rentabilité.

Seul le Complexe Mechra Ben Abou ne sera pas réalisé au cours du Plan. En effet, son approvisionnement en phosphate devait être fourni par Ben Guérir dont la mise en exploitation a été différée. De plus, en raison des conditions d'alimentation en eau et en soufre, la localisation du complexe devrait être, sans doute, réétudiée. Néanmoins, l'extension du Complexe de Safi est à l'étude.

Enfin, pour promouvoir l'expansion de l'industrie, l'Etat a donné une nouvelle mission au Bureau d'Etudes et de Participations Industrielles (B.E.P.I.). Dorénavant, cette institution aura pour tâche d'effectuer des études sectorielles, d'aider les industriels privés dans la préparation des études (étude de marché, évaluation des projets...) et de les orienter vers les secteurs les plus rentables.

D'autre part, le recensement industriel est en cours de préparation par le Secrétariat d'Etat chargé du Plan ; il permettra une meilleure connaissance du secteur industriel et, par conséquent, de mieux orienter les actions à entreprendre dans ce domaine .

C O N C L U S I O N

Même si tous les projets inscrits au Plan ne sont pas réalisés (Complexe de Mechra Ben Abou), il n'en reste pas moins que globalement les performances du secteur industriel en matières d'emploi et de production nationale seront supérieures aux prévisions. Il y a lieu de signaler que la nouvelle politique en ce qui concerne les investissements étrangers commence à être productive : 6 % des investissements agréés en 1969 sont étrangers et 41 % sont mixtes .

Néanmoins, en raison de l'étroitesse du marché local, un effort en matière d'exportation doit être fait. Là, aussi, des études sont entreprises par l'Etat pour déterminer les mesures d'ordre fiscal ou législatif à réaliser pour inciter les producteurs à être plus actifs et pour rendre les exportations plus rémunératrices.

Enfin, pour promouvoir l'industrialisation du pays, le Bureau d'Etudes et de Participations Industrielles a reçu pour mission d'aider les industriels privés dans la préparation des études (étude de marché, évaluation des projets ...), de les orienter vers les secteurs les plus rentables. En outre, il effectuera des études sectorielles qui seront à la disposition des industriels éventuels.

CHAPITRE VIII

L'ARTISANAT

L'A R T I S A N A T

-=-=-=-=-=-=-=-

Les objectifs du Plan Quinquennal 1968-1972, en matière d'artisanat, portent sur quatre points :

- Organisation de la Direction de l'Artisanat
- Organisation de la profession
- Recherche et promotion de la vente des produits artisanaux
- Formation des cadres.

Les crédits disponibles pour l'année 1968 s'élevaient à 5.068.000 DH les engagements et les paiements ont été, respectivement, de 85 % et 32 % par rapport aux crédits disponibles.

Si ces résultats sont modestes, cela est dû, d'un côté à une pénurie de personnel qualifié, et de l'autre côté à la nature du programme de la Direction de l'Artisanat, qui consistait, pour l'essentiel, en constructions qui nécessitent d'importants délais pour être mises en route (acquisition de terrain, plans, etc...)

I. EXECUTION DU PLAN EN 1969

1. Aspect Comptable

Les crédits disponibles pour 1969 étaient de 7.814.000 DH dont 3.094.000 DH de report. Les paiements fin 1969 ont été de 3.804.000 DH soit un taux de réalisation de 48 %.

Le tableau ci-après donne le détail de ces opérations.

1.000 DH

OPERATIONS	Crédits disponibles			Situation au 31.12.69			
	Reports 1968	Loi de Finances	Total	Engagements	%	Paiements	%
odernisation de l'Artisa- t	1.114	2.100	3.214	2.255	70	1.554	48
ide aux coopératives	-	200	200	200	100	-	-
atalogue et expositions commerciales	100	200	300	-	-	-	-
ormation Professionnel- le	1.880	2.220	4.100	3.511	86	2.250	55
TOTAL	3.094	4.720	7.814	5.966	76	3.804	48

2. Aspect Physique

En ce qui concerne la réalisation physique des travaux, des retards sont constatés du fait des délais de passation des marchés, ainsi que de l'acquisition des terrains. Néanmoins, la plupart des travaux ont été lancés en 1969 et sont en cours d'exécution.

- Des marchés sont passés pour l'équipement du Centre de Recherche et de Promotion Artisanal de Rabat et pour la réalisation des gros oeuvres des ensembles artisanaux de Tétouan et de Fès,

- L'aide aux coopératives artisanales a été accordée sous forme de matériels d'équipement,

- En ce qui concerne le catalogue de l'artisanat et des expositions commerciales, la Maison de l'Artisan a été chargée d'organiser trois expositions à l'étranger,

- Le choix des terrains ayant été fait, la procèdure pour l'acquisition des terrains est en cours pour les agences de l'artisanat de Khénifra et de Ksar-Es-Souk ainsi que pour les centres d'apprentissage.

3. - Les mesures prévues concernaient l'organisation administrative de la Direction de l'Artisanat (attributionset structures), la promulgation du Code de l'Artisan et la Réglementation de la Production Industrielle de Produits Artisanaux. Des projets de textes ont été préparés, mais ils n'ont pas encore été promulgués .

II. PROGRAMME DE L'ANNEE 1970 et ANNEES SUIVANTES

En raison des retards accumulés durant les deux premières années du Plan, le déroulement du programme 1970-1972 se trouve modifié. Le tableau suivant donne le nouveau cheminement du programme.

1 000 DH.

Opérations	Crédits disponibles 1970			Engagements	
	Reports 1969	Loi de finances 1970	Total	1971	1972
Modernisation de l'artisanat	1 660	2 820	4480	2 674	2850
Aide aux coopératives commerciales	200	-	200	-	-
Catalogue et exp. commerciales	300	1 000	1300	450	475
Formation Professionnelle	1 850	1 665	3515	1 166	1559
TOTAL	4 010	5 485	9495	4 310	4884

On constate une accumulation des engagements pour 1970 et une baisse pour les années 1971 et 1972.

Une opération sera terminée en 1970 : il s'agit de l'aide aux coopératives artisanales.

La période 1970-1971 sera consacrée à l'achèvement des travaux entrepris en 1969 et auparavant :

- ensembles artisanaux de Tétouan et de Fès
- centre de recherche et de Promotion de Rabat
- centrale d'achat et de distribution de Matières Premières
- Renouvellement de matériel

Certains projets commenceront en 1970, tels que :

- les ensembles artisanaux de Marrakech, Meknès et Casablanca seront également réalisés.

- l'agrandissement de l'Agence d'Azrou qui a été retardé par suite de l'annulation du marché avec l'adjudicataire.

En conclusion, on peut dire que la promotion de vente des produits artisanaux a, sans doute, subi plus de retard que les programmes de formation professionnelle et de modernisation. Cette situation s'explique par le manque de personnel. Néanmoins, on constate non seulement une accélération des dépenses entre 1968 et 1969 (les engagements sont passés de 4 300 000 DH environ à 5 966 000 DH, soit une progression de 39% et les émissions de 1 622 000 DH environ à 3 804 000 DH, soit une progression de 130 %), mais également les travaux sont en bonne voie.

CHAPITRE IX

LA PECHE MARITIME

et

LA MARINE MARCHANDE

1) L'Office National des pêches

2) La Marine Marchande.

I. (O)FFICE NATIONAL DES PECHES

L'importance des produits de la mer dans le domaine de la nutrition en général et de l'alimentation humaine en particulier ainsi que la place prépondérante qu'occupent / produits dans la vie économique du Maroc ont motivé la création d'un établissement public spécialisé : l'Office National des Pêches (dahir du 21 Février 1969). Cet établissement doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière est placé sous la tutelle administrative du Premier Ministre.

ces

L'Office National des Pêches est chargé de promouvoir l'industrie de la pêche en général et notamment :

La construction et l'armement des flottes de pêche

- la pêche
- le maroyage
- l'exploitation des pêcheries ainsi que la collecte des herbes marines et du corail.

IL est en outre chargé de la recherche scientifique appliquée à la pêche et de la protection de nouveaux fonds de pêche.

A cet effet, l'Office National des Pêches peut réaliser toutes opérations commerciales et financières se rattachant à l'exploitation des produits de la mer et à leur commercialisation à l'intérieur du pays.

I - SITUATION ACTUELLE DE LA PECHE

1º/ Caractéristiques

2 genres de pêches, "industrielles et fraîches"

- Production totale 240.000 t dont 20.000 t de pêche fraîche
- Capacité de la flotte 500 bateaux de 25 à 50 tonneaux de jauge brute, 2.600 petites embarcations à rames et à moteur.
- Valeur brute de la production 72 millions de DH
- Valeur à l'exportation 252 millions de DH.

2º/ Problèmes

- Pêche côtière saisonnière artisanale et monobranche
- Manque d'organisation de la profession d'armateurs et des marins.
- Production excédentaire dans l'industrie de la conserve.
- Production insuffisante et trop chère pour l'industrie des sous-produits.
- Congélation non adaptée aux besoins du marché.

II - LES OBJECTIFS

1º/ Réorganisation de l'armement actuel :

- réorganisation de la profession d'armateur par :
  - Centralisation des services de gestion
  - Centralisation des moyens de production
- Promotion sociale des nationaux
  - amélioration des conditions de travail
  - création de coopératives
  - création d'institutions à caractère social
  - augmentation et diversification de la production
  - doubler la production dans 5 ans par :
    - l'amélioration de la productivité de l'armement actuel
    - le renforcement de la flotte existante par :
      - 25 sardiniers modernes
      - 2 clippers sardiniers
      - 5 thonniers équipés de congélateurs
      - 8 crevettiers
      - 4 langoustiers
      - 15 chalutiers hauturiers

III - COMMERCIALISATION DU POISSON A L'INTERIEUR DU PAYS

1º/ Situation actuelle

- La consommation interne est de 3 kg par habitant et par an (Norvège:61 kg, Portugal 38 kg).

La consommation se heurte à :

- la méconnaissance du poisson par le Marocain
- le manque de moyens des mareyeurs
- l'insuffisance des moyens de stockage

2º/ Objectifs

- Doubler la consommation dans les 5 ans à venir par :
  - Amélioration des circuits de vente existants
  - Création de points de vente dans deux nouvelles régions à déterminer suivant les axes de transport et les moyens de stockage
  - Entreprendre une campagne de vulgarisation par l'éducation du consommateur.

.../...

- 3 -

3º/ Méthode de commercialisation :

Aides financièrement les mareyeurs dans le but :

- de mettre en place un circuit de distribution du poisson frais
- vulgariser la consommation par une campagne nationale de la consommation du poisson.

IV - PRODUCTIVITE DES INVESTISSEMENTS

1º/ Productivité

- La pêche est revalorisée au stade de la transformation
- La production de la pêche nécessite :
  - La création de complexes intégrés
  - Une aide particulière à l'armement actuel

2º/ Aspect social de la pêche

- La production supplémentaire procurera des emplois à :
  - 10.000 ouvriers du secteur industriel
  - 500 à 600 marins spécialisés
- Elle permettra la promotion de :
  - 17.500 ouvriers dans l'industrie actuelle
  - 15.000 marins

3º/ Mode d'intervention de l'office

- favoriser et encourager l'équipement de la flotte existante.
- constituer et équiper les coopératives de marins
- rechercher les investisseurs et participer aux réalisations des projets concernant l'industrie des pêches.

V - M O Y E N S

1º/ Budget d'équipement de l'Office National des Pêches

Concours divers :

- mesures d'encouragement

1 000 DH.

1970	1971	1972
1.000	500	500

- Commercialisation - Distribution - Modernisation - Aide à l'armement actuel.

2.°/ Infrastructure et matériel

1 000 DH.

Opérations	1970	1971	1972
Musée océanographique	150	350	-
Matériel et outillage	400	350	450
Matériel de transport	240	-	-
Etudes générales	500	500	-
Total	1 290	1 200	450
Total Général (1 + 2)	2 290	1 700	950

3°/ Participations

Par ailleurs il a été admis que l'Office National des Pêches est habilité à participer à la création de sociétés de pêche. Le corseil d'Administration examinera ces participations cas par cas :

L'Office prendra des participations soit par ses propres moyens de trésorerie, soit par d'autres moyens.

Ces participations seront consolidées l'année suivante dans le budget de l'Office.

Ainsi, le rôle de l'office national des pêches sera décisif pour la promotion de l'industrie de la pêche. Ses différentes actions se manifesteront aussi bien dans la réalisation des investissements et la modernisation de l'équipement que dans la commercialisation et la recherche appliquée.

II. La Marine Marchande

Le Plan Quinquennal s'est fixé pour objectifs le développement et la promotion de la pêche maritime en mettant l'accent sur la pêche industrielle. Il a préconisé les orientations suivantes :

- aides aux coopératives de pêcheurs par les pouvoirs publics de façon à améliorer la situation et les revenus du marinpêcheur en participant à l'achat de gros navire de pêche industrielle.

- campagne de promotion des ventes en collaboration avec les coopératives

- étude au cours du Quinquennat d'une action directe de l'Etat par l'intermédiaire d'un Office.

L'année 1966 a vu la poursuite des travaux du Plan Triennal et l'étude des opérations du Plan Quinquennal. C'est ainsi que sur un montant de crédits disponibles s'élevant à 4,553 millions de DH 47% ont été engagés et seulement 1,43% émis.

I. Exécution du Plan en 1969

SITUATION DES CREDITS

1 000 DH.

Report 1969	Crédits nouveaux	Total 1969	SITUATION PROVISOIRE			
			engagement au 31.12.69	%	Emissions au 31.12.69	%
1 522	406	1 928	1 928	100	-	-

Réalisation

- les opérations du Plan Triennal ont été achevées en 1969
- le marché de construction d'une vedette de sauvetage pour le quartier maritime a été passé
- un accord a été conclu entre le Maroc et l'Espagne, valable uniquement pour l'année 1970, au sujet de l'application de la convention de pêche.

II - PROGRAMME D'ACTION POUR 1970

1°/ Marine Marchande

Le programme d'action initial a subi quelques modifications du fait de l'entrée en action de l'Office National des Pêches. Cependant l'année 1970 verra l'achèvement des opérations entamées en 1969 à savoir :

- l'achat du matériel pour le quartier maritime
- la liquidation du marché du Bateau-école
- la promulgation du texte portant organisation générale des transports maritimes.

CHAPITRE X

L'ENSEIGNEMENT

et

LA FORMATION DES CADRES

Introduction

1 - L'Enseignement Primaire
2 - L'Enseignement Secondaire
3 - L'Enseignement Supérieur
4 - Les Affaires Culturelles et l'Enseignement Originel
5 - Les Formations Spécialisées

Conclusion.

INTRODUCTION

Les problèmes de l'enseignement et la formation des cadres revêtent une importante considérable. En effet la formation des hommes est conditionnée par l'existence d'un enseignement valable et adapté aux besoins du pays. Ces deux conditions sont déterminantes. L'enseignement doit être pensé et revu dans une optique à long terme afin de répondre aux exigences techniques du monde moderne et satisfaire à l'accélération de son évolution. Ceci suppose la définition d'une orientation nouvelle. L'enseignement pourra ainsi engendrer des modes de pensées, des aptitudes et des dispositions d'esprit qui permettront aux futurs cadres formés une adaptation permanente. Enfin, l'enseignement doit répondre au besoin de l'économie en dotant l'individu des qualifications professionnelles qui le rendront productif au sein de la communauté.

Au lendemain de l'indépendance les grands principes de l'enseignement ont été définis : généralisation, arabisation, marocanisation. Ces principes demeurent intangibles et constituent la base de la politique appliquée dans ce secteur.

La priorité donnée à l'éducation a été concretisée par l'importance des crédits qui lui sont alloués dans les différents plans de développement. C'est ainsi que le plan quinquennal 1968-1972 a prévu un montant de crédits de l'ordre 276 millions de DH au titre de l'Enseignement et de la Formation.

Cet effort d'investissement est complété par l'importance donnée aux budgets de fonctionnement qui représentent en 1969 environ 24 % du budget global de fonctionnement de l'Etat.

Après deux années d'exécution du plan 1968-1972, il est nécessaire d'analyser les réalisations effectives dans le domaine de l'enseignement à la lumière des objectifs fixés. Les commissions des travaux préparatoires du Plan avaient dressé un bilan exhaustif de la situation du secteur en faisant apparaître aussi bien les réussites que les faiblesses constatées.

A la suite de ces travaux, un programme d'action avait été défini qui avait un double objectif : d'une part [illegible] corriger certains déséquilibres évidents de l'appareil d'enseignement et, d'autre part, jeter le fondement d'une doctrine scolaire et universitaire dans le long terme.

Les principaux résultats enregistrés dans l'exécution de ce programme d'action sont exposés dans les analyses sectorielles qui suivent.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Les principaux objectifs assignés au département de l'enseignement primaire durant le Plan Quinquennal sont les suivants :

1. Amélioration de la qualité et du rendement de l'enseignement. Cette amélioration est recherchée dans trois directions :

   - Qualification et perfectionnement des maîtres.
   - Action sur la durée des études et sur l'organisation pédagogique et scolaire.
   - Adaptation au milieu.

2. Poursuite de la politique de généralisation de la scolarisation de base.

Les crédits accordés au département de l'enseignement primaire au cours de la période quinquennale s'élevaient à 90.724.000 DH, ce qui représente près de 38 % du crédit total alloué à l'ensemble de l'Education Nationale.

L'aspect comptable et physique de l'année 1968 se présentait comme suit au 31.12.1968 :

- Crédits disponibles ..... 42.767.000 DH
- Engagements ..... 37.277.000 DH soit 87 %
- Emissions ..... 29.943 000 DH soit 67 %

767 classes ont été construites dont 674 par le Ministère de l'Enseignement Primaire et 93 par les municipalités ou le privé.

Les réalisations physiques atteignent 99 % de celles prévues par le Plan, ce résultat était remarquable comparé au passé .

I. EXECUTION DU PLAN EN 1969

a. L'étude de l'exécution comptable du budget d'investissement montre que 90 % des crédits disponibles ont été engagés et 56 % émis au 31.12.1969 ; cette situation est assez satisfaisante.

Le tableau suivant donne la situation comptable au 31.12.1969 pour l'ensemble du Ministère de l'Enseignement Primaire.

(1.000 dirhams)

Crédits disponibles 1969			Situation au 31.12.1969				
Report 1968-1969	Loi de Finances 1969	Total	Engagements	%	Emissions	%
12.824	18.000	30 824	27.590	90	17 844	58

En ce qui concerne le budget de fonctionnement ,les crédits alloués au titre de l'année 1969 sont de 285 910 179 DH soit 48,2% du budget global de fonctionnement de l'Education Nationale .L'accroissement par rapport à l'année 1968 est de 5,7%

b. Aspect physique

Le Plan avait prévu la construction de 683 classes nouvelles pour faire face à la rentrée d'octobre 1969. Or, le Ministère de l'Enseignement Primaire n'en a construit que 451 de Janvier à décembre 1969. Le construction de 232 classes restantes est reportée sur l'année 1970.

Les réalisations physiques atteignent en décembre 1969 66 % de celles prévues par le Plan.

c. L'évolution des effectifs.

Année scolaire	Effectifs constaté	Accroissement	Effectifs prévus
1966-1967	1.002.000	-	-
1967-1968	1.031.600	+ 29.000	1.026.000
1968-1969	1.058.000	+ 26.400	1.050.000
1969-1970	1.081.000	+ 23.000	1.074.000

Le nombre d'élèves nouveaux inscrits en octobre 1969 atteint près de 200.000

d. Les difficultés

-Difficultés d'ordre matériel ou extérieures au service: Appels d'Offres devant être relancés à plusieurs reprises. Dotation actuelle (23.000 DH par classe) insuffisante.

-Difficultés d'ordre immobilier : Surenchérissement et rareté des terrains.

-Difficultés d'ordre pédagogique: Obstacles naturels aux progrès de la généralisation en zones rurales (dispersion, réticences, désaffection); insuffisances des structures scolaires en zones rurales (écoles à une ou deux classes) brièveté de l'année scolaire (moins de 25 semaines utiles par année d'études) et du cycle primaire (5 ans) pauvreté de l'équipement pédagogique les écoles primaires forte proportion des maitres non qualifiés; insuffisance de l'aide sociale (cantines, manuels et fournitures scolaires) et du support culturel fourni par le milieu familial (absence de lecture, d'information, de contacts).

e. Les mesures

-Qualification et perfectionnement des maîtres

-Le nombre des candidats admis dans les écoles régionales d'instituteurs est passé de 1.200 en octobre 1967 à 1.750 en octobre 1968. En octobre 1969, le nombre d'élèves a été porté à 2.000. Ce qui réduit très fortement le nombre de suppléants engagés sans préparation professionnelle.

- Les sections normales ont été ouvertes en octobre 1968 et ont reçu environ 580 candidats ; la première promotion d'instituteurs formés au niveau du baccalauréat sera donc disponible en octobre 1971.

- Le perfectionnement du personnel a commencé en octobre 1968 dans le Centre national de Rabat et les six Centres régionaux qui ont accueilli 600 stagiaires internes en 1968-1969. En octobre 1969, 4 nouveaux Centres ont été créés et le nombre de stagiaires est porté à 1.200. Parallèlement, un Centre de formation a été ouvert en octobre 1969 pour les inspecteurs et inspecteurs adjoints. Enfin, 19 Centres d'animation sont créés à partir d'octobre 1969 pour assurer le perfectionnement des maîtres qui ne sont pas passés par les écoles régionales d'instituteurs et qui n'ont pas été admis dans les Centres régionaux de perfectionnement. 250 Maîtres considérés comme imperfectibles ont été licenciés.

- Action sur la durée des études

  - Suppression progressive des classes à mi-temps : En 1968-1969, 1.149 cours préparatoires fonctionnaient encore à mi-temps, 523 ont été supprimés à la rentrée d'octobre 1969 et 10 le seront lorsque les constructions nécessaires seront achevées.
  Il restera 616 classes à mi-temps à supprimer au cours des trois prochaines années dont 22 à Oujda, 70 à Kénitra, 116 à Marrakech et 400 à Casa-Préfecture.

  - Suppression des inconvénients du roulement : Depuis octobre 1968, tous les maîtres assurent 30 heures hebdomadaires effectives d'enseignement au lieu de 27 heures 30 ; 2 heures supplémentaires de Français sont données le vendredi dans les cours moyens.

  Réduction du nombre de jours de congé de 37 à 34 jours.

- Révision des programmes

  Des expériences de programmes révisés ont été faites dans quelques classes pilotes de Rabat-Salé et de nouvelles méthodes ont été mises en application dès octobre 1969 pour l'enseignement de la langue arabe, de l'histoire et de la géographie. Le même travail pour le calcul et la langue française sera fait.

- L'organisation scolaire et sociale

  Une étude sera entreprise en vue de rechercher des solutions au problème de l'enseignement dans les campagnes. 173 classes rurales ont été fermées en 1968-1969 ; les ouvertures d'écoles nouvelles ont été localisées de manière à leur assurer une fréquentation suffisante.

  Le nombre des classes à cours multiples augmente régulièrement et une analyse de leur situation est entreprise sur la base du recensement du 10 novembre 1969.

  La situation des cantines scolaires mériterait une attention particulière :

-Entre 1968 et 1969, leur nombre est en réduction de 42 .
-Le nombre de jours d'ouverture est tombé de 120 à 90 .
-Le nombre de rationnaires est passé de 200.000 à 195.000

En d'autres termes , le nombre de repas fournis a été réduit de plus de 26 % en un an .

-L'adaptation au milieu

Le Ministère a entrepris la réorganisation des programmes de certaines disciplines en vue de permettre l'étude du milieu et de rendre l'adaptation de l'enfant plus concrète à la vie active.

Le nombre des coopératives scolaires est passé de 572 à 995 et des stages pour animateurs ont été organisés en 1968-1969 .

Le nombre des jardins scolaires est passé de 100 à 152 et les centres de petit élevage de 7 à 15 durant la même période .

-La généralisation de l'enseignement

Cette généralisation a atteint un degré satisfaisant dans les villes, par contre à la campagne les effectifs sont en régression .

CONCLUSION

En ce qui concerne l'aspect comptable, les programmes 1968-1969 font apparaître une situation assez satisfaisante (67 % des crédits disponibles ont été engagés en 1968 et 98 % en 1969) . Il faut cependant , que le rythme des réalisations physiques s'accélère de manière à faire face à la rentrée scolaire d'Octobre .

II. PROGRAMME 1970 ET DES ANNEES ULTERIEURES

a. Aspect comptable

(1.000 dirhams)

Crédits disponibles 1970			1971	1972 et suivantes
Reports 1969 - 1970	Loi de Finances 1970	Total		
12 980	19.000	31 980	18.000	19.000

Le montant des crédits mis à la disposition du Ministère de l'Enseignement Primaire est considérable compte tenu de l'importance des reports. Il est donc impératif que le rythme d'exécution s'accélère pour que le programme prévu soit réalisé dans de bonnes conditions.

b. Aspect physique

Le Plan prévoit un crédit de 19 millions de dirhams permettant la construction de 710 classes.

CONCLUSION

L'année 1970 sera caractérisée par la poursuite de l'action entreprise depuis 1968 sur le plan de la formation et du perfectionnement, de la réforme des programmes et de la recherche des solutions aux problèmes de scolarisation dans les zones rurales.

En ce qui concerne les locaux, le rythme des constructions sera accéléré de manière à ouvrir toutes les classes pour la rentrée scolaire.

- A N N E X E -

- Situation des Constructions Scolaires au 31-12-1969.

PROVINCES	CLASSES PREVUES	CLASSES CONSTRUITES	CLASSES à REPORTEES à L'ANNEE 1970
AGADIR	28	28	-
AL HOCEIMA	13	13	-
BENI MELLAL	17	17	-
CASABLANCA-PREFECTURE	110	68	42
CASABLANCA-PROVINCE	57	40	17
FES	55	19	36
KENITRA	55	28	27
KSAR ES SOUK	25	-	25
MARRAKECH	60	60	-
MEKNES	50	33	17
NADOR	10	-	10
OUARZAZATE	11	11	-
OUJDA	52	46	6
RABAT-PREFECTURE	71	41	30
SAFI	31	31	-
TAZA	14	12	2
TETOUAN	24	4	20
TOTAL :	683	451	232

- REPARTITION DES CLASSES PREVUES POUR 1970 -

PROVINCES.	Nombre de Classes	Crédit alloué : (1.000 Dirhams).
AGADIR	35	816
BARFAYA	4	153
AL HOCEIMA	8	256
BENI MELLAL	28	612
CASABLANCA	114	3.197
EL JADIDA	18	459
SETTAT	26	561
KHOURIBGA	22	610
FES	62	1.326
KENITRA	52	1.741
KSAR ES SOUK	29	561
MARRAKECH	50	1.249
MEKNES	40	1.248
NADOR	25	648
OUARZAZATE	28	462
OUJDA	36	1.248
RABAT	45	1.300
SAFI	20	650
TAZA	22	520
TETOUAN	32	1.059
TANGER	14	324
TOTAL :	710	19.000

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET TECHNIQUE.

Dans le domaine de l'enseignement secondaire et technique, les objectifs du Plan visent à améliorer la qualité de l'enseignement tout en mettant en oeuvre les moyens nécessaires à la poursuite de l'expansion du second degré.

Le montant global des crédits prévus pour la période quinquennale s'élève à 126,4 millions de dirhams, soit un peu plus de la moitié des crédits consacrés à l'enseignement. Ceci démontre l'importance réservée à ce secteur et la place prioritaire qui lui est dévolue.

En 1968 l'exécution comptable est physique avait révélé des retards considérables surtout en ce qui concerne le projet "éducation". C'est ainsi que 69% des crédits ont été engagés et 26% émis. Ces retards se sont repercutés sur les réalisations physiques puisque sur 630 classes prévues au titre du projet "Education", seulement 440 ont été construites avant la rentrée scolaire. Quant au programme ordinaire, les constructions se sont échelonnées sur toute l'année scolaire.

Les effectifs ont atteint le chiffre de 249 000 dans l'enseignement secondaire public pour l'année 1968 - 1969.

En ce qui concerne les mesures, l'année 1968 a vu la mise en place des structures pédagogiques définies dans le plan : instauration d'un premier cycle de 4 ans de formation générale création d'une année commune d'orientation dans le 2 cycle, arrêt de recrutement. Des élèves dans les sections professionnelles du premier cycle.

1. EXECUTION DU PLAN EN 1969.

a - Aspect Comptable

En 1969 les engagements et les émissions ont atteint respectivement 64% et 29% au 31.12.69. Cette situation apparaît insuffisante.

1 000 DH.

Crédits disponibles en 1969						
Reports 1968	Crédits Loi des Finances	Total	engagements	%	émissions	%
36 361	42 433	78.794	50.613	64	22.845	29

Les crédits de fonctionnement alloués au Ministère de l'Enseignement Secondaire et Technique pour l'année 1969 sont de 283.665 DH soit 37,6 % du budget global de fonctionnement de l'Education Nationale. L'accroissement par rapport à 1968 est de 8,3 %.

b- Aspect physique

Quant à l'aspect physique il faut noter que seules 99 classes sur 345 ont été construites au 1er Octobre, le reste des constructions s'exécutera au cours de l'année scolaire. Ceci aura pour conséquence le maintien de palliatifs dont l'utilisation ne peut que nuire à la qualité de l'Enseignement et à son rendement (augmentation des déperditions).

c- Evolution des effectifs

L'expansion de l'enseignement secondaire se poursuit. Les prévisions du Plan ont été dépassées au cours de ces premières années de réalisations Il s'agit dans le tableau suivant des effectifs de l'enseignement secondaire public.

Années	constatés	Prévus	Ecart
1967 - 1968	237 000	228 000	+ 9 000
1968 - 1969	255 000	244 000	+11 000
1969 - 1970	261 000	260 000	+ 1 000

d- Diplômés au cours de l'année 1968-1969

Le tableau de la page suivante donne la répartition des diplômés au cours de l'année 1968 - 1969.

Réparation des diplômés 1968 - 1969

Cycles	Type de bac	Présente	Admis	%
Premier	Ces bilingues	34 157	17 460	51
	" originel	1 953	1 045	53
	" arabisé	5 100	2 1 64	42
	Total C. E. S.	41 210	20 669	51
	CET commerce	1 700	493	29
	" industrie	2 057	1 005	50
	" agricole	367	103	28
	" féminin	314	145	46
	4è A. Spécialisée	206	106	50
	Total C. E. T.	4 644	1 852	40
Second	Bac sciences	1 495	751	50
	Bac lettres	1 904	942	49
	" originel	2 388	389	16
	" arabisé	3 351	888	23
	" type français	916 (1)	501 (1)	54
	Total Bac	10 054	3 471	34
	D. T. commerce	858	492	57
	industrie	474	258	55
	agricole	198	185	92
	arts appliqués	12	9	75
	hôtellerie	82	72	88
	Total D. T.	1624	1 016	63

(1) Marocains Seulement.

La faiblesse de la production des bacheliers scientifiques continue à persister en particulier celle des sciences mathématiques . . Ce problème doit être repensé au niveau du premier cycle du second degré. La révision et l'aménagement des cours de mathématiques et des sciences en général s'avèrent nécessaires pour essayer d'éveiller . . l'esprit et le goût des sciences avant son arrivée dans le second cycle.

e- les mesures

- Formation et perfectionnement des enseignants :

- les statuts de l'Ecole Normale Supérieure sont à l'étude
- le perfectionnement a été organisé dès Octobre 1968 et poursuivi en 1969 par la désignation de 200 conseillerspédagogiques à mi-temps qui encadrent les professeurs débutantssur le plan régional et dans chaque discipline.

- Au premier cycle

La formation des sections techniques avec allongement de la formation de base des futurs ouvriers qui recevront leur préparation pratique dans les centres de qualification organisés par le Ministère du Travail, se poursuit.

- Au second cycle

La création d'une 4ème année "Lettres" et d'une 4ème année "sciences" a permis de retarder d'un an l'orientation définitive soit vers les lettres originelles ou modernes soit vers les sciences expérimentales, mathématiques ou économiques.

d- Les difficultés

L'expansion du second degré et l'amélioration de sa qualité se trouvent freinées par :

- les retards dans les constructions scolaires indispensables
- le manque d'équipements scientifiques
- la pénurie en personnel enseignant

L'utilité de cette expansion est remise en question par le manque de débouchés sur le marché de l'emploi. Les formations dispensées, par l'école ne sont plus adaptées aux besoins de l'économie.

Le manque de qualification des élèves admis au second degré implique une augmentation régulière du nombre de redoublants et une réduction des taux de réussite aux épreuves de fin d'études.

En conclusion, l'analyse de la situation du second degré au cours des deux premières années du plan fait apparaître des retards inquétants et risque de poser de sérieux problèmes. Une remise en ordre est nécessaire.

II. PROGRAMME D'ACTION POUR 1970

En 1970, la masse des crédits disponibles est de 72.003 milliers de dirhams dont 56.151 milliers de dirhams sont des reports de 1969 et 15.852 milliers de dirhams de crédits nouveaux. Les reports sont donc considérables et laissent présager de grandes difficultés pour les réalisations de 1970.

1.000 DH.

CREDITS DISPONIBLES 1970			ENGAGEMENTS	
Reports 1969	Loi des Finances	Total	1971	1972
56.151	15.852	72.003	7.426	16.950

Les crédits ouverts par la loi des finances en 1970 doivent permettre la construction de 310 classes, 2 internats, 1 bloc scientifique et 10 logements.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

-=-=-=-

Les orientations définies par le Plan dans ce secteur visent à doter le pays des cadres supérieurs indispensables à son développement économique et social et à former des chercheurs qui doivent permettre d'adapter l'Enseignement et la formation aux exigences du progrès scientifique. En conséquence l'Enseignement Supérieur doit être réorganisé et modernisé pour remplir sa mission conformément aux objectifs du Plan.

Pour remplir dans les meilleurs conditions possibles cette tâche, une masse de crédits de 19.866.000 DH a été allouée à ce secteur, soit 9 % du budget d'investissement de l'Education Nationale.

En 1968, l'éxécution du Plan Quinquennal était peu satisfaisante puisque 53 % des crédits ont été engagés et seulement 20 % émis. Certes, l'année 1968 a vu l'achèvement des opérations du Plan Triennal, mais parmi les opérations du Plan en cours, seuls les projets suivants ont vu un début d'exécution : équipement de la Faculté des Sciences, extension de la Faculté de Droit et achèvement d'un pavillon de jeunes filles pour la Cité Universitaire. Par contre les opérations concernant l'Ecole Normale Supérieure, la Faculté des Lettres et la Faculté de Médecine n'avaient pas encore commencé.

I - EXECUTION DU PLAN EN 1969

En 1969, sur une masse de crédits disponibles de 7.483 milliers de dirhams seulement 46 % d'engagements et 11 % d'émissions ont été réalisés à la fin de l'année.

1.000 DH

CREDITS DISPONIBLES			SITUATION AU 31 DECEMBRE 1969			
Reports 1968	Crédits loi de finances 1969	Total	Engagements	%	Emission	%
3.691	3.792	7.483	3.448	46	800	11

Les crédits de fonctionnement alloués au Ministère de l'Enseignement Supérieur pour l'année 1969 sont de 646.21317 DH soit 10 % du budget global de fonctionnement de l'Education Nationale. L'accroissement par rapport à l'année 1968 est de 9,3 %.

Les réalisations physiques se présentent comme suit :

- Pour la Faculté de Médecine, les engagements concernant uniquement l'achat d'équipements, l'installation d'un nouveau laboratoire et la participation aux frais de viabilité du terrain ;
- Pour la Faculté des Sciences, l'équipement des laboratoires est en cours de de réalisation .

- Pour la Faculté de Droit, les travaux de gros oeuvres sont en cours d'achèvement.
- Pour la Faculté des Lettres, les travaux d'extension ont été lancés.
- Les projets concernant l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs et la Cité Universitaire ont été réalisés en totalité.
- Pour l'Ecole Normale Supérieure, aucune opération n'a été entamée.
- Prévention séismique : I/3 des crédits sont engagés.

Ainsi les réalisations aussi bien comptables que phisiques semblent accuser un sérieux retard. Ce retard est essentiellement dû à certains difficultés d'ordre admnnistratif et technique :

- La lenteur de certaines formalités administratives
- Les obstacles rencontrés pour la délimitation définitive d'une parcelle de terrain sur le "campus" d'Avicenne pour la construction d'un complexe universitaire notamment la Faculté de Médecine et l'Ecole Normale Suéprieure.
- La Commission Royale Technique de l'Enseignement prévue au Plan Quinquennal ne s'est pas encore réunie.

En conclusion, il convient de signaler que les réalisations des 2 premières années du Plan sont très peu satisfaisantes et les orientations du Plan sont loin d'être respectées : moins de 20 % des effectifs globaux se dirigent vers les études scientifiques. Le problème de la recherche demeure encore négligé ; l'absence d'un statut et le retard apporté à la construction de l'Ecole Normale Supérieure ne font que retarder la marocanisation de la fonction enseignante ; il serait très souhaitable qu'une intensification des efforts soit entrepris pour remédier à cét état de chose.

II - PROGRAMME D'ACTION POUR I970

1° - PROGRAMME INITIAL

En I970, la masse de crédits disponibles est de I2.933.000DH dont 6.683.000 DH. de reports et 6.250.000 DH. de crédits ouverts par la loi de Finances au titre de l'année I970. L'importance des crédits de reports est à signaler.

I.000 DH.

CREDITS DISPONIBLES EN I970			CREDITS D'ENGAGEMENTS	
REPORTS I969	CREDITS LOI DES FINANCES	TOTAL	I97I	I972
6.683	6.250	I2.933	4.655	6.334

Le programme des réalisations physiques concerne : l'extension de la Faculté des Lettres, l'achat de matériel pour l'équipement de la Faculté des Sciences, la construction et les aménagements de bâtiments de l'Ecole Mohammédia d'Ingénieurs, l'achèvement du pavillon de jeunes filles et l'achat de matériel de prévention seismique.

2- OPERATIONS NOUVELLES

Il est à signaler qu'une réévaluation de 4.711 milliers de dirhams est venue s'ajouter au programme 1970 pour l'achat de terrain en vue de la construction d'une université américaine à Tanger.

3- MESURES

Par ailleurs, il a été institué le 16 Février 1970 un Conseil Supérieur de l'Enseignement comprenant l'autorité gouvernementale intéressée, les formateurs, les représentants des élèves et des étudiants et les utilisateurs. Il tient chaque année une session ordinaire qui a lieu au mois de Mars.

Ce Conseil Supérieur doit être consulté sur les projets de réforme concernant les enseignements publics et privés de tous ordres. Il donne son avis sur toutes les questions d'intérêt national concernant l'enseignement, la formation des cadres et l'orientation quelque soit le département intéressé.

Il est consulté en outre sur les options fondamentales en matière d'enseignement, de formation et d'orientation, ainsi que sur les moyens susceptibles d'en assurer la mise en oeuvre.

Il peut, en outre, être consulté sur toutes les autres questions qui lui sont soumises par l'autorité gouvernementale chargée de l'enseignement.

LA CULTURE ET L'ENSEIGNEMENT ORIGINEL

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

Le Ministère d'Etat Chargé des Affaires Culturelles et de l'Enseignement Originel a pour tâche d'une part de réaliser une large diffusion de la culture aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays et d'autre part de rénover et moderniser l'Enseignement Originel.

En 1968 sur une masse de crédits de 1.011.000 DH, 15 % des crédits avaient été engagés et 6 % émis. Le programme accusait donc un grand retard. Seules les opérations inscrites dans le plan Triennal et concernant l'université des Cherardas, avaient été achevées.

La construction de la maison de culture de RABAT n'était pas commencée.

I - EXECUTION DU PLAN EN 1969

1.1 - Situation comptable.

En 1969 le montant des crédits disponibles s'élevait à 1 955.000 DH

Au 31 Décembre 1969, 65 % des crédits disponibles ont été engagés et 26 % émis. Les émissions sont insuffisantes.

TABLEAU COMPTABLE AU 31 DECEMBRE

1969

1.000 DH

Opérations	Crédits disponibles	Engagements	%	Emissions	%
Maison de Culture de Rabat Maison de Culture de Tétouan	1 955	1 276	65	499	26
TOTAL					

1. 2 Situation physique

En ce qui concerne la maison de culture de Rabat le marché de gros oeuvre a été lancé. Pour la maison de culture de Tétouan le choix d'un terrain a présenté de nombreuses difficultés. D'autre part l' adjudication sur le marché de gros oeuvre a été déclarée infructueuse. La première pierre de la maison de Tétouan a été posée en fevrier 1970.

Dans le domaine des activités culturelles, le Ministère a réalisé de nombreuses manifestations.

- Archéologie, Architecture et sites : de nombreux chantiers de fouilles archéologiques ont été ouverts à Témara, Tafoghalt, Chellah etc... Des travaux de restauration et de mise en valeur des monuments ont été entrepris à FES, TETOUAN, EL Ksar-Seghir, TANGER, CHAOUEN, ASSILA, LARACHE, RABAT CHELLAH, SALE, AL-JADIDA, MARRAKECH etc...

- Arts, Musées et Expositions, il convient de mentionner les réalisations suivantes :

- étude d'un programme d'ouverture de plusieurs musées nationaux
- ouverture de salles d'expositions
- organisation d'une exposition retraçant la vie de Sa Majesté le ROI
- exposition sur l'histoire du Maroc
- organisations d'expositions dans les principales villes du royaume : (peinture, céramique, broderie etc...)

Dans le secteur du théâtre, musique et folklore, des nombreuses réalisations sont à signaler.

THEATRE / Organisation de nombreuses manifestations.

Un plan d'action a été défini dans ce secteur : création d'une troupe théâtrale, création d'un Institut national d'art dramatique, réorganisation du théâtre amateur, création du théâtre ambulant.

MUSIQUE / Organisation d'expositions d'instruments, création d'orchestres, ouverture de conservatoires, publication de manuels de musique, réorganisation des études, congrés de la musique arabe, travaux d'enregistrement, de notation et de recherches sur le patrimoine musical national.

FOLKLORE / Organisation du 10 ème festival de Marrakech - organisation d'un service de recherche. Organisation de manifestations destinées à diffuser et à faire connaître des spécimens du folklore marocain.

1.3 Les difficultés

Les difficultés rencontrées par le Ministère dans l'exécution de prcjets provenant des lenteurs des mécanismes administratifs.

1.4 Les mesures

- Dans le secteur culturel, un recensement des associations culturelles a été entrepris. D'autre part de nombreuses conférences ont été organisées et des publications diffusées. Enfin de petits centres culturels ont été ouverts.

- En ce qui concerne l'Enseignement originel les mesures suivantes ont été prises.

- Redistribution des tâches respectives de tous les enseignants, en les chargeant notamment de dispenser l'enseignement des disciplines de leur spécialisation.

- Révision des programmes, méthodes pédagogiques, manuels d'enseignement et des horaires dans le sens de leur adaptation aux réalités nationales d'une part, et de leur actualisation d'autre part. Le renforcement de l'enseignement des langues étrangères - (Français, Anglais) a été déjà entrepris.

- Réorganisation de l'inspection sur des bases plus rationnelles et en fonction des nouvelles méthodes pédagogiques.

- Contrôle et réorganisation des examens aux différents niveaux.

- Réorganisation du Conseil de l'Université Qaraouiyne qui a pris d'importantes mesures concernant l'Enseignement Supérieur : porter la durée de préparation de la licence à 4 ans au lieu de trois, developper la culture islamique, améliorer la formation des étudiants, dispenser des cours spéciaux pour la préparation du diplôme d'études supérieures appelé (Niha'i), encourager les recherches Islamiques, appuyer l'Enseignement spécialisé dispensé par Dar Al Hadith etc...

II PROGRAMME D'ACTION 1970

L'année 1970 sera caractérisée par la mise à la disposition du département d'une masse de crédits disponibles de 1 556 milliers de dh répartie de la façon suivante : 1 456 milliers de dh de reports et 100 milliers de dh ouverts au titre de la loi des Finances 1970. L'effort d'investissment consenti dans ce secteur est complété par un accroissement de 11,8 % du budget de fonctionnement de l'année 1969 (19.713 milliers de dh) par rapport à celui de l'année précédente (17.626 milliers de dh)

Milliers de dh

Crédits reports	Loi des Finances 1970	Crédits disponibles 1970
1 456	100	1 556

Il est à remarquer l'importance des crédits reports qui met en évidence les retards constatés dans l'exécution 1969.

CONCLUSION

En ce qui concerne l'enseignement originel l'année 1970 sera marquée par la recherche de solutions aux problèmes posés par cet enseignement. L'Enseignement originel joue un rôle important tant dans le renforcement de le Renaissance Islamique que dans le rayonnement de la culture musulmane et la mise en valeur de la personnalité spéritueIle du pays. Toutefois sur le plan de la formation l'enseignement originel semble peu adapté aux exigences du développement économique.

En conséquence une étude sera entreprise afin de définir le rôle, le but et la finalité de cet enseignement ainsi que les moyens à mettre en oeuvre pour les réaliser.

- //A FORMATION DES CADRES -

I - LA FORMATION PROFESSIONNELLE DEPENDANT DU MINISTERE DU TRAVAIL

Les principaux objectifs assignés à la formation professionnelle dépendant du Ministère du Travail sont les suivants :

- Elévation du niveau de la formation et des instructeurs.
- Adaptation de cette formation à l'emploi.
- Perfectionnement des cadres.
- Coordination entre les différents départements ministériels dispensant des enseignements professionnels devant aboutir à un même profil d'emploi.

Les crédits accordés à la formation professionnelle dépendant du Ministère du Travail s'élèvent à 8 980 000 DH pour la période quinquennale ce qui représente 24 % du crédit alloué à l'ensemble des formations spécifiques.

L'aspect comptable de l'année 1968 se présentait comme suit au 31 décembre 1968 :

- Crédits disponibles : 3 684 362 DH
- Engagements : 2 826 989 DH soit 76 %
- Emissions : 1 160 143 DH soit 31 %

Les réalisations physiques concernaient :

-Le centre de qualification professionnelle de Fès :

-Création d'une section motorisme
-Création de 2 sections diesel
-Création de 2 sections gareurs
(1ère tranche)

-L'Institut National de Formation des Cadres Techniques de Casablanca: travaux de construction et d'équipement.

.../...

- Le Centre de Qualification Professionnelle d'Agadir : construction du Centre (1ère tranche)

Les résultats de l'exerciee 1968, font apparaître une masse de crédits, de report assez considérable : 2 524 millions de dirhams.

1 - EXECUTION DU PLAN 1969

a) Réalisations comptables

En 1969, l'étude de l'execution comptable du budget d'investissement montre que 79 % des crédits disponibles ont été engagés et 32 % émis au 31 décembre 1969. Le report 1969/70 sera supérieur à celui de l'année précédente du fait du retard accumulé depuis 1968 et dû à la décision tardive relative à la suppression des sections de mécanique agricole.

Le tableau suivant donne la situation comptable au 31 décembre 1969 pour l'ensemble du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

1000 DH

Crédits disponibles	Situation au 31 - 12 - 69			
	Engagement	%	Emission	%
4 698	3 730	79	1.538	32

b) Réalisations physiques

Les réalisations physiques, dont la situation comptable n'est que le reflet, seront examinées opération par opération.

Centre de Qualification Professionnelle d'Agadir

En ce qui concerne la construction du Centre, les travaux de terrassement sont terminés; les travaux relatifs au gros oeuvre sont presque achevés; les études techniques concernant les autres corps d'Etat ayant été terminées, les marchés les concernant ont été passés pour l'exécution. Cette opération n'a été réalisée que particllement (25 % seulement des crédits ont été émis), mais compte tenu des réévaluations accordées, le Ministère pense la terminer au cours du premier semestre 1970.

Institut National de Formation des Cadres Techniques de Casablanca

Les émissions atteignent au 31 décembre 1969, 49 % seulement des crédits disponibles en raison des difficultés techniques rencontrées lors de l'établissement des progressions et de la détermination de l'équipement y afférant :

.../...

-Construction : les travaux d'aménagements prévus dans le plan sont achévés.

-Equipement : le marché d'équipement de la section télévision a été livré totalement. Les travaux de préparation des dossiers techniques relatifs à l'équipement des sections d'électro-ménager, de dessin industriel et d'électricité auto sont achevés et les marchés lancés en ce qui concerne le matériel technique. Ceux relatifs à la section d'électronique industrielle sont en voie d'achèvement et concernent d'ailleurs la tranche 1970.

Centre de Qualification Professionnelle de Fès

Les émissions atteignent 13 % seulement des crédits disponibles. Cet état de fait est, comme cela a été signalé plus haut, dû à la décision de supprimer les sections de mécanique agricole qui a nécessité la reprise totale des études.

Construction et équipement : le marché relatif au gros oeuvre et les marchés relatifs à l'équipement des sections de mécanique d'entretien et de diesel sont en cours d'éxecution.

c) Les difficultés :

Le programme 1969 s'est heurté à plusieurs difficultés :

-Difficultés d'ordre matériel : appels d'offres infructueux devant être lancés à plusieurs reprises.

-Difficultés d'ordre imprévisibles dûes aux conditions économiques : manque de fer sur le marché.

d) Les mesures

Le Ministère du Travail a mis en oeuvre les moyens d'action visant à une amélioration de la formation professionnelle. C'est ainsi que le niveau de l'examen d'entrée des élèves dans les Centres de Formation et de Qualification Professionnelles a été élevé. Une requête a été adressée au Fond spécial des Nations Unies en vue du recyclage au Centre International de Turin des cadres techniques et administratifs du service de la formation professionnelle. Des stages pratiques ont été organisés dans les entreprises du secteur privé à l'intention des élèves du Centre.

Par ailleurs, l'adaptation de la formation aux besoins réels de l'économie a été amorcée à l'occasion d'une opération pilote menée avec succès à Safi dans le cadre de l'activité de la commission provinciale de main d'oeuvre.

Enfin l'organisation de l'apprentissage auprès des entreprises est en cours de préparation. Le projet de dahir qui crée l'obligation de former des apprentis et qui prévoit

.../...

notamment l'institution d'une taxe d'apprentissage a été mis définitivement au point, il est actuellement soumis au visa du Ministère des Finances après avoir été visé par le Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire et le Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande.

Les projets des textes réglementaires déterminant les différentes modalités d'application ont été préparés, leur publication est subordonnée à celle du dahir.

e)Les effectifs formés

Le Ministère du Travail a formé pendant l'année 1969, 1 665 ouvriers et employés répartis comme suit :

Secteur industriel	: 1 136
Secteur tailleur	: 462
Secteur commercial	: 67

f)Emigration

Le développement du réseau des attachés sociaux qui avait décidé, en vue d'assurer une augmentation du nombre de travailleurs à l'étranger à la fin de la période quinquennale, est actuellement réalisé. Ce réseau qui comprenait 5 attachés sociaux auprès de missions diplomatiques a été renforcé par la nomination de 5 nouveaux agents à Marseille, Lille, Rotterdam, Gran et Sidi Bel Abbès. Cette implantation géographique a permis une action en profondeur dans la recherche des offres d'emploi.

C'est ainsi que 23 519 travailleurs ont quitté le Maroc durant l'année 1969. L'objectif retenu par le plan en matière d'émigration (10 000 emplois par an) est donc dépassé.

g) Réforme du régime des allocations familiales

La Commission Administrative Interministérielle chargée d'examiner le projet de réforme du régime des allocations familiales élaboré par le Ministère du Travail s'est réunie le 27 Mars 1969.

La commission a demandé que les régimes des allocations familiales dans les secteurs privés et public soient unifiés et a chargé le représentant de la Fonction Publique d'effectuer sur cette question une étude comparable à celle établie par le Ministère du Travail pour le secteur privé.

2- PROGRAMME 1970 ET DES ANNEES ULTERIEURES

En 1970, les crédits de report seront de l'ordre de 3.161 000 dirhams et les crédits ouverts par la loi des finances de 1992000. Ce qui donne une masse de crédits disponibles de 5 153 000 dirhams. Ce total comprend un certain nombre de réévaluations : il s'agit du Centre de Qualification professionnelle d'Agadir qui a été réévalué de 500 000 DH et dont le coût total passe donc de 2 000 000 de dirhams initialement prévus par le plan à 2 500 000 dirhams et de

.../...

l'extension du Centre de Qualification professionnelle de Fès réévaluée de 320 000 DH et dont le coût total passe de 900 000 DH à 1 220 000 DH.

PROGRAMME DES ANNEES 1970 ET SUIVANTES

1000 DH

Crédits disponibles			1971	1972 et suivants
Reports 1969/70	Loi de fin 1970	Total		
3 160	1 992	5 152	2 922	1 662

N.B Les équipements administratifs n'ont pas été comptabilisés

En réalisations physiques il est prévu les opérations suivantes :

- La construction d'un Centre de Formation Professionnelle à Casablanca (Bâtiments).

- L'extension de l'Institut National de Formation des Cadres Techniques de Casablanca (dernière tranche)

- La transformation du Centre de Formation Professionnelle de Marrakech en Centre de Qualification.

- La création d'un Centre de Qualification à Kénitra.

A ces opérations s'ajoutera l'achèvement des Centres précités dont le coût a été réévalué.

II - FORMATIONS SPECIFIQUES

Les objectifs assignés par le Plan Quinquennal aux formations spécifiques visent :

- à former les cadres indispensables aux besoins du développement économique fixés dans le Plan.

- à former les cadres nécessaires à la bonne marche des administrations intéressées.

I- EXECUTION DU PLAN POUR L'ANNEE 1969.

Compte tenu de l'importance réservée à la formation des cadres, le plan a prévu pour l'année 1969 un crédit de 23.499 milliers de dh. Sur ce montant, 70 % ont été engagés et 36 % émis. Ces résultats sont assez satisfaisants du point de vue global mais varient sur le plan sectoriel. L'analyse sectorielle montre les réalisations ainsi que les difficultés rencontrées.

a) Formation Hôtelière.

Le montant de crédit alloué en 1969 s'élève à 3.039 milliers de dh, 33 % de ces crédits ont été engagés et 20 % émis. Le programme accuse donc un certain retard.

L'étude de l'état d'avancement des travaux des constructions prévues au Plan montre que :

- L'école hôtelière de Marrakech est toujours en chantier, cependant, les gros oeuvres sont terminés et l'école sera achevée en 1970.

- L'école hôtelière de Fès, le projet initial a été modifié un nouveau plan est établi, l'appel d'offre sera lancée au début de 1970.

- L'école hôtelière d'Agadir, le terrain a été choisi et les plans sont à l'étude, les travaux débuteront incessamment.

Dans le domaine administratif les activités du Ministère sont caractérisées d'une part par les études relatives au transfert des Ecoles Hôtelières du Ministère de l'Enseignement au Ministère du Tourisme, conformément aux recommandations du Conseil Supérieur du Plan, et d'autre part la création d'un nouveau service de la formation professionnelle au Ministère du Tourisme

Enfin, il a été formé 1.046 cadres dont 1.017 au Maroc

b) Formation agricole

Un crédit de 11. 589 milliers de dh a été ouvert en 1969 au Ministère de l'Agriculture dans le cadre de la formation. Les engagements ont atteint 67 % et les émissions 32 % des crédits. Les opérations suivantes ont été terminées soit en cours d'achèvement :

- achèvement de l'internat de l'Institut Agronomique

- achèvement des travaux d'extension de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès qui verra la capacité de son internat doubler, le nombre de places passant de 104 à 210 places. D'autre part un amphithéâtre de 300 places sera construit.

- Début des travaux d'une école de mécanique agricole à Sidi-Bouknadel.

- Achèvement de l'agrandissement de Souihla

- Création d'un centre d'Agriculture à D'El Koudia.

- Création d'un centre de Topographie à Fouarat.

Dans le domaine de la formation 444 cadres ont été formés (70 ingénieurs, 296 adjoints techniques et 78 agents techniques).

c) L'Institut des Statistiques

Les travaux sont pratiquement terminés. Prèsque la totalité des crédits soit 1. 835 sur 2. 428 milliers de dh ont été émis.

L'Institut a formé 26 ingénieurs dont 18 marocains.

d) Centre Journalistique

Les crédits 250 milliers de dh n'ont pas été engagés. Les travaux du Centre ne sont pas commencés. Le Centre fonctionne dans des locaux loués. Le problème de l'acquisition du terrain est à la base du retard constaté.

e) La Marine Marchande

Sur une masse de crédits de 2. 168 milliers de dh, 70 % ont été émis ce qui est satisfaisant.

Les travaux sont en cours d'achèvement et le marché sera entièrement liquidé en 1970.

f) L'Académie de Police

Sur 2. 800 milliers de dh 10 % ont été émis. Toutefois l'adjudication est lancée. Les travaux commenceront en 1970.

g) L'Artisanat

Il s'agit d'une fin d'opération, 99 % des crédits ont été émis sur un montant de 350 milliers de dh.

II. PROGRAMME D'ACTION EN 1970.

En 1970 il s'agit pour la plus grande partie des projets de terminer les travaux d'infrastructure entrepris. Toutefois dans le secteur agricole et le secteur Hôtelier, un effort supplémentaire sera entrepris pour faire face à des besoins nouveaux qui sont apparus au cours de deux premieres années du Plan.

La masse de crédits disponibles s'élève à 26. 081 milliers dh répartie comme suit : 15. 020 milliers dh en crédits de reports et 11. 061 milliers en crédits inscrits à la loi des Finances. Les principales modifications ont portées sur les secteurs suivants:

a) Opérations nouvelles

- Formation Hôtelière

Afin de permettre le bon fonctionnement du Centre de Ben Guérir destiné à former les cadres sulbaternes de l'hôtellerie un crédit de 500 milliers de DH a été accordé pour l'équipement du Centre.

- Formation Agricole

Un crédit de 7. 885 milliers de DH a été ouvert pour permettre la création d'une faculté vétérinaires. Cette grande école aura pour objectif de former les cadres supérieurs dans le domaine de l'élevage

b) Opérations réévaluées

Les projets concernant les écoles hôtelières qui avaient été sous estimés ont été réévalués de 2. 855 milliers de DH ainsi que les certaines écoles dépendant du Ministère de l'Agriculture telles que l'Ecole Forestière (500 milliers DH) et l'Institut Agronomique (création d'un internat).

CONCLUSION

L'année 1970 verra la réalisation d'une part assez importante du programme, dans le Plan en matière de formation. L'infrastructure administrative sera complétée par la construction d'une école de formation de vétérinaires et par l'extension des écoles techniques aussi bien pour le Ministère de l'Agriculture que dans le domaine du Tourisme. Ces deux secteurs étant les priorités du Plan. Enfin l'éffort de l'Etat en investissement dans le domaine de la formation sera complété par les crédits importants, ouverts au titre du fonctionnement pour les différentes formations spécifiques.

CONCLUSION GENERALE DU CHAPITRE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION

Le bilan de l'exécution des deux années du Plan montre que dans le domaine des réalisations comptables les résultats obtenus sont insuffisants. Si de nombreux locaux ont pu être construits dans l'enseignement primaire, on constate cependant des retards dans les projets concernant les enseignements secondaire, technique et supérieur.

Pour ce qui est des orientations, le plan avait prévu un programme d'action destiné à remédier à certaines insuffisances. A cet effet la création d'une commission technique de l'enseignement chargée d'étudier une réforme de l'enseignement avait été décidée. Cette commission n'a pu se réunir. Néanmoins des efforts ont été déployés afin de réformer le système actuel de formation. Cependant il faut admettre que les actions entreprises dans le domaine de la recherche d'une amélioration de la qualité de l'enseignement ont été souvent partielles et limitées, c'est pour ces raisons que les problèmes posés par l'éducation doivent être revus dans leur ensemble afin de préciser le but et la finalité de l'enseignement. C'est une oeuvre de longue haleine qui requiert une étroite et sincère collaboration de tous, enseignants parents d'élèves, étudiants, représentants des activités économiques et sociales, afin d'obtenir des résultats concrets et tangibles. - En fixant des objectifs dans le long terme il faut non seulement tenir compte des besoins de main-d'oeuvre indiqués par les programmes de développement économique, mais encore tenir compte d'une manière plus vaste des aspects sociaux et de la demande de culture.

Pour le primaire les objectifs fixés doivent prendre en considération non seulement les facteurs sociaux comme la généralisation et l'obligation mais encore les possibilités d'adaptation de cet enseignement aux réalités économiques de manière à intégrer les défaillants du système dans la vie active. Toutefois un changement aussi essentiel, s'il était réalisé brutalement poserait des problèmes d'ajustement difficile à résoudre, particulièrement à un moment où l'Etat fait de gros efforts pour en améliorer l'aspect qualitatif.

Pour le Secondaire et le Technique, créateurs de cadres moyens et spécialisés, il est évident qu'il faudra étudier les différentes pressions qui s'exercent comme entre autres celles des élèves du Secondaire qui veulent plus d'instruction et celles de l'Economie qui réclament des travailleurs professionnels qualifiés d'un niveau intermédiaire.

A ce niveau une information systématique devra être organisée afin de préciser les offres et les demandes d'emploi et de pouvoir aussi adapter l'enseignement Secondaire et Technique aux exigences du développement. Enfin les programmes pourraient être revus et la part faite aux travaux pratiques augmentée.

Pour l'Enseignement Supérieur il est incontestable qu'un gros effort devra être fourni pour former les scientifiques et les ingénieurs. Un système de sélection qui tient compte des aptitudes et des désirs des étudiants pourrait être envisagé soit sous la forme d'une incitation à poursuivre certaines études, soit par la création des troncs communs d'études débouchant sur des activités pluridisciplinaires.

Dans le domaine des programmes et études les travaux appliqués prendraient une place de plus en plus importante au détriment des cours magistraux. C'est là quelques aspects des problèmes qui se posent.

C'est pourquoi le Conseil Supérieur de l'Enseignement qui de par sa composition, regroupe pour la première fois formateurs, utilisateurs et utilisés, sera réuni afin de permettre une large confrontation sur les orientations à dégager. Ce Conseil sera saisi d'études et de travaux préparés d'une façon rationnelle au sein de commissions spécialisées.

D'ailleurs, à la suite du Colloque de l'Enseignement tenu à IFRANE, de nouvelles orientations ont été dégagées, qui serviront de base aux travaux des différentes Commissions Spécialisées.

Le programme quinquennal sera donc appelé à subir des modifications tant sur le plan des orientations que sur celui des investissements.

CHAPITRE XI

LA JEUNESSE ET LES SPORTS

//A JEUNESSE ET LES SPORTS

-=-=-=-

Dans le domaine de la Jeunesse et des Sports les objectifs définis dans le Plan visent à améliorer la situation existante dans les différents secteurs d'activité selon les orientations suivantes :

- Intégration de l'activité des jeunes dans la communauté nationale en complétant leur éducation.

- Développement des sports et des loisirs

- Diffusion des éléments de formation culturelle et sociale.

- Développement des actions concernant la promotion féminine.

Pour l'année 1968 il avait été prévu un montant de crédits de 4 millions de DH (loi de Finances). Le total des crédits disponibles s'élevait à 7,1 millions de DH.

Au 31 Décembre 1968 les engagements représentaient 74 % des crédits disponibles et les émissions 28 % seulement. Ce retard s'expliquait par le fait que certains programmes d'emploi n'avaient pas été visés rapidement à cause de certaines contestations concernant les crédits de reports.

L'année 1968 avait été consacrée au lancement des opérations inscrites dans le Plan et à l'achèvement des projets commencés au cours de la période triennale.

Ainsi l'année 1968 se caractérisait par de faibles résultats qui se traduisaient par l'existence d'une masse de crédits reports très importante.

I - L'EXECUTION DU PLAN EN 1969

I.1/ Analyse comptable

En 1969, les crédits disponibles s'élèvent à 9 706 000 DH qui se répartissent comme suit :

- 5 206 000 DH en crédits reports
- 4.500.000 DH en crédits de paiement

L'importance des reports est à signaler.

.../...

Le tableau comptable au 31/12/1969.

1.000 DH

CREDITS DISPONIBLES	SITUATION AU 31-12-69			
	ENGAGEMENT	%	EMISSION	%
9.706	4.642	48	1.838	19

En 1969 l'analyse du tableau comptable au 31/12/1969 montre que48 % des crédits ont été engagés et 19 % émis.

Les répercussions de la situation comptable sur les réalisations physiques sont indéniables. Il convient de les mettre en évidence par secteur.

1.2/ Réalisations physiques

Education surveillée

Tous les projets du Plan Triennal ont été réalisés en totalité à savoir: le centre d'observation de Tit-Mellil, le centre de rééducation de Ben Slimane, le centre de rééducation de Berrechid et de Téméra.

Quant aux projets retenus par le Plan Quinquennal il convient de signaler que seul le Centre de rééducation de Nador a reçu un commencement d'exécution et que les travaux de gros-oeuvre sont effectués à 75 %.

Pour les autres projets, centre d'observation et centre de rééducation de Casablanca, de Skhirat et Tétouan, ils ont été étudiés en fonction de la nouvelle politique du département en matière d'éducation surveillée et n'ont pas reçu un commencement d'exécution.

Camps, centres d'accueil et centres nationaux

Les deux projets de centres d'accueil de Rabat viennent s'ajouter au projet de féalisation d'un grand ensemble socio-éducatif dont le gros oeuvre se trouve à 70 % d'exécution.

Par ailleurs il convient de signaler l'achèvement de plusieurs projets (Foyer culturel de Casablanca; Centre National des Sports de Bellevue, camp de Saïdia). Enfin d'autres opérations sont en cours d'achèvement (Centre National des Chênes, Camp d'Asila)

.../...

Education de base

Les travaux concernant la maison de jeunes d'Azemmour, le centre d'éducation populaire de Rabat, le théâtre des Touargas, l'ensemble socio-éducatif de Tabriket, le centre de Nador sont en cours d'achèvement par contre de nombreuses opérations sont achevées. Il s'agit des centres de Marrakech, de Daoudiab, de Youssoufia, de Takkadoum et d'Oujda.

Equipement sportif des Municipalités

Dans ce secteur les opérations suivantes ont été achevées : l'ensemble sportif d'Al Alia Mohamedia, le bassin-école de Salé, les stades de Sefrou, d'El Hoceima, de Tétouan. Les autres projets sont en cours d'achèvement : il s'agit des stades de Nador, de Larache, de Tanger et de la piscine de Bellevue. Enfin les marchés concernant l'achat de matériel pour le sport de masse ont été passés.

Aménagement de la Montagne marocaine

Le projet d'extension du Centre National de Oukaïmeden est terminé. Les marchés d'achat de matériel de ce centre ont été engagés en totalité.

Ainsi le programme du département de la Jeunesse et des Sports malgré quelques retards est satisfaisant.

I.3/ Les difficultés

Il convient de noter toutefois que de nombreuses difficultés ont freiné des réalisations du Ministère. Les principales causes de ces retards sont les suivantes :

- Manque de personnel qualifié

En effet, le recrutement dans les cadres d'instructeur et d'éducateur est actuellement soumis par le statut du personnel en vigueur à la réussite au concours d'entrée et de sortie de l'Institut Royal de Formation des Cadres de la Jeunesse et le texte portant création et organisation de cet établissement est depuis plusieurs mois en étude.

- Manque de terrains : les crédits pour l'acquisition des terrains n'étant pas prévu au Plan le département éprouve des difficultés à se faire attribuer des terrains par les collectivités locales.

- Insuffisance du Budget de Fonctionnement

Le Plan avait prévu une augmentation du Budget de Fonctionnement de 7 à 8 % par an afin de permettre une rentabilisation des investissements, or le budget de fonctionnement n'a pu atteindre ces taux.

.../

I.4/ Les mesures

Parmi les mesures préconisées par le Plan Quinquennal certaines sont déjà très avancées car elles sont soumises aux instances compétentes. Il s'agit de la Charte des Sports et de la Jeunesse et du code de l'équipement sportif et socio-éducatif.

I.5/ Formation des Cadres

Dans le domaine de la Formation (éducateurs et instructeurs) l'Institut n'a pu fonctionner en raison de l'absence de statut qui devait définir les modalités de formation et préciser la situation juridique et administrative des cadres.

II - PROGRAMME D'ACTION 1970

L'étude du programme d'action de l'année 1970 fait apparaître en situation comptable une masse de crédits disponibles de 12 063 000 DH répartie comme suit :

- 4 233 000 DH en crédits de la Loi de Finances
- 7 830 000 DH en crédits reports.

Il est évident que la masse des crédits de reports est élevée et risque de freiner le programme, de 1970.

Programme 1970 et années suivantes

1 000 DH

REPORTS 1969/70	LOI DE FINANCES 1970	CREDITS DISPONIBLES		
		1970	1971	1972
7 868	3 833	4 701	6 722	1 282

Les réalisations physiques prévues sont les suivantes :

- Education surveillée : les opérations ayant reçu un début d'exécution seront poursuivies. Les autres projets inscrits feront l'objet d'études tenant d'une part à augmenter la capacité des lits en recherchant des formules plus économiques, d'autre part à élaborer un programme de prévention de la délinquance.

- Camps et centres d'accueil

- 2 centres d'accueil compléteront l'ensemble socio-éducatif de Rabat.

...1

- Equipement des camps mobiles : cet équipement est destiné à créer des centres mobiles de camps susceptibles d'être utilisés pour les chantiers de jeunesse en 1971. La création de nouveaux centres à Azemmour et à Bab Bou Idir. nécessite en outre l'acquisition de véhicules de liaison et de ravitaillement.

- Education de base : (350.000 DH)

C.E.P. de Marrakech : un crédit de première tranche de 200.000 DH est prévu pour la réalisation d'un centre d'éducation populaire à Marrakech.

- Maisons de jeunes d'Azila : un crédit de 100.000 DH pour la construction d'une maison de jeunes.

- Foyer féminin de Safi

- Equipements sportifs des municipalités

- Piscine de compétition et salle de sports à Casablanca.

- Salle de sport de Marrakech : la construction d'une salle de gymnastique à Marrakech doit se réaliser en totalité en 1970.

- Stade omnisports de Rabat

- Couverture de la piscine de Taza

- Piscine de compétition à Safi

- Matériel pour les sports de masse

- Complexe sportif des chênes

CONCLUSION

L'année 1970 permettra au département de la Jeunesse et des Sports de compléter son infrastructure surtout dans le secteur des équipements sportifs.

CHAPITRE XII

LA SANTE PUBLIQUE

et

LA PLANIFICATION FAMILIALE

LA SANTE PUBLIQUE

-=-=-=-=-=-=-

Durant le Plan Quinquennal 1968-1972, les actions de l'Etat en matière de Santé Publique s'exerceront dans différentes directions :

- accélération de la formation du personnel médical et para-médical afin d'une part d'accentuer la marocanisation des cadres et d'autre part de dôter le pays des techniciens indispensables à son développement sanitaire ;

- maintenance et modernisation de l'infrastructure hospitalière ;

- développement et rentabilisation des réseaux de diagnostic, de soins ambulatoires et de prévention médicale et sociale ;

- intégration de la planification familiale dans les activités de Santé Publique.

La réalisation de ces objectifs implique la mise en oeuvre de moyens considérables ; c'est ainsi que le Plan consacre à ce secteur un montant de crédits de l'ordre de 111,5 millions de DH pour la période 1968-1972. En 1968, il avait été prévu un montant de crédit de 13,2 millions de DH compte non tenu des crédits de reports (11,6 millions de DH). Le total des crédits disponibles pour les investissements sanitaires étant donc de 24,8 millions de DH au 1er janvier 1968. Au 31 décembre 1968 les crédits payés s'élevaient à 10,4millions de DH, soit 42 % des crédits disponibles. Le programme accusait donc en 1968 un certain retard, seules les opérations faisant l'objet de crédits de reports à la fin de 1967 étaient pratiquement terminées.

I- EXECUTION DU PLAN DURANT L'ANNEE 1969

1° - Situation comptable au 31 décembre 1969

En 1969, le montant des crédits disponibles s'élevait à 28 millions de DH qui se répartissait comme suit :

- crédits reports 1968-1969 : 14 millions de DH , 4
- crédits de paiement 1969 : 13 millions de DH, 6

Il est à noter l'importance des crédits de reports. Ces crédits proviennent non seulement de reliquats du marchés en cours d'achèvement provenant d'opérations prévues dans le Plan Triennal, mais encore d'opérations du Plan Quinquennal non réalisées (infrastructure administrative, hôpital Avicenne, les hôpitaux spéciaux, les hôpitaux provinciaux, les réseaux de prévention...).

Au 31 décembre 1969 le pourcentage / des crédits engagés est de 58 % et celui des crédits émis est de 29 %. Cette situation est encourageante d'autant plus qu'il a été constaté une accélération du déroulement des opérations au cours des deux derniers mois de l'année 1969. Cette accelération dans le déroulement des opérations est due en particulier au fait que les études entreprises par les architectes et bureaux d'études ont commencé à donner leurs fruits et qu'en conséquence les réalisations devraient s'améliorer dès 1970.

Tableau comptable (1)

1.000 DH

CREDITS DISPONIBLES	SITUATION AU 31/12/1969			
	Engagements	%	Emissions	%
TOTAL 28.029	16.233	58	8 220	29

L'effort consenti par l'Etat en investissement est complété par l'importance des crédits qui sont alloués au département de la Santé au titre du fonctionnement. Celui-ci est passé de 91.150.000 en 1968 à 96.500 milles dh en 1969 accusant ainsi un accroidsement de 5,5 %.

2. - Situation physique au 31/12/69

Les crédits du Plan Quinquennal affectés à l'année 1969, concernant principalement l'extension du Ministère, l'agrandissement de l'hôpital Avicenne l'extension de l'hôpital de Tétouan, du Centre hospitalier de Casablanca,de l'hôpital de Safi, la modernisation de l'hôpital Moulay Youssef, la remise en état d'établissements vétustes, le développement des réseaux de prévention...

- L'Extension du Ministère sera intégralement réalisée en 1970.

- Centre Hospitalier Universitaire de Rabat -

a) Agrandissement de l'hôpital Avicenne

Surélévation :

Les travaux de gros oeuvre sont en cours de finition, tous les lots secondaires sont adjugés.

Le seul retard à signaler concerne la construction des tours latérales dont les structures en béton ont nécessité des études complémentaires pour les rendre asseismiques. Ces études étant maintenant terminées, les travaux ont déjà reçu un commencement d'exécution.

Bloc opératoire : les travaux de tous les corps de métier sont adjugés.

(1) . L'extension du Ministère est traitée dans le chapitre " équipement administratif "

- Les autres projets du Centre Hospitalier Universitaire

En ce qui concerne les autres projets du Centre Hospitalier Universitaire, à savoir : centre des urgences, hôpital des enfants malades, maternité universitaire et services généraux, les différentes phases des études et des travaux sont entamées.

- LESPREVENTIONS

a) Prévention urbaine :

En ce qui concerne la construction de dispensaireset de centres de santé urbains, les crédits inscrits au Plan avaient été calculés sur la base des estimations de 1967. Les augmentations intervenues depuis dans les divers matériaux de construction, ont faussé les évaluations initiales. D'où la nécessité de revoir le programme des constructions.

b) Prévention rurale :

Dans le domaine de la prévention rurale, le Ministère de l'Intérieur a été chargé de la construction des dispensaires ruraux dans le cadre du programme PAM et de la relance communale.

Les différentes études entreprises par ce département ont nécessité un délai de 15 mois. Ce n'est donc qu'à la fin de l'année dernière que la Division de l'Urbanisme et de l'Habitat a pu présenter des projets cohérents : Une convention a été passée entre les deux Ministères et les crédits nécessaires ont été versés à la Division de l'Urbanisme et de l'Habitat pour lui permettre de commencer les réalisations.

LA MODERNISATION D'HOPITAUX

Il s'agit d'une multitude de travaux dits de grosses réparations réparties dans tous le pays. Malgré les difficultés rencontrées pour effectuer ces travaux le Ministère de la Santé a pu entreprendre et réaliser une grande partie des opérations prévues. Il s'agit des hôpitaux de Tiznit Tarroudant, Targuist, Al Hoceima, Beni Mellal, El Jadida, Midelt, Marrakech, Mecknes, Safi, Taza, Tétouan, Casa et Rabat-Salé.

En ce qui concerne les projets inscrits dans le plan triennal, un grand nombre a été achevé durant l'année 1969.

Toutefois il convient de signaler que l'hôpital de Tétouan ne sera terminé que vers le 1er juillet 1970. En outre l'achèvement de l'extension de l'hôpital de Ksar es Souk, Ouarzazate et Souk el Arba est prevu pour la fin du mois de décembre 1970.

3- DIFFICULTES

Le Ministère de la Santé a rencontré de nombreuses difficultés au cours de l'exercice 1969.

- En ce qui concerne le centre Hospitalier Universitaire il convient de signaler que d'une part la recherche des moyens de financement et que d'autre part le choix d'un terrain pour l'agrandissement d'Avicenne et les études architecturales ont été à l'origine des retards constatés.

- Dans le domaine de la prévention, urbaine en particulier, la pénurie des terrains d'implantation des formations freine l'action du Ministère. A ce sujet le Plan prescrit que l'apport des terrains incombe aux collectivités intéressés.

- Pour le programme de modernisation des hôpitaux le Ministère rencontre de nombreuses difficultés au stade des études. En effet il s'agit de travaux peu importants et il est rare de trouver des architectes pour en assurer le contrôle.

- Quant à la planification familiale les dotations n'ont pu être utilisées entièrement.

4 - LES MESURES

Parmi les mesures préconisées par le Plan, certaines sont déjà très avancées et font l'objet de proposition au Gouvernement, d'autres sont encore à l'étude. C'est ainsi que conformément aux directives des Commissions préparatoires, la gestion financière des hôpitaux fait actuellement l'objet d'études au Ministère de la Santé. Les textes législatifs relatifs à l'élévation de l'âge au mariage, ainsi que ceux concernant les allocations familiales, sont étudiés conjointement avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, et le Ministère de la Justice.

5 - LA FORMATION DES CADRES

et du Ministère de l'Enseignement Supérieur /

L'action de formation du Ministère de la Santé a été importante durant l'année 1969. C'est ainsi que les cadres suivants ont été formés :

356 infirmiers brevetés
189 techniciens diplômés
18 Techniciens supérieurs diplômés
94 Médecins

En conclusion - malgré des retards constatés dans certaines constructions et qui sont imputables aux nombreuses difficultés rencontrées par le département, le programme du Ministère de la Santé en 1969 demeure assez encouragent. L'infrastructure sanitaire s'est sensiblement améliorée. La capacité d'accueil des hôpitaux a augmenté de 510 lits nouveaux. Enfin dans le domaine de la formation, les résultats obtenus sont conformes aux objectifs du Plan.

II - LE PROGRAMME D'ACTION DE 1970

1° - La situation comptable

Le montant des crédits disponibles en 1970 est de 40,6 millions de DH qui se décomposent comme suit :

- crédits de reports de l'année 1969-1970 - 19,8 millions de DH
- crédits loi des Finances 1970 - 20,8 millions de DH

CREDITS DISPONIBLES EN 1970			1971	1972
eports 1969/1970	Loi des Finances 1970	Total		
19 809	20.817	40 626	28 365	24 280

Il convient de signaler l'importance des crédits de reports. Devant l'ampleur de la masse de ces crédits le Ministère devra effectuer de grands efforts pour réaliser son plan d'exécution.

2- LES REALISATIONS PHYSIQUES

Elles concernent :

- l'achèvement des extensions du Ministère
- La poursuite des travaux concernant le Centre Hôspitalier Universitaire
- la modernisation et l'aménagement d'environ 50 hôpitaux.
- la construction de 30 dispensaires urbains
- la construction de 50 dispensaires ruraux
- la construction de 760 logements
- la construction de 300 abris de mulets.

CONCLUSION :

1970 sera pour le département de la Santé une année importante. En effet le Ministère devra développer son infrastructure sanitaire conformément aux prévisions du Plan. Tous les moyens appropriés devront être mis en oeuvre pour combler le retard constaté dans les constructions/dispensaires.

de

II - LA PLANIFICATION FAMILIALE (1)

Le programme national de la planification familiale se propose dans le cadre des fondements culturels et religieux de notre société :

- de rendre les familles capables de choisir le nombre d'enfants qu'elles désirent et quand elles le veulent en fonction de leurs moyens ,en mettant à leur disposition l'information et l'éducation nécessaires.

- d'assurer la participation volontaire de la population et d'offrir aux familles la possibilité de choisir parmi toutes les méthodes anticonceptionnelles celles qui leur conviennent le mieux.

- d'équiper les services de la Santé en matériel et en personnel qualifié nécessaire.

- de réduire le taux brut de natalité.

1. EXECUTION DE L'ANNEE DU PLAN 1969.

Sur une masse de crédits disponibles de 1.895 milliers de Dh, 500 milliers ont été engagés et émis soit un pourcentage d'environ 27 %. (1)

	Crédits disponibles	Engagements	%	Emissions	%
Achat de terrain	~~1.895~~ 1985	500	~~26,4~~ 26,9	500	26,9

L'achat du terrain pour l'édification du Service Central de Planification Familiale a fait l'objet du versement de 500.000,00 DH. L'étude et les plans d'architecte sont en cours ;

- Les équipements font l'objet de listes de commande, en cours d'engagement.

1°) Service de la Planification Familiale

Bien qu'aucun texte organique n'ait officialisé l'organisation du Ministère, le service de la Planification Familiale, a été créée, de fait, parmi les services techniques centraux constituant la Direction des Services techniques. Le Service Central de Planification Familiale reçoit donc effectivement tout l'appui de cette direction.

S'agissant d'une "activité de Santé Publique "intégrée" selon l'évolution des conceptions de Santé Publique auxquelles vient d'adhérer l'O. M. S. les Médecins Chefs de Provinces et Préfectures sont personnellement responsables de l'application des programmes arrêtés par le Ministère.

(1) Ces crédits sont intégrés dans les tableaux récapitulatifs du Ministère de la Santé Publique.

L'exécution proprement dite prend les aspects les plus variés, depuis l'information de la population jusqu'aux consultations et la mise en place des appareils intra-utérins ou la prescription d'autres types de contraceptifs. Dès lors, tout le personnel médical et paramédical est "mobilisé" pour l'application de ce programme prioritaire :

- en milieu hospitalier selon les cas
- dans les Centres de Santé et dispensaires systématiquement, avec la même priorité que les urgences
- dans les maternités où cela devient systématique.

Seul le réseau de prévention (centres de Santé et dispensaires à partir desquels se développent les programmes de diagnostics et traitements ambulatoires et prophylaxie, sur une population identifiée) permet grâce au quadrillage important qu'il représente d'atteindre le maximum d'habitants aussi bien en milieu rural qu'urbain.

On peut dire que par nécessité et par désir de rentabiliser les moyens dont dispose la Santé Publique, ce département a procédé à l'identification des habitants intéressés par son quadrillage.

Cette personnalisation de son action outre son aspect plus humain, évite les gaspillages (malades visitant plusieurs dispensaires dans la même journée) et permet de mieux obtenir compréhension et participation de chacun, ce qui est capital en matière de planification familiale. Tout autre réseau parallèle, se consacrant uniquement à la planification familiale demanderait autant de personnel donc autant de crédits en supplément, et verrait ses motifs de contacts avec les habitants rapidement "dévalués" à leurs yeux.

Ceci dit, à quelque niveau que les consultants de planification familiale prennent contact avec les services de Santé Publique, que ce soit spontanément ou dans le cadre de nos programmes, ils doivent trouver l'information et l'orientation aisée et immédiate que ce soit de la part de l'infirmier itinérant de sous secteur, des infirmiers de secteurs dans les dispensaires, ou de ceux des centres de Santé à l'échelon circonscription. Et les médecins aussi bien que ces infirmiers ont ordre de les recevoir avec la même priorité que les urgences.

Il y a actuellement 182 centres de Santé, 549 dispensaires répartis dans les 2 préfectures et 19 provinces.

.../

Pour que le réseau soit pleinement efficace, en particulier pour le programme de planification familiale. Il faudrait 1 800 infirmiers ruraux supplémentaires d'ici 1971, sans compter les besoins en milieu urbain et hospitalier.

2°) Réalisations

a) depuis 1966 à ce jour, le programme de planification familiale s'est développé comme suit :

	Juillet 1966 à Juillet 1967	Juillet 1967 à Juillet 1968	Juillet 1968 à Juillet 1969	Chiffres enregistrés depuis Juillet 1969	TOTAL
VISITES INITIALES DE PLANIFICATION.....					73 224
Nombre d'insertions initiales.....	5 803	7 050	8 815	4 755	26 423
Nombre de consultantes ayant reçu pour la 1ère fois :					
- pilules.....	-	-	5 363	9 257	14 620
- Condoms.....	-	-	274	1 060	1 334
Total des Procédés contraceptifs utilisés pour la première fois.....	-	-	-	-	42 377

Les médecins et moniteurs d'écoles ont été recyclés et la planification familiale a été introduite dans les programmes des écoles d'infirmiers.

3°) Organisation des consultations de Planification Familiale

Elles se font dans le cadre des activités des services sanitaires en place.

En quelques sorte le pays est divisé en 182 circonscriptions sanitaires urbaines et rurales ayant chacune un Centre de Santé avec un médecin en milieu rural, quelquefois deux médecins (selon les disponibilités) en milieu urbain, et une équipe d'infirmiers fixes.

.../

Chaque circonscription est elle-même divisée en secteurs sanitaires d'environ 15 000 habitants. Seuls 572 d'entr'eux disposent d'un dispensaire de secteur, avec une équipe d'infirmiers dont les 3/4 (lorsqu'ils sont assez nombreux) sont itinérants. Chaque itinérant doit visiter chaque foyer d'un sous secteur d'environ 5 000 habitants, au moins une fois par mois, selon un itinéraire préétabli, à horaire fixe avec des contrôles effectués par l'infirmier chef du secteur, et également par les infirmiers de circonscription et les médecins.

Ceci signifie que partout où l'infrastructure est en place, la population est connue et en contact régulier avec le personnel de la Santé Publique.

Ce système bien codifié, mais encore incomplet, est certainement le moyen le meilleur et le moins onéreux pour réaliser le programme de planification familiale.

La population peut être informée individuellement de ce programme à tous les échelons, ou bien à l'occasion de séances collectives d'éducation sanitaire.

L'une des raisons importantes de la relative lenteur à réaliser les objectifs de planification familiale (aussi bien d'ailleurs que les autres objectifs de Santé Publique ; éradication du paludisme, lutte contre la typhoïde, etc...) c'est l'insuffisance numérique du personnel.

II - PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 1970.

Le programme de planification familiale verra une intensification et une plus grande différenciation de ses activités au cours des mois à venir.

Les modifications du comportement de la population vis à vis de ce programme seront le résultat progressif d'un puissant effort d'information par les moyens les plus variés.

Mais déjà les équipements se mettent en place, d'une part pour renforcer les moyens d'information, d'autre part, pour permettre au personnel de la Santé Publique de répondre à la demande actuelle et aux besoins qui s'exprimeront chaque jour en plus grand nombre.

Les activités de planification familiale étant intégrées dans les programmes d'activités de base de la Santé Publique, un vaste travail est en cours pour codifier de façon pratique ces activités à tous les échelons de travail de la Santé Publique de façon à leur donner de fait, le caractère de priorité qui est le leur.

Enfin, il est moins important de chiffrer le nombre de personnes qui accepteront l'usage d'un procédé contraceptif, que de faire admettre aussi rapidement que possible, au maximum d'habitants, la nécessité de réfléchir profondément à ce problème de la planification des naissances et de modifier leur comportement vis à vis de la natalité avec ou sans procédé contraceptif.

.../

Un effort particulier a été fait dans les établissements de l'Éducation Nationale où les professeurs de sciences ont été sensibilisés aux problèmes de planification familiale et ont été dotés d'une documentation destinée à orienter leur enseignement en ce sens.

Les aides à ce programme, d'origines diverses se multiplieront, portant non seulement sur le financement mais aussi sur les équipements et surtout sur la formation des personnels et/la documentation qui est nécessaire à la constante mise à jour de leurs informations.

/de

CHAPITRE XIII

LES TRANSPORTS

1- Les Ports

2- Les Routes

3- L'O. N. C. F.

4- L' Aviation Civile

I. LES PORTS

-=-=-=-

Compte tenu de l'importance du trafic portuaire dans l'ensemble des transports et du rôle prédominant qu'il détient dans l'économie nationale, le Plan Quinquennal a prévu un investissement de I24,3 millions de dirhams en infrastructure portuaire.

Cette action devant être complétée par les divers organismes de gestion pour un montant global de 26,7 millions de dirhams. Par ailleurs des opérations nouvelles, réévaluations et annulations ont modifié en partie le programme prévu par le plan.

En I968, la situation comptable est la suivante :

en I.000 DH

Report du P.T.	Crédits I968	Total	Engagement au 3I/I2/68	%	Emission au 3I/I2/68	%
I4.236	22.934	37.I70	23.797	64	I2.8I9	35

Durant l'année I968 les réalisations physiques étaient les suivantes :

PORT DE CASABLANCA

Achèvement des travaux d'aménagements et d'acquisition d'outillage prévu au Plan Triennal.

Lancement des opérations prévues au Plan Quinquennal : protection de la jetée Moulay Youssef, achat de 33 grues et aménagements divers.

... / ...

PORT DE SAFI

Achèvement des travaux prévus au Plan Triennal : quai de pêche, divers aménagements et acquisition d'outillage.

Lancement et début d'exécution des études et travaux prévus au Plan Quinquennal : renforcement de la grande jetée, consolidation de la falaise, dragage, et aménagements divers.

Etude de l'extension du Port en relation avec l'augmentation des tonnages d'exportation des phosphates par l'O.C.P.

PORT D'AGADIR

Les dragages et divers aménagements (carenage d'engins) ont été réalisés.

Les marchés d'acquisition de nouveau matériel portuaire ont été lancés.

Les Etudes pour l'agrandissement du port de pêche ont été entreprises.

Pour les autres ports les opérations prévues au plan Quinquennal ont été entreprises

I - EXECUTION DU PLAN DURANT L'ANNEE 1969

L'année 1968 était une année d'études et de passation de marchés, l'année 1969 est par contre une année d'exécution et de réorientations nécessaires apparues au cours des 2 premières années du Plan Quinquennal.

En 1969, l'état comptable est le suivant :

... / ...

en I.000 DH

Report I968	Crédits I969	Total	Engagement au 3I.I2.69	%	Emission au 3I.I2.69	%
24.277	27.30I	5I.578	38.585	75	27 064	53

PORT DE CASABLANCA

Infrastructure

Au titre de la maintenance des ouvrages les travaux de renforcement de la jetée Moulay Youssef se déroulent conformément aux prévisions du Plan et se poursuivront en I970 - I97I et I972.

De même divers aménagements (réaménagement de réseaux électriques, éclairage du port de pêche, de plaisance et des terres-pleins et aménagement des terres pleins) se poursuivent normalement. L'opération "protection - incendie" est achevée.

L'opération "mise en place d'installations provisoires pour la réception de car-ferry" est achevée.

Quant à l'agrandissement de la Cale de Halage les études ont été effectuées mais compte tenu d'opérations plus urgentes les travaux ont été différés.

Outillage :

Le renouvellement de 33 grues du port intéresse deux opérations : la fourniture des engins et la réalisation de l'infrastructure nécessaire.

En ce qui concerne la fourniture de 33 grues l'approvisionnement des matériaux est réalisé. La fourniture de la grue proto-type est prévue pour le début I970 et la livraison complète est prévue pour le premier semestre I97I.

... / ...

Pour les infrastructures annexes pour la mise en place de 33 grues, les travaux ont été entrepris et doivent se poursuivre au fur et à mesure de la fourniture, l'achèvement étant prévu en I97I.

Quant à l'acquisition de Matériel spécial (camion, véhicules et engins pour revêtement de chaussées et terre-pleins). l'opération est réalisée.

PORT DE SAFI

Infrastructure :

Au titre de la maintenance les dragages annuel d'entretien ont été exécutés conformément aux prévisions .

Pour le renforcement de la grande jetée les opérations suivantes sont nécessaires :

- Fourniture d'une grue titan de 45 tonnes. Le marché a été approuvé le 9 juillet I969 (délai d'exécution prévu I2 mois). Les travaux préliminaires sont en cours ;
- Le marché préparatoire au renforcement (obturation par bétonnage des cavités de la jetée) a été exécuté ;
- Des essais sur modèle réduit ont été effectués pour déterminer les dispositions à prendre pour le renforcement et la surélèvation de la jetée ;
- Les travaux correspondants s'étaleront sur I970 et I97I.

Le renforcement de la grande jetée a nécessité une réévaluation de I0.000.000 à 23.000.000 DH.

En ce qui concerne la consolidation de la falaise dominant le port la campagne de sondages est terminée et l'étude définitive est en cours.

... / ...

Enfin pour ce qui concerne l'extension du port les études, avant-projets et essais sur modèle réduit en vue de l'extension liée au projet Benguérir sont en voie d'achèvement.

Cependant compte tenu du report du projet Benguérir les travaux ont été différés et l'année I970 sera utilisée pour parfaire les études, dresser un projet d'extension compte tenu de l'augmentation du trafic phosphatier prévisible et des nouveaux projets industriels de la région de Safi et arrêter la décision concernant cette extension.

Outillage :

A ce titre le marché pour l'achat d'un remorqueur est passé et sa mise en service est prévue pour le début I97I.

2 grues neuves de 3 et 5 tonnes sont en cours de montage. L'équipement électrique du poste de transformation du bassin 3 est achevé.

PORT DE TANGER

Infrastructure :

Les opérations prévues au Plan ~~Quinquennal~~ Triennal sont achevées.

Superstructure :

A ce titre est inscrite la Gare Maritime. Le gros oeuvre de la gare est achevé. La rampe d'accès est en voie d'achèvement et la passerelle d'accès aux navires sera entreprise dès le début I970 le marché étant approuvé. Les lots secondaires sont réalisés à 20 %. En ce qui concerne la voie routière d'accès, la démolition et le rescindement des hangars et magasins sont achevés et les aménagements se poursuivront en I970 pour être achevés en I97I.

... / ...

Quant à la halle au poisson l'étude est reportée à I970, la réalisation n'étant prévu qu'en I97I.

PORT D'AGADIR

Infrastructure :

Au titre de la maintenance le programme de dragage qui s'échelonne jusqu'en I972 se poursuit normalement ; en outre le carénage de la drague a été effectué. De même pour la protection des ouvrages les blocs et enrochements ont été approvisionnés pour le programme I969 et I970; ils seront mis en place durant I970.

Pour la construction du nouveau quai à minerais le marché est exécuté à 90 % il doit être terminé dans le courant du I° semestre I970. Les aménagements de terre-pleins seront également exécutés en I970. Son équipement (3 grues de quais, une sauterelle, un payloader) sera mis en place en I970 et I97I.

Quant à l'extension et l'aménagement du port de pêche les études sont terminées et ont abouti à la présentation d'un avant-projet. Les crédits nécessaires n'ayant pu être inscrits pour I970 sa réalisation en est différée.

Superstructure et outillage :

Le marché pour l'achat d'un remorqueur a été approuvé le 26 juin I969. La mise en service de ce remorqueur est prévue pour le deuxième semestre I970.

En ce qui concerne les Bureaux du Port et les ateliers de l'AMPA leur construction est achevée. Le programme se poursuivra en I970 par la construction de nouveaux magasins.

... / ...

PORT DE KENITRA

Maintenance :

Le marché pour le dragage a été exécuté normalement; il doit se poursuivre jusqu'en novembre I970.

Les études pour consolidation de quai ont été complétées. Les travaux seront entrepris en I97I.

La réfection des magasins du port a été entreprise.

Outillage :

Le concours pour l'acquisition d'une drague a été jugé; le marché est en cours de réalisation; la drague devrait être livrée dans le courant du 2ème semestre I97I.

D'autre part ont été acquis 2 chargeuses à godets et 2 élévateurs.

PORTS SECONDAIRES

Port d'Al Hoceïma

L'achèvement du môle de pêche a été entrepris et doit être mis en service en I970.

Port de Larache

Le marché d'étude pour la détermination du programme de dragages et de calibrage du chenal a été passé; il est exécuté à 20 % .

Port de Jebha

Le marché d'étude pour la réalisation de l'abri de pêche à Jebha est exécuté à 70 %; le projet sera présenté dans le courant du premier trimestre I970.

... / ...

Port de M'Diq

La poursuite des travaux et équipements tels qu'ils étaient prévus au programme est réalisée à 75 % .

L'achèvement est prévu pour le milieu de I970.

Port d'Essaouira

Bâtiments :

Le réaménagement des magasins de l'Aconage est achevé.

Infrastructure ;

L'extension du quai de pêche prévue au titre de l'achèvement du Plan Triennal a été réalisée.

Cependant, il est nécessaire de prévoir des travaux complémentaires qui doivent être exécutés en I970.

Le réaménagement de la calle de halage et des circuits électriques sont à l'étude et seront réalisés en I970-I97I.

Matériel :

Les Appels d'offres sont préparés pour la fourniture de 5 barcasses et de chariots pour le Service de l'Aconage.

Port d'El Jadida

Infrastructure :

L'étude du renforcement du quai est achevée; les travaux pourront être entrepris en I970.

... / ...

Matériel :

La révision des grues, prévue au titre de l'achèvement du Plan Triennal, est réalisée à 75 %; elle sera terminée au Ier trimestre I970.

II - LE PROGRAMME D'ACTION DE L'ANNEE I970 ET SUIVANTES

Le programme général des travaux à effectuer en I970 a subi d'importantes modifications par rapport aux prévisions du Plan.

Ces modifications sont constituées par des opérations nouvelles des réévaluations et des opérations différées.

OPERATIONS NOUVELLES

I.000 DH

O P E R A T I O N S	Crédits supplémentaires
CASABLANCA	
Installation de 33 grues	3.800
KENITRA	
- Construction de bâtiments (port)	260
- Achat de matériel spécial 2 élevateurs et une sauterelle	340
- Grosse réparations ou aménagement divers	760
TOTAL	5.I60

OPERATIONS REEVALUEES

I.000 DH

O P E R A T I O N S	Crédits supplémentaires
CASABLANCA	
Renouvellement des 33 grues	5.800
SAFI	
- Dragages	540
- Renforcement de la grande jetée	I3.000
KENITRA	
- Dragages	400
TANGER	
- Construction des bâtiments de la gare maritime	650
- Accès à la gare maritime	I.I34
Total	2I.524

Opérations différées ou réduites	Crédits en I.000 DH
CASABLANCA	
- Cale de halage (annulée)	500
- Protection incendie (réduite)	I80
- Aménagement divers (réduit)	870
- Appontement car-ferry (réduit)	I.000
TOTAL	2.550

Les travaux à réaliser au cours des années à venir du Plan sont ainsi définis compte tenu des modifications apportées durant les 2 premières années du Plan.

Cet ajustement des opérations aux réalités nationales ont quelque peu modifié le programme et l'enveloppe budgétaire des ports, mais celle-ci est nécessaire en égard au rôle prédominant que jouent les ports dans le développement économique du pays.

... / ...

Ainsi, la situation de l'échelonnement des crédits pour le restant du Plan est le suivant :

en 1 000 DH

Report 1969	Crédits de paiement 1970	Crédits d'engagement 1971 et années suivantes
24 514	22 015	83 615

En matière de réalisations physiques, les opérations lancées en 1968 et en 1969 continueront à être exécutées conformément aux prévisions des engagements des programmes.

LES ROUTES

L'année 1969, deuxième année du Plan quinquennal a été caractérisée par la poursuite du programme routier tracé par ce Plan en vue de répondre aux exigences de l'économie nationale tout en assurant la pérennité du réseau existant par des travaux de maintenance importants, et en développant, par des travaux d'extension, ce même réseau dans les secteurs économiques ou géographiques où le besoin s'en faisait sentir.

Dans l'esprit de ce programme, priorité a donc été donnée :

- Aux réparations des dégâts occasionnés au réseau à la suite des mauvaises conditions climatiques de l'hiver 1968-1969, dégâts qui ont été amplifiés par un accroissement sensible du trafic lourd.

- Aux extensions, à caractère national dans le domaine de l'Agriculture et du Tourisme, ou à caractère plus local dans le cadre de la poursuite du maillage du réseau des Chemins Tertiaires.

C'est ainsi, que de façon globale on peut faire état des chiffres suivants :

Maintenance : Outre les travaux de confortements de plateforme, construction de murs de soutènement etc, 190 km de routes ont été renforcés ou élargis.

Extensions : ont été construits :

- 89 km de routes principales et secondaires,
- 220 km de chemins tertiaires.

A titre de rappel, la situation comptable à la fin de l'année 1968 se présentait de la façon suivante :

(1 000 DH)

Reports (Plan triennal)	Crédits 1968	Total Crédits 1968	Engagement au 31/12/68	%	Emission au 31/12/68	%
26 217	37 883	64 100	55 062	86	29 967	47

L'année 1968 fut marquée par un effort porté plus particulièrement sur les grosses réparations.

Le report des crédits du Plan Triennal et l'achèvement des études relatives aux opérations propres au Plan quinquennal a caractérisé la première année de ce Plan qui fut avant tout une année de transition.

I. PROGRAMME D'EXECUTION DE L'ANNEE 1969.

La situation comptable au 31 décembre 1969 est la suivante :

(1.000 DH)

Reports 1968	Crédits 1969	Total crédits 1969	Engagement au 31/12/1969	%	Emission au 31/12/1969	%
34.133	Plan : 42.960 Dotation supplémentaire : (1) 8.757					
Total routes	51.717	85.850	72.671	85 %	41.712	49
Autres (2) opérations		20.796	14.886	72	4.768	23
TOTAL GENERAL		106.646	87.557	82	46.480	49

Réalisations physiques :

1) Travaux neufs :
cette rubrique comprend :
a) R.S. 133 (Khouribga - Béni-Mellal)

Achèvement du projet :

1° - Construction de la plateforme et des ouvrages d'art entre les P.K. 21 et 26 puis 26 et 46 : cette opération a été entièrement terminée le 1er avril.

2° - Construction de la chaussée sur ces mêmes sections :

---

(1) dont 3.750 pour le financement des opérations routières liées au barrage de Hassan-Ad-Dakhil et 5.000 à titre d'avance pour les dégats de crues 1969.

(2) Ces autres opérations comprennant ~~les dessertes routières~~ du DERRO et celles relatives aux infrastructures de l'industrie chimique de SAFI.

- Les approvisionnements de matériaux sont de 65 % au 31/12 et seront achevés dans le courant du 1er trimestre 1970.

- La mise en oeuvre est réalisée à 15 % et se poursuivra jusqu'au 31 mai 1970.

b) R.S. 501 - (Liaison Marrakech - Agadir par le Tizi N'Test jusqu'à la R.P. 32)

- L'ensemble des travaux de construction et d'aménagement de plateforme entre les P.K. 66 et 102 est complètement achevé au 31/12.

- Les approvisionnements de matériaux ont commencé le 1/9/69 et devraient s'achever, ainsi que la mise en oeuvre, dans le courant du 1er semestre 1970.

c) R.S. 512 - Bou Izakarn - Tarfaya

Construction des 2 premiers tronçons Tantan - Tarfaya:

- Les études de l'ensemble de la section (200 km) sont en voie d achèvement (80 % au 31/12).

- Les deux premiers lots d ouverture de plateforme ont été adjugés et les travaux sont réalisés à 20 %, leur achèvement étant prévu pour le 1er juillet 1970. 45 km de route seront ainsi entièrement réalisés à cette date.

d) R.P. 2' - (Meknès - Tafilalet) et R.P. 32 (Agadir - Mengoub)

Il s agit d'un programme financé par une dotation spéciale prélevée sur les crédits de l hydraulique de 3 750 000 DH en 1969 qui a permis de réaliser les 2 opérations suivantes liées à la construction du barrage de Hassan Ed-Dakhil.

e) R.P. 21 - (Meknès - Ksar-Es-Souk)

La déviation de la R.P. 21 située sur la rive droit de l'Oued Ziz d'une longueur de 27 km, est achevée en plateforme. La chaussée est réalisée sur une section de 7 km, la seconde section réalisée à 80 % doit être terminée au but de 1970.

La jonction entre la déviation et l'ancienne route doit se faire par un ouvrage de franchissement de l'Oued de 228 m de longueur ; les travaux ont débuté en septembre 1969 et s'achèveront fin 1970.

f) Pont sur la R.P. 32 - (Agadir-Mengoub)

Le nouveau pont de Ksar-Es-Souk est achevé.

2) Grosses réparations :

Ce poste comporte, disséminée sur l'ensemble du territoire, une série d'opérations de diverses importances dont les consistances, couvrant des travaux de maintenance sont les suivantes :

- Renforcement ou reprofilage de chaussée.

- Confortement de plateforme par construction de murs de soutènement ou d'enrochement.

- Reconstruction ou consolidation d'ouvrage d'art.

L'hiver 68-69 a été caractérisé par une forte et tardive saison pluvieuse ; aussi les grosses réparations ont elles accusé un retard au démarrage mais ce retard a été, en partie, résorbé avant le début de l'hiver 1969-1970.

Les opérations les plus marquantes relevant de ce poste ont été les suivantes :

a) Travaux de renforcement de chaussées sur l'ensemble du réseau : 190 km.

b) R.P. 2 --Rabat-Tanger)

- Construction d'une déviation à Arbaoua : les travaux de terrassements, bien engagés durant l'été ont dû être interrompus dès les premières pluies.

c) Aménagement de la route d'accès à l'aérodrôme de Nouasseur

- Elargissement à 7,00 m du C.T. 1214.

- Construction de 2 carrefours à l'entrée de l'aérodrôme et à 1 intersection du C.T. 1214 et de la R.S.114.

L'élargissement de la chaussée a été réalisé ainsi que les 2 carrefours.

d) R.S. 111 - (Casablanca - Mohammedia)

Cette opération consiste à porter à 3 voies la R.S. 111 entre les P.K. 8,2 et 20,9 en élargissant la chaussée de 6,00 à 10,50 m.

La fabrication des matériaux est en cours, la réalisation de l'encaissement, suivie de la mise en oeuvre de ces matériaux, est également en cours. L'ensemble des travaux doit être terminé dans le courant de l'été 1970.

3) Itiniraires touristiques :

a) R.S. 704 - Poursuite de la construction de la liaison Tanger - Fnideq.

Un crédit de 2 millions de DH a été affecté en 1969 à cette opération qui couvre la construction de plateforme et de chaussée sur plusieurs sections entre les P.K. 10 et 64.

L'ensemble des travaux actuellement réalisé à 70 % doit être achevé le ler octobre 1970

b) R.P. 31 - Achèvement de la liaison Marrakech - Zagora.

Un crédit de 500 000 DH a été ouvert en 1969 pour l'achèvement de cette liaison : ce crédit a permis de construire :

- une section de 900 m, dans un passage délicat en bordure de l'Oued Draâ,

- une autre section de 2,3 km entre les P.K. 288 et 290,

- un radier semi-submersible sur l'Oued Tasminert réalisé à 90 %.

4) Construction de chemins tertiaires :

a) réseau général.

Chaque province a reçu un crédit variant de 150 000 à 500 000 DH, sur un montant total de 6,5 millions de DH. Ces crédits ont été destinés à la construction d'un seul ou deux chemins par province, conformément à l'esprit du Plan.

b) Polygone betteravier de Mechra-Bel-Ksiri.

- Le retard du programme 1968 dû à des difficultés administratives a été comblé et simultanément le programme 1969 a été réalisé à 80 %.

- La construction du C.T. 2632 sur 14 km 500, a été achevé le ler octobre.

c) Polygone betteravier de Sidi Allel Tazi.

Construction de 30 km et renforcement de 16 km sur les R.S. 206, C.T. 2654 et piste de Béni-Fdal. Ces travaux ont été entièrement réalisés.

d) Polygone betteravier de Sidi Slimane.

Il s'agissait de réaliser les accès de 4 ponts. Ces accès ont nécessité la construction de 9 400 m de chaussée entièrement terminée.

e) Polygone betteravier du Tadla.

Le programme relatif à ce périmètre a intéressé les travaux suivants :

C.T. 1732 : Elargissement et renforcement sur 20 km réalisés à 20 % au 31/12/1969 et qui seront terminés dans le courant du 1er semestre 1970.

C.T. 1682 : Construction de chaussée sur 6,9 km dont le retard est dû au désistement de l'entreprise.

R.P. 24 : Le renforcement de chaussée sur 4 km est en cours.

Accès à la Sucrerie de Béni-Mellal.

Elargissement de la chaussée sur 1,4 km et construction d'une piste cyclable sur 3,5 km, travaux en cours d'achèvement. A ce programme 1969 s'ajoute l'achèvement du programme 1968 retardé par une saison pluvieuse. Ces travaux, comprenant la construction de 37 km de chemins, sont réalisés entièrement.

f) Polygone betteravier de Doukkala.

Liaison de Sidi-Bennour - Casablanca

Les adjudications ont été lancées les travaux ont commencé.

D'autre part, les travaux de construction sur les casiers du Faregh et de Sidi Smaïl sont menés activement de façon à ce que toute l'infrastructure routière soit achevée au moment du démarrage de la sucrerie.

g) Polygone betteravier de Tassaout.

Il s'agit de la construction de 30 km de chemins tertiaires, dont les études sont réalisées à 90 %, 10 km de routes ont été réalisés.

- Pistes d'accès aux gisements miniers

Cette rubrique est pourvue d'un crédit de report de 115 000 DH qui ne peut être attribué que sous forme de subvention à 50 % aux sociétés minières qui en font la demande à la Direction des Mines.

- Bilan des difficultés durant l'année 1969

Les retards constatés au mois de juin 1969 dans l'avancement du programme sont dûs, en partie, au intempéries particulièrement graves de la fin de l'hiver 1968 - 1969, cause de nombreux dégâts, dans les régions nord notamment, et d'arrêts de travail anormalement longs. Il convient en effet de préciser que les travaux routiers sont des travaux saisonniers qui ne peuvent être réalisés sans risque que durant sept mois de l'année et que toute période pluvieuse tardive peu s'opposer, au printemps, au démarrage des travaux, ceci fut le cas cette année.

Cependant grâce à la mobilisation du personnel et de tout le matériel des entreprises un part importante de ces retards a pu être résorbée avant les pluies de l'hiver 1969 - 1970.

II - PROGRAMME D'ACTION POUR L'ANNEE 1970.-

Après les deux premières années au cours desquelles les programmes routiers se sont réalisés dans leur ensemble, conformément aux prévisions du Plan quinquennal, l'année 1970 va marquer une étape importante, caractérisée d'une part, par l'obtention de nouvelles autorisations de programme, liées en partie au prêt B.I.R.D. dont les accords ont été ratifiés en fin d'année 1969, et d'autre part un programme exceptionnellement important de grosses réparations et de remise en état du réseau routier qui a subi au cours du mois de janvier 1970 des dégâts dont l'ampleur dépasse de très loin celle des dégâts de l'hiver précédent.

Les opérations nouvelles qui seront entreprises dès l'année 1970 concernent :

1) Opérations liées au prêt B.I.R.D.

- R.S. 511 - Agadir - Chichaoua :

La construction complète d'une section de 85 km, l'amélioration de deux sections de 10 km et le renforcement de deux autres sections d'une longueur totale de 72 km permettront, dès 1973, la mise en circulation d'un nouvel itinéraire direct Agadir-Marrakech aux caractéristiques excellentes. Cet itinéraire mettra Agadir à moins de 3 heures de route de Marrakech, tout en favorisant une progression des échanges économiques entres les 2 provinces limitrophes et en entrainant un abaissement sensible du coût des transports.

L'année 1970 sera entièrement consacrée aux études.

- Entretien des routes principales et secondaires

Indépendamment des grosses réparations projetées déjà au Plan quinqennal, il est prévu une amélioration et un entretien complet sur la R.P. 39 (de Tétouan à Nador), sur la R.P. 28 (de Fès à Tétouan) et la reconstruction de quatre ouvrages importants, dont celui de Saf-Saf sur la Moulouya (R.P. 27 d'Oujda à Nador).

- Renouvellement du matériel d'entretien

Cet apport de matériel neuf, véhicules de liaison, camions, engins et matériel d'entretien spécialisé, va permettre d'améliorer considérablement la qualité et le rendement des opérations d'entretien.

- Etude générale sur les transports

Ce projet concerne l'élaboration de l'étude d'un plan de transport le long du littoral atlantique, projet qui, en matière de transports, va couvrir les infrastructures terrestres et maritimes : routes, voies ferrées et ports, ainsi que l'examen approfondi des problèmes de réglementation tarifaire et de coordination. Une telle étude, basée sur des éléments économiques solides, permettra ainsi de définir les grandes options qui seront présentées au moment de la préparation du prochain Plan de développement.

2) Opérations non liées au prêt B.I.R.D.

- R.P. 32

Réprise de la construction de la section Boudenib-Mengoub (de 135 km de longueur) pour l'achèvement complet de la rocade Sud-Atlantique.

- C.T. 7129 et C.T. 7064

Ces deux chemins tertiaires vont constituer les accès sud et nord du centre d'Ifni. La construction du premier (accès par Goulimine), amorcée en 1969, se poursuivra jusqu'en 1970 ; le démarrage du second (accès par Mirleft) sera amorcé en 1971 après l'achèvement des études en 1970.

Parralèlement à ces opérations nuuvelles les services routiers vont devoir fournir un effort très important pour que dans un premier temps, toutes les réparations urgentes soient exécutées de façon à assurer la continuité du trafic sur l'ensemble du réseau, puis pour que, dans une seconde phase, toutes les études nécessaires à la réalisation des travaux confortatifs ou préventifs soient menées à bien et soient immédiatement suivies par les travaux eux-mêmes, pour lesquels un financement spécial doit d'ores et déjà être prévu.

Du point de vue financier les opérations nouvelle
sont inventoriées dans le tableau suivant :

1 000 DH

Désignation des opérations		Crédits 1970	Crédits 1970-1971-1972
t routier (financé sur prêt B.I.R.D.)			
ravaux neufs : R.S. 511 : Agadir-Marrakech		500	40 000
rosses réparations :			
- Programme complémentaire		2 000	15 472
- Ouvrage d'art		600	8 000
- Achat de matériel d'entretien		8 000	16 000
- Plan de transport		2 000	2 600
mme général			
ravaux neufs : R.P. 32 : Agadir-Mengoub		1 500	7 500
- Accès à Nouasseur		330	330
- Acquisition de terrains R.P. 35 et 36		500	500
rosses réparations : Avance du trésor à la suite des crues de 1969		5 000	5 000
hemins tertiaires :			
- Liaison sud : Goulimine-Ifni		2 000	4 000
- Liaison nord: Tiznit-Ifni		-	8 000
olygones betteraviers :			
- Tadla		3 000	6 700
- Tessaout		1 000	1 300
AL		26 430	115 402

De plus les opérations réévaluées sont indiquées ci-dessous :

1 000 DH

Désignations des opérations	1970	1970 - 1971 1972
Travaux neufs :		
- R.S. 133 - Khouribga - Béni-Mellal	480	480
Grosses réparations :		
- R.P. 2 - Rabat - Tanger	260	260
- R.S. 329 - Midelt - Guercif	150	150
Itinéraires touristiques :		
- R.P. 31 - Marrakech - Zagora	400	400
TOTAL	1 290	1 290

En définitive, compte-tenu des nouvelles autorisations de programme précisées ci-dessus, le programme financier concernant les infrastructures routières, réalisé au 1er Janvier 1970 s'établit comme suit :

1.000 Dh

RUBRIQUES	1970	1971	1972
Achèvement du Plan Triennal	-	-	-
Travaux neufs des R.P. et R.S.			
Programme Général et "Projet Routier"	7.560	26.500	24.000
Grosses Réparations des R.P. et R.S.			
Programme Général et Projet Routier	15.660	21.250	19.472
Itinéraires Touristiques	2.400	2.000	-
Chemins Tertiaires			
Réseau Général	10.500	12.200	16.890
Polygones betteraviers	9.000	10.500	4.000
Projets spécifiques	200	1.000	-
Pistes minières	-	-	-
Plan de transport	2.000	600	-
Gros matériel	8.000	8.000	-
TOTAL GENERAL (sans le "DERRO")	55.320	82.050	64.362
Projet "DERRO"	4.500	5.500	7.000
TOTAL GENERAL (avec "DERRO").	59.820	87.550	71.362

Outre les chiffres indiqués ci-dessus, pour les années 1970-1971 et 1972, il convient de signaler que la réparation des dégâts de crues du mois de janvier 1970 mentionnés plus haut va nécessiter la mise sur pied d'un programme complémentaire de grosses réparations qui va s'élever, suivant les premières approximations, à plus de 50 millions de DH. On peut donc avancer que les services routiers du Ministère des Travaux Publics et des Communications vont devoir faire face du ant ces trois prochaines années à un accroissement considérable du rythme des travaux.

LES CHEMINS DE FER

Au cours de l'année 1968, l'ONCF a axé son activité sur les études nécessaires et les passations de marchés pour faire face à l'extension du trafic de 5% prévu par le Plan.

Cet Organisme dispose d'un réseau et d'un matériel important mais assez vétuste. Le programme est caractérisé essentiellement par des travaux de maintenance et de renforcement du matériel moteur et remorqué. Ce programme se ventile en :

- Renouvellement et renforcement du matériel moteur et remorqué
- Adaptation du réseau aux besoins de l'économie
- Satisfaction des besoins du secteur industriel et minier en infrastructure ferroviaire.

Le Plan Triennal est dans l'ensemble achevé (4 032 000 DH, restaient à dépenser comprenant 3 227 000 DH de crédits d'autofinancement).

En 1968, l'ONCF disposait de 32 432 000 DH dont 28 400 000 de crédits nouveaux. L'importance des engagements au 31.12.68 (140 142 000 DH) s'expliquait par les commandes de matériel roulant passées durant l'année. Les émissions au 31.12.68 étaient de 29 366 000 DH, soit 90 % des crédits disponibles.

I. BILAN DE L'ANNEE 1969

A. Aspect Comptable

L'aspect comptable des réalisations est résumé par le tableau suivant :

1 000 DH.

	Reports 1968	Crédits 1969	totaux	Engagements au 31.12.69	%	Emissions au 31.12.69	%
Plan	2 811	29 000	31 811	116 586	366	27 562	87
autofinancement	705	3 110	3 815	4 783	125	3 089	80
Total	3 516	32 110	35 626	121 369	341	30 601	86

Les commandes de matériel roulant entrainent d'importants engagements (66 %) / les paiements s'effectuant tout au long de la période quinquennale conformément aux prévisions du Plan.

B. Aspect Technique

1/ Adaptation du réseau aux besoins de l'économie

Les travaux suivants ont été réalisés.

a) travaux des gares et embranchements -

-embranchement et aiguillage de Sidi-Kacem
-embranchement à Sidi-Slimane
-embranchement de Marrakech
-allongement des embranchements de la SOTHERMA à Fès et de PROMAGAI à Sidi Maarouf
-les tables de dispatching pour Rabat et Casa ont été commandées au 2ème semestre
-éclairage de Nouasseur
-entrée directe à Rabat-Agdal
-allongement des voies en gare de Sidi-Slimane.

b) amélioration de la voie

-entre les PK 0 et 36 de Casablanca - Marrakech
-amélioration de l'écoulement des eaux entre les PK 5 et 7 à Casablanca et PK 73 à Oued-Zem
-consolidation de la plateforme entre les PK 194 - 196 et 202 - 204 de la ligne Casa - Sidi-Kacem
-amélioration de l'écoulement des eaux au PK 73 + 300 de la ligne Casablanca - Khouribga

c) renforcement de la ligne Sidi-Kacem - Tanger

-entre les PK 65 et 72
-entre les PK 26 et 36 (les travaux seront terminés début 1970)

d) aire de lavage et extension de Casablança-Port

La nouvelle cour de dehors a été mise en service en Décembre 1969 et l'aire de lavage sera utilisée à partir de fin Mars 1970.

e) Machines outils

Diverses machines outils ont été acquises pour Casablanca, Meknès, Ksar-El Kébir et mises en service en 1969. Une étude et un banc d'essai commandés en 1969 seront livrés qu'en 1970.

f) Travaux divers

Il s'agit de logements en cours d'aménagement à Taza

- de clôtures à Salé, Fes et Khouribga
- de construction d'un abri à voyageurs à Mohammedia

2/ Renouvellement et renforcement du matériel

a) acquisitions nouvelles

- wagons divers
  300 wagons couverts (livrables avant fin 1970)
  40 wagons trémies pour le sucre livrables avant Mai 1970
  3 fourgons générateurs qui seront livrés en Mai 1970

- rames de 72 wagons pour le transport du phosphate seront livrés entre Mai 1970 et Février 1971.

- locomotives diesel livraison avant Juillet 1970

- locomotives électriques livrables avant Octobre 1970

b) paiement des échéances

Ceci concerne 8 locomotives diesel électriques, 20 voitures et fourgons, 120 wagons déjà en service.

3/ Desserte de la mine de Benguérir

Le Plan Quinquennal prévoyait un crédit de 70 Millions de Dirhams pour réaliser cette opération, puis il a été décidé de surseoir à la mise en exploitation de la Mine de Phosphate de Benguérir.

Avant cette décision, l'ONCF avait engagé 30 Millions de DH pour les opérations suivantes :

-travaux topographiques et études
-déviation de la route et de la voie Casablanca-Marrakech
-commande de matériel de téléphonie et de signalisation
-commande rails, traverses et appareils de voie livrables avant fin 1970
-commande de 2 rames de 72 wagons trémies pour le transport de phosphate livrables au début de 1971
-commande de 2 locomotives Diesel-Electriques livrables avant Juillet 1974.

II. PROGRAMME DE L'ANNEE 1970 ET DES ANNEES SUIVANTES :

1 000 DH.

	Reports probables 1969	crédits 1970	totaux
Plan	4 249	39 000	43 249
Autofinancement	777	-	777
Totaux	5 026	39 000	44 026

Programme des réalisations physiques

I. Adaptation du réseau aux besoins de l'économie

1/ Travaux des gares et embranchements

En 1970, les crédits alloués au titre des travaux de gares et embranchements seront utilisés pour :

-terminer le remplacement des tables de dispatching de Casablanca et Rabat
-l'installation d'un poste d'aiguillage à Meknès et Sidi-Kacem
-l'acquisition de matériel de signalisation
-l'amélioration des liaisons téléphoniques.

2/ Gare Maritime de Tanger

Les travaux ferroviaires seront exécutés au fur et à mesure de l'avancement de la construction de la nouvelle gare maritime.

3/ Amélioration de la voie

Il est prévu :

- la consolidation de la plateforme entre les PK 198 et 202 de la ligne Casablanca - Sidi-Kacem
- l'amélioration du tracé de voie en gar de Skhirat
- l'assainissement de la voie au PK. 80 de la ligne Sidi-El-Aïdi Oued-Zem
- l'assainissement de la voie au PK 97 de la ligne Casablanca-Sidi-Kacem

4/ Amélioration de la voie de Tanger à Fès

Un chantier sera ouvert entre les PK. 82 et 96 de la ligne Tanger à Fès.

5/ Aire de lavage et extension de la gare de Casablanca-Port

Les derniers travaux de ces projets seront achevés en Mars 1970.

6/ Machines-Outils et Outillage des Ateliers

Il est prévu l'acquisition et l'installation de portiques de chargement à Kénitra et à Oued-Zem pour permettre le transbordement du sucre en provenance des sucreries de Sidi Allal Tazi et du Tadla et à destination de la raffinerie de Casablanca.

Il est prévu également de l'outillage divers destiné au Service de la Voie et au Service du Matériel et de la Traction (2 tours parallèles, une fraiseuse).

7/ Travaux divers

Il s'agit :

- d'améliorer les installations sanitaires mises à la disposition du personnel et des clients de l'O.N.C.F.
- de construire un logement d'intérimaire en gare de l'Oued-Khomane
- de poursuivre le programme de clôture des emprises
- d'asphalter l'aire de circulation du chariot transbordeur des Ateliers de Meknès.

2/ Renouvellement et renforcement du matériel moteur et remorque

Il est prévu de commander environ 250 wagons de types divers avant la fin de l'année 1970 pour livraison en 1971 et 1972.

Opérations nouvelles

Il s'agit du renouvellement de la voie Youssoufia - Safi et de la desserte de l'Usine de Calcination de Youssoufia qui ont été décidés.

Le matériel destiné à ces opérations est en cours de livraison, les études sont achevées et les travaux débuteront avant la fin de l'année 1970.

Le renouvellement de la voie Youssoufia - Safi devra être terminé en 1973 tandis que la desserte de l'Usine de Youssoufia sera achevée fin 1971 ou début 1972.

1 000 DH.

Opérations	Coût de l'opération
-renouvellement de la voie Youssoufia - Safi	15 000 4 900 (au delà)
-desserte de l'usine de calcinatinn de Youssoufia	6 000
Total	23 900

Opérations différées

Desserte ferroviaire de Benguérir - 40 000 DH.

Compte-tenu d'un report de crédit de 1969 de 5 025 000 DH, le programme des engagements de dépenses de l'ONCF se présente comme suit :

1 000 DH

Crédits disponibles		
1 9 7 0	1 9 7 1	1972 et suivantes
44 025	36 700	27 000

Il ya tout lieu de penser que comme pour les exercices précédents, la totalité ou presque des crédits sera utilisée en temps utile.

L'AVIATION CIVILE

La conjoncture favorable qui a prévalu en 1968 en matière de trafic aérien s'est maintenue en 1969. L'augmentation du nombre de passagers qui était de 17,3 % en 1968 par rapport à 1967, est de 29 % en 1969 par rapport à 1968. C'est donc à un dépassement des prévisions du Plan que la Direction de l'Air doit faire face. Le million de passagers prévu en 1972 sera largement dépassé en 1970.

L'effort entrepris en équipement et infrastructure aéronautique est entièrement justifié. La rentabilité de ces équipements est pour le moins assurée.

La situation comptable était la suivante en 1968 :

(1.000 dirhams)

Reports du Plan Triennal	Crédit 1968	Total	Engagements au 31.12.68	%	Emissions au 31.12.68	%
15.225	46.900	62.125	54.373	88	21.670	35

L'année 1968 était consacrée essentiellement aux études nécessaires ainsi qu'à la passation de marchés ; le faible pourcentage des émissions s'explique surtout par la mauvaise répartition des crédits au cours des cinq années du Plan Quinquennal. En réalité, les émissions au 31.12.68 représentent 25 % de l'enveloppe budgétaire (89 millions dirhams) prévue pour les cinq années du Plan.

I. L'EXECUTION DU PROGRAMME 1969

Les opérations figurant au Plan Quinquennal, à financer au cours de l'année 1969, ont fait l'objet de cinq programmes d'emploi correspondant à :

- Infrastructure aéronautique.
- Equipement aéronautique.
- Equipement météorologique.
- Reconversion de la base de Nouasser.
- Transfert de la R.A.M.

La situation comptable au 31.12.69 se présente comme suit :

I.000 DH

Reports 1968	Crédits 1969	Total	Engagements	%	Emissions	%
40.455	46.000	86.455	69.012	80	39.801	46

Pour l'année 1969 également, le faible pourcentage des émissions n'est qu'une apparence dûe à la mauvaise répartition des crédits. En fait les émissions constituent 35 % de l'ensemble des crédits du Plan Quinquennal y compris les opérations nouvelles lancées au cours de l'année.

Réalisations physiques

- Infrastructure aéronautique

. Achèvement du Plan Triennal.
Extension de l'aérogare de Tanger.
Construction d'une centrale électrique sur l'aérodrome de Rabat-Salé.

. Actuellement, la plupart des lots sont engagés. L'achèvement de tous les travaux est prévu pour le début de l'année 1970.

Les travaux d'infrastructure prévus au Plan Quinquennal sont soit achevés (aérodromes de Rabat-Salé et Marrakech), soit en cours de réalisation (aérodrome de Tanger-Boukhalf et Agadir).

- Equipement aéronautique

. La mise en place des équipements des différents aérodromes se réalise dans de bonnes conditions. En effet, la plupart des marchés sont d'ores et déjà engagés ; les travaux des principales réalisations seront achevés en 1970, notamment le Centre de Contrôle Régional et le Bureau Central des Télécommunications de Nouasser, la mise en place d'ILS sur les aérodromes de Marrakech, Tanger et Oujda.

- Equipement météorologique

Infrastructure météorologique : Les crédits disponibles ont été engagés pour l'équipement de la station météorologique de Ksar-es-Souk actuellement en cours de construction.

Equipement technique des réseaux : En cours d'exécution.

- Reconversion de Nouasser

L'aéroport de Casablanca-Nouasser a été inauguré le décembre 1969.

- Transfert des installations de la Royal Air Maroc

Les travaux ont été achevés durant le mois de novembre 1969.

Les mesures

Dans le cadre des mesures préconisées par le Plan Quinquennal, un Décret Royal a été promulgué réglementant les redevances à prélever sur les aérodromes et fixant leur montant. En 1969, les recettes provenant de cette taxe s'élèvant à 4.772.926 DH non compris/sur les passagers qui n'a pu être fournie par la trésories Général ,. Les recettes seront de l'ordre de 6.600.000DH en 1970 sans compter la taxe sur le passagers

Par ailleurs, des études sont en cours pour l'élaboration de textes relatifs à la définition du domaine public aéronautique.

ACTIVITE DE LA COMPAGNIE ROYAL AIR MAROC

Flotte.

La flotte aérienne de la Royal Air Maroc compte actuellement cinq caravelles et un constellation affecté au transport de frêt.

Le 15 Janvier 1969, un contrat d'acquisition a eu lieu pour l'achat d'un boeing 727/200 dont la mise en exploitation est prévue pour Juin 1970.

Il convient aussi de mettre à l'actif de la Royal Air Maroc une levée d'option pour l'acquisition d'un autre boeing 727/200 qui ira renforcer la flotte actuelle et contribuer à l'expansion du trafic. Sa mise en service est prévue pour Février 1971.

Trafic

Au cours de l'année 1969, la Royal Air Maroc a enregistré un trafic passagers dont le chiffre a atteint 324 937. Le nombre de passagers transportés en 1968 a été de 279 748, on peut ainsi constater un taux de progression de l'ordre de 17%, très encourageant d'ailleurs si on le compare au rythme moyen annuel d'augmentation qui se stabilisait à 9,5% depuis 1962 jusqu'à l'année 1968 où il est monté à 17,8%.

Parallèlement à ces résultats encourageants, il y a lieu de noter le chiffre d'affaire qui augmente aussi :

110 117 910,90 DH en 1969
93 286 595,92 DH en 1968

Ainsi la Royal Air Maroc occupe une place prépondérante dans l'économie du pays au sein de laquelle elle satisfait, d'une manière parfaitement valable, à sa fonction essentiel de transporteur aérien.

IX - PROGRAMME D'ACTION DE L'ANNEE 1970

Un certain nombre de modifications ont affecté le programme initial du Plan Quinquennal pour l'année 1970.

- Des réévaluations

1.000 Dirhams

Opérations	Coût initial	Coût réévalué
Extension de la piste d'Ifrane	1.000	1.800
Installation d'une ligne d'approche catégorie II sur l'aéroport de Casablanca Nouasseur	2.000	3.200
TOTAL	3.000	5.000

- Des opérations nouvelles

1.000 Dirhams

Opérations	Coût de l'opération
Extension de la piste de Fès-Saïs	18.000
Aérogare définitive de Casablanca Nouasseur	30.000
TOTAL	48.000

- Des opérations différées

L'ouverture de l'aéroport international de Nouasser amène la plupart des compagnies aériennes utilisant l'aérodrome de Rabat-Salé [illegible], à transférer leurs activités sur le nouvel aéroport de Nouasseur. Dans ce contexte, l'extension de l'aire de stationnement est différé, ce qui permet de disposer d'un crédit de 2 millions de Dirhams.

En définitive et compte tenu des modifications apportées au programme des réalisations, le cheminement des crédits est le suivant :

(1.000 dirhams)

Reports 1969	Crédits d'engagement		
	1970	1971	1972 et suivant
46.654	12.800	48.800	22.500

De façon générale, le programme de réalisation des opérations du Plan Quinquennal a été largement respecté durant les deux premières années du Plan, ce qui laisse présager une bonne exécution du Plan dans son ensemble.

L'évolution rapide du trafic aérien a nécessité la prise en considération de nouvelles opérations jusque-là non inscrites au Plan Quinquennal, mais dont la rentabilité économique et sociale est assurée, notamment l'extension des aires de trafic des aérodromes de Tanger-Boukhalf Fès-Saïs et Agadir.

CHAPITRE XIV

LES TELECOMMUNICATIONS

et

LE CENTRE CINEMATOGRAPHIQUE MAROCAIN

1- Les P.T.T
2- La Radio et la Télévision Marocaine
3- Le Centre Cinématoghraphique Marocain

LES TELECOMMUNICATIONS

P. I. I.

Les principaux objectifs du Plan Quinquennal dans le domaine des télécommunications sont les suivants :

- Modernisation du réseau : Automatisation des centres présentant un intérêt particulier, amélioration des transmissions interurbaines et internationales par la pose de nouveaux câbles ou la réalisation de stations.

- Lutte contre l'isolement : Créations de nouvelles cabines téléphoniques et d'agences postales dans différentes communes, ainsi que de recettes distributions dans celles où le trafic postal et téléphonique est assez important.

- Mécanisation des services financiers et postaux.

Pour réaliser ce programme, la dotation réservée par le Plan Quinquennal aux télécommunications s'élève à plus de 86 millions de dirhams se répartissant comme suit :

Opérations	Investissements en 1.000 DH
Commutation et transmission	63.746
Mécanographie et mécanisation postale	7.882
Station terrienne de télécommunication par satellite	9.900
Bâtiments et véhicules	4.750
TOTAL	86.278

En outre, 49 millions de dirhams sont réservés au remboursement des emprunts antérieurs ; ce qui porte le total à 135.278.000 dirhams durant la période quinquennale 1968-1972.

Le tableau suivant rappelle l'exécution du Plan en 1968 :

(En 1.000 dirhams)

Report 1967	Loi de Finances 1968	Total	Engagements au 31.12.68		Emissions au 31.12.68	
				%		%
32.374	25.741	58.115	47.030	81	28.233	49

Le pourcentage de 49 % des émissions par rapport aux crédits disponibles se justifie d'une part par le retard dans l'exécution d'une opération dont la mise en service était prévu pour 1968 (centre de transit 4 fils) et d'autre part par les soldes et les charges financières des marchés imputés sur l'aide liée française.

I. EXECUTION DU PLAN EN 1969

1. Aspect comptable

- Investissements des P.T.T.

(En 1.000 dirhams)

Crédits disponibles	Engagements au 31.12.69	%	Emissions au 31.12.69	%
54. 457	51.068	94	23.585	43,3

D'après le tableau, ci-dessus, on remarque que l'exécution a été satisfaisante par rapport à l'année 1968, puisque les émissions au 31.12.1969 ont atteint 43,3% des crédits disponibles et les engagements 94 %.

2. Aspect physique

Dans l'ensemble, le programme de l'année 1969 se déroule conformément aux prévisions du Plan ainsi que le montre le détail des opérations ci-après :

- Commutation

- Automatisation rurale : Marché notifié.
- Automatisation du réseau Télex : Marché en cours d'exécution.
- Extension du réseau Télex : Réalisation continue.
- Extension du Centre de Transit 4 fils (CT 4) et Centre International de Départ et d'Arrivée (CIDA) : Etude en cours.
- Extension du Central d'Agadir : Marché en cours d'exécution.
- Extension du Central d'El Fida à Casablanca : Marché notifié.
- Matériel téléphonique divers : Réalisation continue.

- Transmissions

. Faisceau hertzien Meknès-Midelt : Exécuté, déjà en service.
. Câble coaxial Midelt-Ksar-es-Souk : En cours d'exécution.
. Faisceau hertzien Tétouan-Berkane : Marché en cours de préparation.
. Câble Casablanca-Rabat : Marché notifié.
. Système à courants porteurs : Marché notifié.
. Réseaux souterrains : Opération continue.
. Communes rurales : Réalisation continue.

- Station terrienne

. Participation du Maroc au capital de la Société : Versement effectué de la totalité de la participation.
. Faisceau hertzien T.V. : Nouveau marché en cours d'élaboration.
. Remboursement de l'emprunt : Pour mémoire.

- Mécanographie : Marché IBM exécuté.

- Mécanisation postale : 3 Marchés en cours d'exécution.

- Bâtiments postaux : Programme 1969 en cours d'exécution.

- Parc automobile : Réalisation continue.

CONCLUSION

D'une façon générale et malgré le retard pris en 1968 dont les conséquences ont été un report important sur l'année 1969, l'ensemble des travaux prévus pour cette année se déroule d'une manière satisfaisante. Néanmoins, il faut souligner que le retard contracté pendant l'année 1968 est imputable surtout aux soldes et aux charges financières des marchés imputés sur l'aide liée française. Il serait souhaitable que ces difficultés soient levées afin de ne pas gêner l'exécution du programme.

II. PROGRAMME 1970 ET DES ANNEES ULTERIEURES

Le programme fait apparaître d'importants investissements pour 1970, 1971 et 1972. En effet, ces trois années verront l'exécution de la totalité des opérations prévues par le Plan.

1. Aspect comptable

Le Plan prévoyait, au titre de l'année 1970, un crédit de 41.557.000 Dirhams pour l'achèvement du programme de la troisième année. Ce programme d'action comprend les prévisions d'engagement au titre des trois dernières années du Plan (1970, 1971 et 1972).

NOUVEAU CHEMINEMENT DES INVESTISSEMENTS
1970-1971 -1972

1 000 DH.

Crédits disponibles 1 9 7 0		total	Crédits d'engagements 1971	Crédits d'engagement 1972
Reports	Crédits Loi de Finances			
30 872	53 003	83 875	28 910	24 010

Ainsi, les crédits disponibles en 1970, reports compris, se montent à 83 875 000 DH

Ce gonflement des crédits provient surtout :

- de l'importance des travaux à réaliser en 1970
- de certaines opérations nouvelles (Téléfonica de Tanger notamment) auxquelles se sont ajoutés des investissements nouveaux, dans les transmissions et la commutation, nécessaires à sa reprise
- de réévaluation
- du paiement des soldes des charges financières du câble méditerranéen

2 Aspect Physique

Le programme de réalisation est assez avancé dans le secteur PTT.

Beaucoup d'opérations verront leur achèvement et leur mise en service en 1970 et au début de 1971

La reprise de la téléfonica de Tanger a nécessité des investissements nouveaux A cet effet des crédits supplémentaires ont été demandés par le Ministère des PTT répartis entre la commutation et les transmissions, pour tenir compte des investissements à réaliser à Tanger dont les installations téléphoniques ont été reprises.

L'écnelonnement de l'éxécution des travaux à effectueren 1970, 1971 et 1972 fait ressortir la concentration des travaux dans les deux premières années

- Projets réévalués

La seule opération qui ait fait l'objet de réévaluation et la participation du Maroc au capital de la Société SOMATELSAT.

Ce capital était initialement de 5.000.000 DH. Une augmentation de 2.500.000 DH s'est avérée nécessaire compte tenu :

. De l'obligation de payer des taxes à l'occasion de l'importation du matériel ;

. Du refus des organismes prêteurs de financer certains équipements importés au Japon.

. Cette réévaluation entraîne le doublement du capital social de la SOMATELSAT.

- Projets nouveaux

Un certain nombre de projets non prévus ont été retenus, soit par nécessité nationale, soit à cause de leur grande rentabilité. C'est le cas notamment de la Téléfonica de Tanger et du câble sous-marin Europe-Afrique.

. Téléfonica - Tanger

La reprise de la concession de la Téléfonica était d'une nécessité nationale. Le montant de cette ppération nouvelle s'élève à 4.100.000 DH répartis entre 1970 et 1971 dont 3.100.000 DH pour la seule année 1970.

Cette reprise a eu pour conséquence une demande de nouveaux crédits s'élevant à 3.200.000 DH pour faire face à la demande toujours croissante.

. Extension du réseau télécommunication

Afin aussi de parer aux difficultés dans le domaine des télécommunications que pourrait connaître le Maroc avant la fin du Plan, certaines opérations hors-Plan ont été retenues pour un crédit total de 26.800.000 DH dont 7.500.000 DH pour la seule année 1970. Ces crédits se répartissent entre les opérations suivantes :

Opérations	Investissements (1.000 DH)
Réseau souterrain	8.400
Commutation	14.200
Télex	4.200
TOTAL	26.800

• Câble sous-marin Europe-Afrique

La France ayant fait savoir qu'elle construirait un câble sous-marin Europe-Afrique-Amérique du Sud, le Ministère des P.T.T. a émis le désir de participer à ce projet en ce qui concerne les portions de câble France-Espagne-Maroc.

Ce projet est très rentable : en effet, le taux de rentabilité est supérieur à 25 % en ce qui concerne le câble France-Maroc.

L'investissement du Maroc sera proportionnel au nombre de circuits désirés, ainsi que le montre le tableau suivant :

INVESTISSEMENTS DU MAROC

(En 1.000 dirhams)

Câble	Nombre circuits	Investissements
France-Maroc	120	12.750
Maroc-Sénégal	12	1.680
Sénégal-Côte d'Ivoire	6	1.674
Côte d'Ivoire-Cameroun	2	450
TOTAL		16.554

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 278.000 dirhams/an avec une augmentation annuelle de 3 %. Au bout de trois ans, les dépenses d'investissements seront amorties par les recettes de fonctionnement.

- Les projets abandonnés

L'achat de l'ordinateur a été abandonné au profit de sa location. Ce changement de programme a entraîné l'annulation d'une partie des crédits initialement prévus, soit 3.484.000 dirhams.

- Les projets réalisés

- Faisceau hertzien Meknès-Midelt.
- Participation du Maroc au capital de la SOMATELSAT et réalisation du câble souterrain Rabat-Sebou.
- Reprise de la Téléfonica de Tanger.

Le reste est constitué par des opérations continues ou en cours d'exécution.

CONCLUSION

L'année 1970 s'annonce très chargée tant du point de vue des investissements que du point de vue des opérations à réaliser.

En effet, c'est l'année des réalisations et la plupart des projets seront exécutés. Les modifications apportées au Plan doivent être exécutées toutes pendant les trois dernières années du Plan.

Les opérations réévaluées se montent à 2.500.000 dirhams et les opérations nouvelles à 26.800.000 dirhams.

Etant donné que le Ministère des P.T.T. a toujours réalisé son programme annuel dans de très fortes proportions, étant donné aussi l'impérieuse nécessité d'élargir d'urgence certains réseaux presque saturés, les chances de réalisation du programme 1970 sont grandes.

Par l'ampleur que prend ce secteur, il est temps de réfléchir dès à présent sur un plan d'ensemble de développement des télécommunications et surtout sur la possibilité d'établissement d'un programme autofinancé par les P.T.T.

R. T. M.
= = = = = = = = =

Pour la Radiodiffusion Télévision Marocaine, les deux principaux objectifs du Plan Quinquennal sont :

- Couverture totale du Royaume par les programmes de la Radiodiffusion Sonore.

- Extension du réseau de Télévision à la côte méditerranéenne, la plaine du Tadla et le Tafilalet.

Pour atteindre ces objectifs le Plan Quinquennal à consacré les crédits suivants :

Radiodiffusion	14.980.000 DH
Télévision	18.395.000 DH
TOTAL	33.875.000 DH

L'année 1968 a été surtout une année d'études et de mise au point des projets du Plan Quinquennal en même temps qu'une période d'achèvement de certains projets du plan triennal.

De ce fait, la Radiodiffusion a accusé un retard dans l'exécution des projets inscrits au Plan Quinquennal.

I- EXECUTION DU PROGRAMME DE L'ANNEE 1969

A - Aspect comptable

L'année 1969 a été marquée par l'engagement des travaux relatifs aux projets les/importants de la Radiodiffusion Télévision Marocaine inscrits au Plan Quinquennal.

La situation comptable de cette tranche du Plan est résumée dans le tableau suivant.

1.000 DH

Secteurs	Crédits disponibles	Engagements au 31/12/69	%	Emissions au 31/12/69	%
Radiodiffusion	2.814	2.534	90,5	1.473	52,3
Télévision	6.624	4.885	73,7	424	6,4
T O T A L :	9.438	7.419	78,6	1.897	20,0

B - Aspect physique

a) RADIODIFFUSION

Centres ondes moyennes

Les crédits inscrits au titre de 1969 pour cette rubrique ont permis d'une part d'engager les travaux d'aménagement du centre émetteur de Tanger (Béni-Makada) et d'autre part de procéder à la commande de :

- un émetteur de 200 KW pour Tanger
- un émetteur de 20 KW pour le Gharb
- un émetteur de 10 KW pour Ouarzazate
- un émetteur de 10 KW pour Ksar Essouk.

Ainsi les travaux d'aménagementdu centre de Tanger sont en cours et les équipements commandés, portant d'ailleurs sur des crédits de 1970 et 1972, seront livrés et installés au début de 1971.

Moyens de reportages

Le programme d'emploi 1969 prévoit dans le cadre de cette rubrique, l'acquisition de 2 magnétoscopes pour la télévision, une voiture de reportage et une dizaine de magnétophones portatifs professionnels pour la Radiodiffusion.

Ce marché d'acquisition a été / ... par le Ministère des Finances vu la nécessité de disposer de façon urgente des magnétophones : La mise en œuvre de ce nouvel équipement a commencé en septembre 1969.

Studios régionaux

S'agissant des studios régionaux et plus exactement du studio d'Agadir, les travaux de construction sont en cours. L'appel d'offre relatif à l'achat des équipements est en préparation.

Centre Emetteur ondes longues du Maroc Central

En ce qui concerne l'extension du centre d'Azilal le Plan prévoit l'aquisition d'un nouvel émetteur de 400 KW pour doubler la puissance d'émission et l'installation d'une seconde ligne d'énergie. C'est ainsi que l'émetteur a déjà été commandé, tandis que la commande relative à la ligne d'énergie interviendra au cours de cette année.

b) Télévision

Emetteur de grande puissance

Les émetteur prévus pour assurer la couverture des provinces de Tétouan, Al Hoceima, Nador, Béni-Mellal (plaine de Tadla) ont fait l'objet d'une même commande et seront livrés et installés au courant de l'année 1971..

Liaisons hertziennes

En ce qui concerne les liaisons hertziennes, les équipements relatifs aux voies Tanger - Al Hoceima - Nador Oujda - Zerhoun ainsi que celle de El Hajiba El Kiar - Ait Amar - Tazerk unt ont également été commandés et leur installation interviendra au courant de l'année 1971.

S'agissant de l'infrastructure, seules les pistes d'accès du Tazerkount (Béni-Méllal) et de Bouzeitoune (Tétouan) sont en cours de réalisation. Les pistes d'accès des autres stations sont en cours d'étude. Quant aux bâtiments, les appels d'offres correspondant sont en cours.

Difficultés

Les difficultés rencontrées au cours d l'execution du plan se rapportent principalement à l'infrastructure. En effet les relais hertziens devant être nécessairement édifiés en haute montagne, l'accès de telles stations impose la construction de pistessouvent onéreuses et difficilement réalisables, ainsi que la mise en place d'un système autonome d'alimentation en énergie.

CONCLUSION

Les tranches 1968 et 1969 du Plan Quinquennal ont permis :

1°- L'achèvement de deux grandes opérations du Plan Triennal à savoir l'édification du centre émetteur ondes longues d'Azilal assurant la couverture totale du Royaume en Radiodiffusion et la mise en place de la liaison Marrakech - Agadir assurant la couverture de Souss par la Télévision.

2°- L'engagement de la presque totalité des projets inscrits dans le Plan Quinquennal.

II- PROGRAMME 1970 ET ANNEES ULTERIEURES

En 1970 la Radiodiffusion Télévision Marocaine portera ses efforts sur l'execution des travaux d'infrastructure de la plupart des projets aussi bien en Radiodiffusion qu'en Télévision. En effet les équipements relatifs à ces projets ont fait l'objet de commandes lancées en 1969. Il y a lieu de signaler à cet effet que des crédits de 1970 et même de 1972 ont été engagés à l'occasion de la passation de ces marchés.

La situation des investissements de la Radiodiffusion Télévision Marocaine pour 1970 et les années suivantes du plan quinquennal est résumée dans le tableau suivant :

1.000 DH

Rubriques	Reports 69/70	Loi des finances 70	Crédits disponibles 1970	Crédits 1971	Crédits 1972
Radiodiffusion	1.341	4.930	6.271	4.300	4.650
Télévision	6.200	4.490	10.690	2.530	4.135
TOTAL	7.541	9.420	16.961	6.830	8.785

Aspect Physique

Etant donné que les équipements de la plupart des projets ont déjà été commandés, la Radiodiffusion Télévision Marocaine concentrera ses efforts en 1970 sur les travaux d'infrastructure aussi bien en Radiodiffusion qu'en Télévision Ces travaux porteront notamment en Radiodiffusion sur l'installation d'une deuxième ligne d'énergie à Azilal, l'aménagement du centre émetteur de Béni-Makada, la construction des centres émetteurs du Gharb, Ksar Essouk et Ouarzazate ainsi que du Studio régional d'Agadir. En Télévision sur la construction des centres de Tétouan, Al Hoceima, Nador et Béni-Méllal.

En ce qui concerne les programmes de la Radiodiffusion Télévision Marocaine, le volume des émissions de Radiodiffusion en ondes longues et courtes vient d'être augmenté par diffusion de programmes spéciaux en arabe et en français à destination du Moyen Orient et de l'Afrique. Il y a lieu de signaler par ailleurs le démarrage de la publicité de marques sur les antennes de la Télévision à partir du 4 mars 1970.

Conclusion

L'année 1970 sera particulièrement consacrée par la Radiodiffusion Télévision Marocaine aux travaux d'infrastructure de la plupart des projets de Radiodiffusion et de la Télévision inscrits au Plan Quinquennal. La réalisation de ces travaux permettra de recevoir et d'installer les équipements correspondants commandés au titre des engagements effectués en 1969.

En fait le programme d'équipement de la Radiodiffusion Télévision Marocaine accuse un certain retard du point de vue de l'aspect physique. Ceci est dû spécialement aux difficultés rencontrées pour l'étude et la réalisation des travaux d'infrastructure (piste d'accès, alimentation en énergie, adduction d'eau, etc...).

LE CENTRE CINEMATOGRAPHIQUE MAROCAIN

Le centre cinématographique marocain est un établissement public chargé de promouvoir l'industrie cinématographique. Le CCM délivre les autorisations de tournage et réalise pour le compte des établissements publics des films ayant trait à leur activité. Il est également chargé de la conception, de la production et de la distribution du journal hebdomadaire filmé "Actualités Marocaines".

En outre, il contrôle l'importation des films, gère la cinémathèque nationale et assure les relations internationales dans le domaine du cinéma (Festivals internationaux, festival méditerranéen).

Le Plan Quinquennal a réservé un crédit global de 950.000 DH nécessaire pour :

- L'aménagement d'un auditorium et d'un laboratoire de développement de films.

- de l'achèvement de la salle de Cinéma située dans l'enceinte du Ministère de l'Information.

- L'Aménagement des services administratifs.

En 1968, les engagements ont été de 89 % et les émissions de 44 % par rapport aux crédits disponibles, comme le montre le tableau ci-dessous :

en 1.000 DH

Crédits disponibles 1968	Engagements au 31/12/68	%	Emissions au 31/12/68	%
450	400	89	199	44

Le laboratoire de développement de films d'Aih Chok fonctionne déjà ainsi que l'auditorium ;

I - EXECUTION DU PROGRAMME DE L'ANNEE 1969

Aspect comptable

En 1 000 DH

Report 1968	Loi de finances 1969	Crédits disponibles	Engagement au 31/12/69	%	Emission au 31/12/69	%
251	500	751	751	100	751	100

ASPECT PHYSIQUE

Le retard dans l'éxecution du Plan concerne la sélle de cinéma du Ministère de l'Information et l'achat du terrain pour le centre cinématographique Marocain.

Le retard dans l'achèvement de la salle de cinéma est dû à l'insuffisance des crédits alloués à cette opération qui étaient initialement de 150.000 DH. Au cours de 1969, le gros oeuvre a été achevé et les lots : électricité, étanchéité et plomberie ont été attribués ; ceci a nécessité une dépense de 172.693 DH.

Le programme quinquennal du C. C. M. aurait été entièrement achevé en 1969 si ce n'était les difficultés de disposer d'un terrain pour la construction du bâtiment administratif du C. C. M. A cette difficulté est venue se greffer l'insuffisance de crédits pour la salle de cinéma.

L'année 1969 a vu :

- la marocanisation complète du secteur de distribution des films

- l'Organisation du festival international du film, la participation aux festivals de Carthage, de Tachkent et de Bilbao, et à l'organisation des semaines du cinéma marocain à Paris, à Moscou, à Tunis et à Berne.

Pendant l'année 1969, le CCM a octroyé 573 visas de censure, réalisé 52 numéros des "Actualités Marocaines", produit un long métrage et 10 courts métrages.

II- PROGRAMME 1970 ET ANNEES SUIVANTES

Aspect comptable

1.000 DH

Crédits disponibles 1970	1971	1972
260	-	-

Aspect physique

Les opérations prévues en 1970 sont les suivantes :

- achèvement de la salle de cinéma

- achat du terrain du Souissi

- extension des Services du C. C. M.

REEVALUATIONS :

L'achèvement de la salle de cinéma nécessite un crédit supplémentaire de 260.000 DH . Ce crédit a été accordé par la loi de Finances de l'année 1970.

1.000 DH

Coût initial	Réévaluation	Coût actuel
150	260	410

.CONCLUSION

Les chances de réalisations du programme du Centre Cinématographique Marocain sont liées à l'acquisition de terrains. En effet, aussi bien l'extension du bâtiment administratif que celle des installations de stockage des films (Souissi) nécessitent l'achat d'un terrain.

CHAPITRE · XV

LES EQUIPEMENTS URBAINS ET RURAUX.

1 - L'Habitat et l'urbanisme
2 - Les Adductions d'eau
3 - L''Eléctrification des Centres
4 - Les Travaux d'assainissement

URBANISME ET HABITAT

Dans le but de fixer les populations rurales dans leur lieu de production et d'améliorer les conditions d'habitation dans le milieu urbain, le Plan a prévu des programmes d'action adéquats en matière d'habitat rural et urbain.

L'objectif principal est de décourager l'exode rural, car le pourcentage des habitants des villes ne cesse de croître ; si le phénomène d'urbanisation est le complément nécessaire de l'industrialisation et de la croissance économique, il faut éviter qu'il n'anticipe sur cette croissance et, par là-même, la compromette.

Les interventions dont bénéficiera l'agriculture, conjuguées avec une politique d'amélioration des conditions d'habitation en milieu rural inciteront sans doute la population rurale à rester à la campagne.

En 1968, l'exécution du Plan s'est effectuée comme suit :

(1.000 dirhams)

	Reports	Loi de Finances 1968	Crédits disponibles 1968	Situation au 31.12.1968			
				Engagements	%	Emissions	%
Habitat urbain	3.105	11.750	14.855	13.073	88	11.880	77,9
Habitat rural	néant	1.725	1.725	978	57	128	7,4
Plan d'aménagement	510	1.000	1.510	938	62	392	25,9
TOTAL	3.615	14.475	18.090	14.989	83	12.400	68,5

La faible importance des émissions pour l'habitat rural et les plans d'aménagement est due à la mise en place tardive des crédits de ces deux paragraphes, retards tenant à des difficultés de mise au point des programmes d'emploi de ces rubriques créées par la Loi de Finances 1968.

L'habitat rural n'a vu aucune réalisation physique en 1968 en raison des études nécessaires, sauf le recasement des sinistrés de Berkane. La mise en application de cette nouvelle politique d'intervention coïncidant avec le début du Plan Quinquennal reporte aux années suivantes le début des réalisations, le travail préliminaire constitué par la mise au point d'une méthode et par les études d'implantation étant considérable.

Les opérations relatives à l'habitat urbain ont permis de réaliser plus de 1.000 lotissements et d'achever 3.000 constructions de logements. Seuls, les lotissements appartiennent au Plan Quinquennal, les constructions étant des achèvements du Plan Triennal.

I.- EXECUTION DE L'ANNEE 1969.

Aspect Comptable.

(1.000 Dirhams)

	REPORTS	Loi des Finances 1969	Crédits dispon. 1969	Situation au 31-12-69 Engagements	%	Emissions	%
t Urbain....	2.975	6.900	9.875	7.620	77,1	7.076	71,6%
t Rural.....	1.597	5.800	7.397	2.649	35,8	2.649	35,8%
'Aménagement	1.118	1.500	2.618	1.219	46,5	1.219	46,5%
ndustrielle GER.	4.424	1.562	5.986	3.739	62,4	3.739	62,4
OTAL :	10.114	15.762	25.876	15.227	58,8	14.683	56,7

Aspect Physique :

a) - Les crédits d'habitat urbain sont utilisés à :
- L'équipement des lotissements,
- La construction des logements (achèvement des opérations du Plan Triennal) ,
- Paiement du Personnel.

b) - Les crédits d'habitat rural sont utilisés :

1°) - Aux études des schémas de restructuration de l'espace rural dans les zones de mise en valeur agricole. Ont été étudiés les schémas de la basse Moulouya, du Tadla, des Abda Doukkala, de la Tessaout Amont, du Drâa, du Gharb.

2°) - A l'établissement de plans de développement et de lotissement dans les agglomérations rurales concernées (64 plans de développement et 40 plans de lotissement établis).

3°) - Enfin, l'étude d'un schéma de structure et d'orientation de la région de Khouribga a été commencée.

.../...

HABITAT URBAIN .-

Le Plan a prévu l'équipement de 20.000 lotissements à l'intention des / qui veulent construire eux-mêmes leur logement. L'Etat accordera des crédits, / aux ménages à revenu modeste et désirant construire un logement sur un terrain leur appartenant.

C'est ainsi que 1.334 lotissements seront achevés au cours de l'année 1969.

HABITAT RURAL .-

Il existe un certain retard en 1969. Il est dû d'une part, à l'arrivée tardive des deprées du P.A.M.(Juin 1969), et au manque d'enthousiasme initial des populations, sans la participation desquelles, le programme ne peut être réalisé. Toutes les études sont prêtes, et les travaux ont commencé en basse Moulouya, dans les Abda Doukkala, et dans la Tessaout Amont.

PLAN D'AMENAGEMENT .-

Les plans d'aménagement concernent les municipalités et les centres autonomes. Du fait de l'accroissement des populations urbaines, ils nécessitent une révision continuelle basée sur des documents topographiques fréquemment renouvelés. Il en est de même pour les plans de développement qui concernent eux, les centres délimités.

- RECONSTRUCTION D'AGADIR. -

Aspect Comptable.-

Les crédits disponibles pour la reconstruction d'AGADIR au titre de l'année 1969 se sont élevés à 16.140.000 Dirhams y compris les reports. Les engagements et les émissions au 31/12/69 ont été respectivement de 76,9 % et 41,3 %

1.000 Dh

s disponibles y s les reports.	Engagement au 31-12-69	%	Emissions au 31-12-69	%
140	12.358	77	6.672	41,3

Aspect Physique .-

La construction des bâtiments administratifs s'est poursuivie : l'immeuble de l'OMVA a été achevé.

Les travaux d'édilité se sont poursuivis par l'exécution des réseaux secondaires de voieries, égouts, eau et électricité des quartiers Talborj, ainsi que l'aménagement des places et carrefours et la création d'espaces verts.

Quant au problème du déplacement des 3 usines de traitement des poissons, l'expertise des bâtiments a été faite, celle des installations industrielles est en cours.

ZONE FRANCHE INDUSTRIELLE DE TANGER.-

Les travaux étaient éxécutés sur crédits ouverts au Ministère des Travaux Publics et des Communications.

La superficie en cours d'équipement de 140 hectares constitue une première tranche dite "Zone A". Le programme comporte également une tranche dite "Zone B" d'une superficie de 110 hectares dont l'équipement ultérieur est subordonné à l'exploitation satisfaisante de la "Zone A".

CONCLUSION .-

Le retard enregistré dans le secteur de l'Habitat Rural s'explique par la date tardive du démarrage d'un programme lié à une aide extérieure (P. .M.) et surtout par la difficulté de faire adhérer financièrement les fellahs aux réalisations.

Enfin, dans le domaine des réformes, un projet de Dahir portant Loi-Cadre de l'Aménagement Urbain et Rural a été présenté par le Ministère de l'Intérieur.

II.- PROGRAMME 1970 ET ANNEES SUIVANTES .-

Aspect Comptable. -

ERATIONS	REPORTS 1969	CREDITS LOI DES FINANDES	TOTAL 1970	CREDITS 1971	CREDITS 1972
itat Urbain.....	2.799	8.000	10.799	12.110	12.300
itat Rural	4.748	8.185	12.933	7.000	7.290
d'Aménagement ..	1.399	1.500	2.899	1.250	1.250
TOTAL :	8.946	17.685	26.631	20.360	20.840

- Aspect physique

1. Habitat urbain

Le Plan avait prévu la réalisation de 20.000 lots pour un crédit global de 42.060.000 DH.

La Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat ne pense réaliser que 5.000 lots au maximum durant toute la période quinquennale avec les crédits du Plan. Ceci est dû au fait que le paiement du personnel journalier et des agents techniques se fait sur les crédits alloués par le Plan et qui étaient destinés aux lotissements. La mise en route des travaux d'équipement pour 300 lotissements seulement pourra être faite, les travaux devant se poursuivre sur 1970 et 1971.

Par ailleurs et afin de trouver une solution au problème de logement des fonctionnaires de Nador, il avait été décidé que le Fonds d'Equipement Communal se chargera de financer la construction de ces logements.

Ce programme comprend 280 logements en immeubles et 20 villas. Les investissements d'un montant de 10.000.000 DH sur 1970, 1971 et 1972 sont donnés par le tableau ci-dessous :

Ville de Nador

Construction de logements pour les fonctionnaires

(Nouveau programme réduit)

Prévisions d'étalement des crédits

(1.000 dirhams)

Nature des dépenses	1970	1971	1972
Achat de terrain - 10 DH		500	500
Construction de 280 logements en immeubles	2.500	2.600	1.000
Construction de 20 villas	500	500	
Equipements V.R.D. :			
- Voirie	200	200	100
- Egoûts	300		
- Eau	150	150	
- Electricité		300	100
Honoraires d'architectes, bureau contrôle	200	150	50
TOTAL	3.850	4.400	1.750

2. Habitat rural

Les études se poursuivent. L'année 1970 verra le développement des réalisations. Une partie importante des crédits sera affectée aux adductions d'eau potable et à l'amenée du courant moyenne tension

dépenses qui n'étaient pas prévues à l'origine dans les crédits de la Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat. Cette charge risque de grever lourdement ce budget. Une partie des crédits prévus sera affectée à l'établissement d'un règlement marocain pour les constructions dans les zones sujettes à séismes.

CONCLUSION

Le programme de l'Urbanisme et de l'Habitat accuse un certain retard, notamment dans l'habitat rural.

Ce retard a eu pour conséquence des reports assez importants sur l'exercice 1970. La diminution du programme de construction de la Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat est dû essentiellement à l'insuffisance des crédits.

LES ADDUCTIONS D'EAU

De nombreux organismes tant publics que privés sont compétants en matière d'adduction d'eau dont notamment la Régie des Exploitations Industrielles, les collectivités locales, les Services du Ministère de l'Agriculture.

Pour coordonner les travaux qu'effectue chaque organisme, une instance interministérielle, la Commission de Coordination des Problèmes concernant les Eaux Alimentaires ou C.OPE.A., a été créée. La C.O.P.E.A. a aussi pour missions de résoudre les problèmes concernant la recherche, l'exploitation et la distribution des eaux.

En 1968, les crédits disponibles s'élevant à 21 335 255 DH, les émissions au 31/12/68 étaient de 11 394 352 DH soit un pourcentage de 53 %.

I - EXECUTION DU PLAN POUR L'ANNEE 1969 :

Un important remaniement a eu lieu en 1969 modifiant le programme initial.

L'aspect comptable pour la fin de l'année est le suivant :

Reports 1968	Crédits 1969	TOTAL	Engagements	%	Emissions	%
9 941	20 187	30 128	10 647	35	7 152	24

Les réalisations physiques imputables à l'année 1969 consistent en des travaux d'adductions des différents centres et en des études préliminaires de projets adductions confiées à la R.E.I.

- Agadir : adduction 1ère tranche réalisée
- Saïdia : études achevées
- Khemisset : avant projet présenté
- Berkane : études achevées
- Safi : - " -
- Ouezzane : avant-projet dressé ; forages de recherche en cours.

Autres réalisations

Provinces de Casablanca, El Jadida et de Safi

Khemis de Zemamra : travaux en cours
Sidi Smaïl : avant-projet dressé
Tit Mellil : - " -
Arba-Aounate : études préliminaires

Tamanar	:	études préliminaires
Djemaa Sahim Sebt Gzoula et Tleta Bou Guedra	)	travaux en cours
Khouribga	)	Travaux achevés en liaison avec l'O.C.P.

Province de Marrakech

Oukaïmeden : avant-projet dressé

Province d'Agadir

Goulimine	:	travaux achevés
Dcheira et Ben Sergas	)	études en cours dans le cadre de la 2ème tranche d'adduction d'Agadir

Province de Kénitra

Moulay Bou Selham : projet dressé, travaux en cours sur budget provincial

Zaouia de Sidi Kacem : Etude en cours.

Province de Fès

Sidi Harazem	:	électrification de la station de pompage achevée.
Boulemane et Tissa	)	études en cours

Provinces d'Oujda-Nador

Etudes préliminaires en cours les centres de Touissit - Boubeker, Figuig, Segangane, Zaïo.

Province de Tétouan-Al Hoceima

Etudes préliminaires en cours pour les Centres de Jebha Targuist.

Par ailleurs, des travaux pour M'Diq et des Centres côtiers méditerranéens sont réalisés ou en cours sur les crédits d'infrastructures touristiques.

Province de Taza

Electrification de la Station de Ponpage achevée.

.../

II - PROGRAMME D'ACTION DE L'ANNEE 1970 ET SUIVANTES

Des modifications ont affecté le programme des adductions d'eau à réaliser au cours du Plan Quinquennal ceux sont :

Des Réévaluations :

(1 000 DH)

OPERATIONS	Crédits supplémentaires
Contribution au P.N.U.D.	1 000
- Ouezzane.....	4 200
- Khemisset.....	11 200
- Berkane.....	100
TOTAL.....	16 500

Des opérations nouvelles

OPERATIONS	Coût de l'opération
Agadir (2e tranche d'adduction)	7 000
- Tétouan : réfection du canal du Nakhla (I)	P.M.
- Centres côtiers entre Rabat et Casablanca (I)	P.M.
TOTAL.....	7 000

Des opérations différées

(1 000 DH)

OPERATIONS REDUITES	Coût de l'opération
- Agadir 1ère étape.....	1 700
- Ben Guerir.....	1 400
- Safi.....	1 000
TOTAL.....	4 100

Les justifications de ces remaniements relèvent de problèmes techniques en estimation non précise des montants de crédits à allouer à chaque opération au moment de la préparation du Plan Quinquennal car les études nécessaires n'étaient pas encore disponibles.

En définitive, le montant global des crédits nécessaires aux adductions d'eaux correspondant au programme quinquennal, compte tenu des remaniements est le suivant :

(1 000 DH)

OPERATIONS	1969	1970	1971	1972 ET SUIVANTS
Adductions d'eau				
O.R.E.I.	17 852	1 292	18 600	14 235
Autres réalisations	2 335	1 573	1 527	900
TOTAL.....	20 187	2 865	20 127	15 135

ELECTRIFICATION RURALE ET DES PETITS C E N T R E S

Pour compléter l'action de l'habitat rural, le Plan Quinquennel a prévu une dotation annuelle de 2.5 millions de DH.

L'année 1968 a vu la réalisation de la grande partie du programme prévu puisque sur 2.500.000 DH de crédits disponibles 2.100.000 DH ont été émis au 31.12.1969.

I - EXECUTION DU PLAN POUR L'ANNEE 1969

1°/ Rapport Comptable

RUBRIQUES	CREDITS DISPONIBLES 1969	SITUATION AU 31 DECEMBRE 1969			
		ENGAGEMENTS	%	EMISSIONS	%
Travaux confiés à l'O.N.E.	2.502	1.234	49	1.234	49
Travaux confiés à la R.E.I.	235	188	80	188	80
Frais de contrôle et divers	175	-	-	-	-
TOTAL	2.912	1.422	48,9	1.422	48,9

2°/ Réalisations Physiques

Les réalisations achevées en 1969 correspondent aux électrifications des centres de : Attaouia - Chaâbia - Oulad Said - El Jadida - Oualidia - Taghzout - Aguelmouse - Hassi Tan Tan et certains travaux d'étude.

Les études concernant les centres à électrifier dans la province de Nador et Oujda dans le cadre du programme P.A.H. sont terminées, leur réalisation pourrait être entreprise en 1970.

Programme d'action 1970 et suivants

Le programme d'action 1970 comportera l'électrification des centres dont la liste a été arrêtée par une commission interministérielle (Ministère des Travaux Publics et de l'Intérieur).

Les Crédits prévus à cet effet sont : 1 000 DH.

Reports de crédits sur 1970	Loi de Finances 1970	Crédits d'engagement 1971	Crédits d'engagement 1972
1 489	2 500	2 500	2 500

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Il est rappelé que, sous cette rubrique sont classées des opérations limitées d'assainissements de marais, de rectification et de calibrage de lits d'oueds pour protection d'agglomérations contre les crues.

L'année 1968 n'a vu aucune réalisation en matière de travaux d'assainissement. En effet, sur 146 567 DH de crédits disponibles provenant de reports de 1967, aucun engagement ou émission n'ont été faits au 13.12.1968. Cela est dû aux suppressions de crédits opérées en 1968, les crédits restants étant insuffisants pour faire face aux engagements précédents.

I. EXECUTION DE L'ANNEE 1969

1 000DH.

Reports 1968	Crédits 1969	Total	Engagements au 31.12.69	%	Emissions au 31.13.69	%
147	413	560	404	72	342	65

Au cours de l'année 1969, différents travaux d'assainissement ont été exécutés dans les différentes provinces du Royaume dont notamment les provinces de Kénitra, de Fès, de Tanger, de Casablanca, de Taza, de Nador, d'Agadir, de Safi et de Tétouan.

II. PROGRAMME D'ACTION DE L'ANNEE 1970 et SUIVANTES.

1 000 DH.

Reports 1969	1970	1971	1972
210	64	-	-

Un crédit de 64 000 DH est alloué en 1970 pour régler les indemnités d'expropriation de l'emprise du canal d'assainissement de Nador dont les travaux ont été exécutés en 1968.

CHAPITRE XVI

LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

En matière d'équipement administratif l'objectif est de mettre en place une administration moderne, adaptée aux structures socio-économiques du pays, et de maintenir en bon état le patrimoine existant tout en aménageant sa gestion et son efficacité.

En 1968, sur un montant de crédits disponibles s'élevant à 95,487 millions de DH dont 19,061 de crédits de reports, 90 % avaient été engagés et 77 % émis.

I. EXECUTION DU PLAN EN 1969

Pour l'ensemble des équipements administratifs, le plan avait prévu, au titre de l'année 1969 un crédit de 58,176 millions de DH, alors que les crédits disponibles s'élèvent à 83.437.000 de DH.

Les résultats comptables provisoires sont les suivants :

en 1.000 DH

Crédits disponibles	Engagements au 31/12/69	%	Emissions au 31/12/69	%
83.437	63.910	77	43.791	52.

En ce qui concerne les résultats par départements ministériels ils sont les suivants :

- La Cour Royale et les services rattachés ont engagé et émis la totalité des crédits qui leur étaient alloués.

- Ministère de la Justice, sur un montant de crédits disponibles de 4.006 milles DH, y compris 1.817 mille DH de reports, a engagé 50 % et émis 29,5%. Le retard provient essentiellement des difficultés d'achat de terrain.

Pour la Cour Suprême, les honoraires de l'architecte ont été payés soit 100 milles DH tandis que pour le Tribunal Régional de Rabat, un terrain de 3.976 m2 a été acquis et la procédure d'expropriation est en cours pour l'acquisition d'une deuxième parcelle, quant aux autres juridictions, les travaux ont été entrepris en raison du retard dans l'achat de terrains.

Le Ministère des Affaires Etrangères disposait pour 1969 d'un crédit de 4.454.000 DH dont 652.000 DH ont été engagés, soit 14,7 % des crédits disponibles et 263.000 DH émis soit 5,9 %. Ces dépenses ont concerné l'extension du Bâtiment du Ministère des Affaires étrangères.

Quant à la participation d'organisme semi-publics pour l'acquisition d'immeubles à l'étranger, les cahiers des charges sont en cours de préparation par la caisse de dépôts et de gestion qui se chargera de l'achat de ces immeubles.

Les Services du Ministère de l'Intérieur ont engagé 76 % et émis 42,8 % sur un montant de crédits disponibles qui s'élevaient à 16.225 mille. DH. Plusieurs marchés n'ont pu être conclus.

Les difficultés proviennent du choix des terrains et de l'insuffisance des crédits, due à l'augmentation des prix de construction. Les travaux qui doivent être réalisés consistent en l'implantation de 32 nouveaux postes de commandement, 500 bureaux et 150 logements.

Le projet de la province de Khouribga dont le coût a été estimé à 1.740 mille DH a été différé, tandis qu'un certain nombre de projets nouveaux ont été envisagés, ces projets étant les suivants :

aménagement des locaux du Secrétariat Général de Khouribga	:	110.000 dh
agrandissement du Secrétariat Général d'Al-Hoceima	:	150.000 "
réseau d'Egouts (Nador)	:	25.000 "
salle de réunion du Secrétariat Général de Tétouan	:	4.000 "
salle de réunion du Secrétariat Général de Safi	:	21.800 "
Total	:	310.800 "

En ce qui concerne les Forces Auxiliaires, les engagements et les émissions atteignent 53 % des crédits disponibles (6.757 mille DH). Le programme porte sur la construction de logements pour Mokhaznis et l'installation d'eau et d'électricité.

Le retard constaté provient essentiellement des difficultés d'achat de terrain.

Enfin, les crédits alloués à la Direction de la Sûreté Nationale au titre de l'année 1969, ont été utilisés conformément au programme qui avait été établi. Les efforts ont porté sur l'achèvement des travaux commencés en 1968 et la concrétisation des projets retenus au titre de l'année 1969.

Sur un total des crédits disponibles de 15.495.000 DH, 87 % ont été engagés et 34 % émis. Certaines opérations ont été achevées : hôtels de police à Tanger et Al-Hoceima, complexe central à Rabat (garage, atelier, magasin); tandis-que les autres opérations prévues en 1969 sont en cours d'achèvement et l'adjudication pour l'académie de police d'El Jadida est lancée.

Le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques a engagé 58,4 % et émis 42,4% sur 5.309 mille DH de crédits disponibles.

Le programme de 1969 a porté essentiellement sur la construction des mosquées, c'est ainsi que tous les crédits prévus pour la période quinquennale au titre de l'opération mosquée ont été engagés et émis.

Le Secrétariat Général du Gouvernement a dépensé 76 % de ses crédits disponibles (113 milles DH) ; ces crédits ont été utilisés pour la réfection de la couverture des galeries du quartier administratif.

Le Secrétariat d'Etat du Plan a émis 41,2 % sur un montant disponible de 1.711 milles DH. Ces dépenses ont concerné les travaux connexe du Centre National de Documentation, la construction de l'Institut National de la Statistique et de l'Economie Appliquée qui est achevé, ainsi que les études spécialisées. (Recensement général de la population et de l'Habitat, enquête de consommation)

Le Ministère de la Défense Nationale a engagé la totalité des crédits disponibles (1.594 milles DH) et en a émis 91,6 %. Les réalisations ont porté sur l'achat de matériel radiophonique et les dépenses de premier établissement.

Le Ministère des Finances a engagé 85,6 % des crédits disponibles qui s'élevaient à 3.608.000 DH et en a émis 32 %. Ces dépenses concernaient des constructions de bâtiments administratifs aussi bien pour le Ministère lui même que pour les Douanes et impôts indirects.

Le Ministère des Travaux Publics et des Communications a engagé 16,6 % des crédits disponibles en 1969 qui s'élevaient à 619.000 DH. Ces crédits sont destinés à l'extension du Ministère.

Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle a engagé 16 % des crédits disponibles qui s'élevaient à 157.000 DH et en a émis 10 %. Ces dépenses concernaient l'implantation des services de l'inspection à Casablanca.

Pour sa part le Ministère de la Santé Publique disposait en 1969 d'un crédit de 469.000 DH. Les engagements ont porté sur une somme de 368.000 DH soit 78 % et les émissions sur un montant de 187.000 DH, soit 39 %. Ces crédits sont destinés à l'extension du Ministère.

II - PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR 1970 ET ANNEES SUIVANTES

en 1.000 DH

Reports 69/70	Crédits paiement 70	Total 1970	1971	1972
39.646	67.480	107126	26.277	20.488

Le Ministère des Finances :

Les faibles réalisations en 1969 ont eu pour conséquence un report important sur 1970. En effet sur les 3.758.000 DH disponibles en 1970, 2.966.000 DH sont des crédits de report.

Le tableau suivant donne les crédits par année :

Crédits disponibles reports compris 1970	1971	1972
3353	88	-

L'année 1970 verra l'achèvement de l'extension et des aménagements du Ministère des Finances, entamés en 1969.

Ministère des Travaux Publics et des Communications

Le programme 1970 du Ministère des Travaux Publics concernant la construction et l'extension de bâtiments administratifs sera réalisé avec un crédit de 606000 DH.

Ministère de la Santé Publique

En 1970, un crédit de 500.000 DH a été accordé au Ministère de la Santé pour l'extension du Ministère.

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Le programme 1970 du Ministère de la jeunesse et des sports concernera la construction d'inspectionsprovinciales à Al Hoceima et à Tanger. Un crédit de 400.000 DH lui a été alloué pour ces opérations en 1970, et 150.000 DH en 1971.

La CourRoyale et Services rattachés : Le programme portera sur des travaux divers : construction, achat de véhicules et de matériel. Les crédits disponibles s'élèvent à 27 279. 000 DH dont 599. 000 DH de report.

Le Ministère de la Justice : Les crédits disponibles atteignent 5 817. 000 DH.

Le projet de construction de la Cour Suprême est différé : (coût : 3 millions de DH) et a été remplacé par les nouveaux projets suivants :

Tribunal Régional de Fès	:	2, 500 milles DH
Tribunal Régional de Nador	:	280 "
Cour d'Appel de Rabat	:	120 "
Frais engagés pour la Cour Suprême avant décision	:	100 "
Total	:	3, 000 milles DH

Un crédit supplémentaire de 150, 000 DH a été accordé au Ministère de la Justice pour l'achat de terrain.

Le Ministère des Affaires Etrangères : Le programme 1970 portera sur l'extension du Ministère. A souligner la formule adoptée pour l'acquisition d'immeubles diplomatiques à l'étranger : les achats seront assurés par

Le Ministère de l'Intérieur : pour les services du Ministère, les crédits disponibles pour les 3 dernières années du Plan sont les suivants :

orts 1969-70	Loi des Finances 70	Crédits disponibles 70	1971	1972
6.524	12.111 000	18.635 000	12.000000	12.000000

Pour 1970, le programme d'action a été établi compte tenu des projets prévus initialement et des réalisations enregistrées au cours des années 1968 et 1969.

Un crédit supplémentaire de 4. 850. 000 DH a été accordé en raison de l'augmentation des coûts de construction. Le Secrétariat Général de Khouribga sera seulement aménagé, ce qui permettra de diminuer les dépenses (110 mille DH au lieu de 1. 740. 000 DH).

Le programme d'action pour 1970 des Forces Auxiliaires permettra la construction de 690 logements, d'un bâtiment administratif, l'achèvement d'un bloc administratif à Rabat, ainsi que la construction de deux bains maures et d'une école coranique ; de plus, il est prévu l'électrification des casernes d'Al-Hoceima, Beni Mellal, Kénitra et Rabat. Enfin, un crédit de 800 mille DH sera utilisé pour l'achat de terrains pour les Makhzen mobiles, les gardes municipales et les Makhzen administratif et 150 mille. DH pour les dépenses de premier établissement.

Pour la Direction de la Sûreté Nationale les crédits disponibles pour 1970 s'élevent à 19194000 DH. en 1971 et 1972, il est prévu respectivement 4.200 et 1.134 milles DH. Le programme 1970 portera surtout sur l'achèvement des opérations entamées en 1969, ainsi que la réalisation des projets prévus pour 1970, qui sont les suivants :

- construction des locaux de services
- " de logements

- achat de matériel radiophonique

Le Secrétariat d'Etat au Plan.

L'année 1970 verra l'achèvement de l'équipement de l'Institut National de la Statistique et de l'Economie Appliquée, la réalisation du recensement général de la population et de l'habitat et l'aménagement des locaux du C. N. D.

Les crédits disponibles pour les trois dernières années du plan sont les suivants :

1.000 DH

Reports 1969-1970	Loi des Finances 1970	Total des crédits disponibles en 70	1971	1972
1004	11.421	12425	2.327	500

Le Ministère du Travail : Les crédits disponibles pour 1970 s'élèvent à 441.000 DH. L'année 1970 verra l'achèvement des travaux commencés en 1969.

Le tableau suivant donne les crédits de paiement pour 1970 et les crédits d'engagement pour 1971 et 1972

En 1.000 DH

Crédits disponibles 1970	Crédits d'engagement 1971	Crédits d'engagement 1972
439	140	240

EQUIPEMENT ADMINISTRATIFS

EXECUTION 1969

1.000 DH

MINISTERES	CREDITS DISPONIBLES	ENGAGEMENTS AU 31.12.1969.	%	EMISSIONS AU 31.12.1969.	%
- Cour royale et services rattachés	22.568	21.969	96	21.969	96
- Secrétariat Général du gouvernement	113	89	76	89	76
- Secrétariat d'Etat au Plan	1.711	705	41	707	41
- Tourisme et Artisanat	174	8	4	8	4
- Justice	4.006	2.003	50	1.183	30
- Affaires Etrangères	4.054	652	15	263	6
- Défense Nationale	1.594	1.594	100	1.461	92
- Intérieur	38.480	30.069	78	14.341	37
- Finances	3.608	3.088	86	1.147	32
- Commerce, Industrie Mines	175	6	3	6	3
- Travail, emploi et Formation professionnelle	157	25	16	18	11
- Santé Publique	469	368	78	187	40
- Habous et Affaires Islamiques	5.309	3.100	58	2.309	43
- Travaux publics et Communications	619	240	39	105	17
TOTAL	83.457	63.916	77	43.791	52

PROGRAMME 1970
ET ANNEES SUIVANTES

1.000 DH

	Credits disponibles 1970			1971	1972 ET suivantes
	Reports 1969	Loi de Finances 1970	TOTAL		
Cour Royale et Services rattachés	599	26.680	27.279	1.514	914
Secrétariat Général du Gouvernement	24	—	24	—	—
Centre National de Documentation	—	400	400	100	100
Secrétariat d'ETAT au Plan	1.004	11.421	12.425	2.327	500
Artisanat	166	—	166	—	—
Justice	2.823	2.994	5.817	1.959	1.450
Affaires Etrangères	4.191	—	4.191	—	—
Défense National	133	—	133	—	—
Intérieur	24.139	23.603	47.742	19.998	16.984
Finances	2.461	892	3.353	88	—
Commerce, Industrie, et Mines	169	—	169	—	—
Travail; Emploi et Formation Professionnelle	139	300	439	140	240
Fonction publique	28 2	500	782	—	300
Habous et Affaires Islamiques	3.000	—	32000	—	—
Travaux Publics et Communications	516	290	806	—	—
Jeunesse et Sports	—	400	400	150	—
TOTAL	39.646	67.480	107.126	26.276	20.488

3ème PARTIE

SYNTHESE DE L'EXECUTION DES PROGRAMMES EN 1969 ET DES PROGRAMMES DE L'ANNEE 1970.

SYNTHESE DE L'EXECUTION DES PROGRAMMES EN 1969 ET DES PROGRAMMES DE L'ANNEE 1970

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

A. L'EXECUTION DES PROGRAMMES SECTORIELS EN 1969

Le tableau détaillé figurant en annexe résume, au niveau des grands secteurs, les conditions d'exécution du programme de l'année 1969 telles qu'elles ont été exposées dans les chapitres précédents.

a) au niveau global on constate un total d'émissions de l'ordre de 1.012 millions de dirhams, soit un chiffre supérieur à celui de l'année 1968, au cours de laquelle les émissions, c'est à dire les dépenses effectives, avaient été de 970 millions de dh.

Si les émissions restent inférieures aux crédits disponibles (1.761 Millions de DH en 1969) c'est que ceux-ci intégrent, outre la tranche annuelle du Plan, une forte proportion de crédits de reports (590 M DH en 1969 et 390 M DH en 1968). En effet pour ne pas entraver les opérations des Administrations, l'intégralité des crédits annuels prévus par le Plan est mise à leur disposition, même si elles doivent consacrer une partie de l'année à l'utilisation des crédits de reports de l'année précédente. Il reste bien évident que les Administrations ne seraient pas en mesure de dépenser l'intégralité des crédits disponibles pour l'année et que leur dépenses réelles doivent être appréciées par référence aux dépenses prévues par le Plan lui-même ; les investissements publics prévus par le Plan pour la période quinquennale étant de 5.050 M DH, soit une moyenne annuelle de 1.010 M DH, les dépenses de 1969 sont pratiquement égales aux objectifs du Plan.

Enfin, ainsi que cela a été souligné dans les chapitres sectoriels, l'aspect comptable n'est pas le seul à prendre en compte lorsqu'on étudie l'éxécution d'un programme. Il existe souvent un décalage entre la réalisation physique d'un projet et son paiement complet, de sorte que les statistiques basées sur les seuls paiements donnent des chiffres de réalisations inférieurs à la réalité.

b) au niveau des différents secteurs les chiffres d'exécution traduisent dans les faits la priorité que le Plan Quinquennal accorde aux secteurs de l'agriculture et du tourisme ; de 1968 à 1969 en effet les dépenses d'investissement effectués dans ces secteurs ont augmenté dans des proportions parfois appréciables :

M DH

	Emissions au 31/12/68	Emissions au 31/12/69	% de variation
AGRICULTURE	250	315	2[illegible] %
HYDRAULIQUE	133	172	29 %
TOURISME	33	37	12 %

En ce qui concerne la formation des cadres, un progrès notable est également enregistré puisque les dépenses passent de 5 M DH en 1968 à 10 M DH en 1969.

Le tableau résumé ci-après donne une idée synthétique de l'exécution des programmes 1969 au niveau des grands secteurs.

TABLEAU RESUME DE L'EXECUTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN 1969

M DH

SECTEURS	Crédits disponibles	Situation provisoire au 31/12/1969			
		Engagements	%	Emissions	%
1. Agriculture et Promotion Nationale	507	445	88	355	70
2. Hydraulique	204	174	85	172	84
3. Tourisme	54	40	74	37	69
4. Industrie, Energie, Mines et Artisanat	308	144	47	142	46
5. Enseignement, Santé Publique	185	125	68	62	34
6. Infrastructure et équipements administratifs	503	481	96	244	49
TOTAL	1.761	1 409	80	1.012	57,5

Si l'investissement le plus élevé est réalisé dans l'agriculture on notera cependant l'importance des dépenses au titre de l'infrastructure et des équipements administratifs.

En ce qui concerne l'ensemble "enseignement et santé publique" les raisons du faible taux de réalisation ont été relevées dans les chapitres sectoriels correspondants ; pour le secteur "industrie, energie, mine et artisanat" le grand écart entre crédits disponibles et émissions s'explique, ainsi que cela a déjà été signalé, par les particularités des investissements industriels à la charge de l'Etat ; il s'agit en effet de projets assez importants dont les études préalables sont parfois plus longues que prévu, d'où des retards de réalisation qui se traduisent nettement dans les chiffres globaux du fait que les projets sont peu nombreux. De plus un certain nombre de projets étant financés par crédits fournisseurs, leur réalisation ne donne pas lieu à paiement immédiat ; aucun chiffre ne figure donc à la rubrique "émissions" bien que le projet soit effectivement réalisé.

En définitive l'exécution des programmes sectoriels s'est effectuée en 1969 dans des conditions qui sont dans l'ensemble satisfaisantes, sous réserve des retards cités ci-dessus, retards que les programmes de 1970 s'emploieront à combler.

EXECUTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN 1969

1 000 DH.

	Crédits disponibles	Situation au 31 - 12 - 1969			
		Engagements	%	Emissions	%
Agriculture	468 587	410 671	88	315 342	67
Hydraulique	203 576	173 532	85	172 154	85
Promotion Nationale	38 300	38 300	100	38 300	100
Tourisme	53 947	40 163	74	37 377	69
Energie	46 282	42 404	92	42 404	92
Mines	82 028	36 825	45	38 776	47
Industrie	169 492	57 486	34	57 486	34
Artisanat	7 814	5 969	76	3 804	49
Office Nationale des Pêches et de la Marine Marchande	1 928	-	-	-	-
Enseignement et Formation des Cadres	147 256	103 284	70	51 803	35
Jeunesse et Sports	9 706	4 642	48	1 838	19
Santé Publique et Planification Familiale	28 029	16 233	58	8 220	29
Transports	280 305	316 522	113	143 947	51
Télécommunications et Centres Cinématographique Marocain	64 645	59 230	92	26 232	41
Equipements Urbains et Ruraux	75 616	40 058	53	30 272	40
Equipements Administrafifs	63 437	63 916	77	43 791	52
Total	1 760 948	1 409 435	80	1 011 746	57,5

B/ Les programmes des années 1970 et suivantes

Le tableau récapitulatif du programme d'investissement public pour les années 1970,1971,1972 et suivantes figurant en annexe indique que les Administrations auront à leur disposition pour 1970 un total de crédits de 1.911 Millions de Dirhams correspondant à :

1.162M DH. d'opérations au titre de la tranche 1970 du Plan
749 M DH. de crédits de reports.

De même que les années précédentes, et pour faciliter au maximum l'exécution des programmes, il a été décidé de mettre à la disposition des Administrations à la fois les crédits non utilisés en 1969 et des crédits nouveaux au titre de l'année 1970 et correspondant, en valeur, à peu près à une tranche annuelle du Plan, d'où l'importance record des crédits accordés aux Départements pour l'année 1970.

On remarque en particulier en raison de leur volume élevé, les crédits nouveaux ouverts en 1970 au titre de :

- l'Agriculture : 336 M DH (349 M DH avec la Promotion Nationale)
- L'Hydraulique : 203 M DH

Le tableau suivant résume par grands secteurs les programmes des années 1970,1971,1972 et suivantes.

TABLEAU RESUME DES PROGRAMMES DES ANNEES 1970 ET SUIVANTES

milions de DH

SECTEURS	Reports de 1969	Crédits ouverts en 1970	Total des crédits disponibles 1970	Crédits à ouvrir en 1971	Crédits à ouvrir en 1972 et au delà
1. Agriculture et Promotion Nationale	153	348	502	397	341
2. Hydraulique	32	203	235	233	446
3. Tourisme	17	39	56	44	32
4. Industrie, Energie Mines et Artisanat	165	202	367	208	212
5. Enseignement, Santé Publique	123	79	202	87	72
6. Infrastructure et Equipement Administratif.	259	290	549	317	258
TOTAL	749	I.I62	I.9II	I.286	I.36I

Ainsi que cela a été indiqué à propos de l'exposé des programmes détaillés pour les années 1970 et suivantes, un certain nombre de modifications ont dû être apportées aux projets initiaux, qu'il s'agisse de réévaluations des coûts (en hausse ou en baisse), de changements dans les cheminements, d'abandon de projets ou au contraire de l'introduction de projets nouveaux. Ces modifications sont au total les suivantes (pour les années 1970 et au delà) :

a) réévaluations : 344 M DH

b) projets abandonnés ou différés : - 266 M DH

c) projets nouveaux : 692 M DH

Dans certains cas les crédits initiaux se trouvent doublés ou plus que doublés : Formations Spécialisées, Aviation Civile, Routes, Adductions d'eau, Tourisme. En valeur absolue, la majoration la plus importante affecte le secteur de l'Hydraulique où les crédits se trouvent majorés de 304 M DH. A noter également l'importate majoration dont bénéficie le secteur de l'infrastructure où les crédits passent de 609 M DH à 865 M DH, soit une augmentation de 256 M DH.

Au total l'enveloppe financière pour les années 1970, 71 , 72 et suivantes passe de 3.039 M DH , chiffre initial du Plan, à 3.809 M DH. Cette majoration de 25 % des programmes du Plan Quinquennal traduit la volonté des pouvoirs publics d'accentuer leurs efforts en vue de promouvoir le développement économique et social du pays ; un seul chiffre suffira à illustrer l'ampleur de cet effort : au cours de la période quinquennale, le total des crédits déjà dépensés en 1968 et 1969 dans l'Agriculture et l'Hydraulique et des crédits qui / . consacrés à ces mêmes secteurs au cours des années suivantes s'éléve à quelque 2.700 Millions de DH. C'est plus de trois fois (après correction pour hausse des prix) le montant des investissements accordés à ces mêmes secteurs par le Plan 1960 - 64.

PROGRAMME D'ACTION POUR LES ANNEES
1970, 1971, 1972 et suivantes

1.000 DH

	Crédits disponibles 1970			1971	1972 et années suivantes	Total des 70, 71, 72
	Reports 69/70	Loi de finances 70	TOTAL			
Agriculture	153.245	335.625	488.870	382.908	334.026	1.052.559
Hydraulique	31.422	202.860	234.282	233.620	145.600	882.080
Promotion Nationale	-	13.000	13.000	14.260	7.840	35.100
Tourisme	16. 570	38.950	55.520	43.540	32.400	114.890
Energie	3.878	85.910	89.788	69.127	68.038	223.076
Mines	43.252	68.223	111.475	72.192	59.266	199.681
Industrie	112.006	11.615	153.621	60.588	79.160	181.363
Artisanat	4.010	5.035	9.045	4.161	1.881	14.080
Office National des Pêches et marine Marchande	1.928	2.290	4.218	1.700	950	4.940
Enseignement et formation des cadres	95.453	54.255	149.708	51.553	46.269	152.077
Jeunesse et Sports	7.868	3.833	11.701	6.722	1.282	11.837
Santé Publique et Planification Familiale	19.809	20.817	40.626	28.365	24.280	73.462
Transports	136.358	133.635	269.993	211.762	165.765	511.162
Télécommunications et C.C.M.	38.413	62.683	101.096	35.740	32.795	131.218
Equipements urbains et Ruraux	45.344	25.611	70.958	12.987	38.175	107.076
Equipements Administratifs	39.646	67.480	107.126	26.277	20.188	114.245
TOTAL	749.202	1.161.825	1.911.027	1.285.502	1.361.518	3.808.845

/)//)ODIFICATIONS APPORTEES AU PROGRAMME DES ANNEES 1970-171-1972 ET SUIVANTES

1.000 DH

	Crédits initiaux 1	Réévalua-tions 2	Opérations nouvelles 3	Annula-tions 4	Total 5=1+2+3-4	% 5/1
Agriculture	939.106	64.271	145.469	96.287	1.052559	112,1
Hydraulique	577.580	127.820	200.130	23.450	882080	152,7
Promotion Nationale	35.100	-	-	-	35100	100,0
Tourisme	57.390	25.170	57.280	24.950	114890	200,2
Energie	202.044	15.051	18.613	12.633	223075	110,4
Mines	207.044	41.775	-	49.138	199681	96,4
Industrie	178.540	1.823	1.000	-	181363	101,6
Artisanat .	14.080	-	-	-	14080	100,0
Office National des Pêches et Marine Marchande	-	-	4.940	-	4.940	-
Enseignement et Formation des Cadres	133.319	10.653	8.355	250	152.077	114,1
Jeunesse et Sports	11.837	-	4.000	4.000	11.837	100,0
Santé Publique et Planification Familiale	73.462	-	-	-	73.462	100,0
Transports	340.836	32.814	182.062	44.550	511.162	150,0
Télécommunications et C.C.M.	101.042	2.760	30.900	3.484	131.218	129,9
Equipements Urbains et Ruraux	87.612	16.500	7.064	4.100	107.076	122,2
Equipements Administratifs	79.567	5.098	32.119	2.839	114.245	143,6
T O T A L	3038.559	343.735	692.232	265.681	3808.845	125,4

C. LES PERSPECTIVES DE L'ECONOMIE MAROCAINE EN 1970

On a vu, ci-dessus, que l'année 1969 avait été caractérisée par une large consolidation des progrès économiques enregistrés en 1968. Les données statistiques et les diverses informations dont on dispose actuellement sont, pour le moment, trop peu nombreuses pour permettre une prévision détaillée de ce que pourra être l'année 1970 ; de plus, il est bien clair qu'une inconnue sérieuse réside dans l'inévitable incertitude touchant la production agricole ; celle-ci représentant un tiers de la production totale, toute prévision économique intervenant avant que soient connus les principaux résultats de la campagne de céréales notamment, est forcément affectée d'un aléa important. Compte tenu de ces réserves, il est cependant possible de donner les grandes lignes possibles de l'économie marocaine en 1970, dans le domaine de la production, des investissements, des échanges extérieurs et du financement.

1. LA PRODUCTION INTERIEURE BRUTE

Compte tenu de ce qui est déjà acquis en matière d'agriculture et en prenant en considération les conséquences sur la récolte, des récentes inondations, on peut penser que la production agricole augmentera d'un peu moins de 2 % en 1970.

Les prévisions concernant le secteur minier sont assez favorables, puisque, malgré la réduction de la production de certains minerais, la production totale du secteur pourra augmenter d'environ 10 % ; en effet, l'Office Chérifien des Phosphates envisage une augmentation sensible de sa production qui passerait de 11,3 millions de tonnes en 1969 à 13 millions de tonnes en 1970.

En matière industrielle, compte tenu de l'évolution constatée au cours des dernières années et des investissements réalisés précédemment dans ce secteur, il est vraisemblable que la production augmentera à un rythme proche de celui observé en 1969, qui se situait aux alentours de 7 %. Le développement industriel et minier conduira à une augmentation assez sensible de la production d'énergie, de l'ordre de 9 %.

Enfin, la valeur ajoutée par le secteur du bâtiment et des travaux publics pourrait augmenter de plus de 6 %, en liaison avec l'accroissement prévisible des constructions dont il sera question plus loin à propos de l'investissement.

Le tableau, ci-après, rassemble ces hypothèses qui conduisent à une augmentation globale du volume de la production totale (production intérieure brute) de l'ordre de 4 % par rapport à 1969.

PRODUCTION INTERIEURE BRUTE AUX PRIX DE 1960

(10 millions de dirhams)

Valeurs ajoutées	1968	1969	1970	% Variation de 1969 à 1970
Agriculture	398	359	365	1,7
Energie	31	34	37	9,0
Mines	58	60	66	10,0
Industrie + Artisanat	149	158	167	6,0
B.T.P.	57	62	66	6,4
Transports et services	201	209	217	4,0
Commerce	244	256	266	3,0
TOTAL	1.138	1.138	1.184	4
Indice (Base 100 en 1960)	139	139	144	

2. LES INVESTISSEMENTS

Les autorisations de construire délivrées en 1969, et qui pour une bonne part ne donneront lieu à des réalisations qu'en 1970, sont en augmentation très sensible par rapport à l'année précédente. De même, en matière de travaux publics, les programmes arrêtés dans la Loi de Finances 1970 conduisent à prévoir un progrès assez rapide, de l'ordre de 10 %. Quant à l'équipement en matériel, il a été supposé qu'une certaine pause succèderait à la très forte augmentation observée en 1969 et qu'en conséquence, les investissements en matériel augmenteraient d'environ 4 %.

Au total, la formation brute de capital fixe, c'est-à-dire l'ensemble de l'équipement nouveau réalisé au cours de l'année, pourrait s'accroître de près de 8 % en 1970.

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS

(10 millions de dirhams courants)

	1968	1969	1970	% de variation de 1969 à 1970
Bâtiment	38	42	48	15
Travaux Publics	73	78	86	10
Matériel	86	97	101	4
	197	217	235	8

La production intérieure brute s'accroissant de 4 %, et l'investissement de 8 %, un nouveau progrès serait enregistré dans le taux d'investissement, c'est-à-dire dans le pourcentage de la production consacré à l'investissement ; ce taux pourrait atteindre 16 % environ.

3. LES ECHANGES EXTERIEURS ET LE FINANCEMENT

Déjà difficiles en matière de P.I.B. et d'investissement, les prévisions le sont encore plus pour les échanges extérieurs. Les exportations, de produits miniers en particulier, augmenteront sans doute mais il en sera de même pour les importations, qu'il s'agisse des achats de biens d'équipement ou de produits bruts ou semi finis destinés à alimenter l'industrie ; il est même vraisemblable que les importations s'accroîtront légèrement plus vite que les exportations ; mais le supplément de déficit commercial qui en résultera sera largement comblé par l'augmentation prévisible des recettes touristiques.

La limitation rigoureuse des dépenses de fonctionnement de l'Etat, la poursuite d'une politique monétaire et financière très saine conforme aux objectifs du Plan, l'attention qui continuera d'être portée aux problèmes des prix permettront de consolider et d'accentuer les progrès déjà réalisés en matière d'épargne. Il restera cependant une certaine marge, faible peut-être, mais réelle, pour l'augmentation du niveau de vie.

Tout permet donc de penser que l'année 1970, troisième année d'exécution du Plan Quinquennal, se présente sous un jour favorable et les perspectives qui viennent d'être tracées se situent dans la ligne des objectifs du Plan ; mais il faut voir au-delà des objectifs exprimés en termes de P.I.B., de consommation, d'épargne et d'investissement ; pour une année donnée, il faudrait aussi que les conditions de la croissance future soient réalisées et tout particulièrement que le nombre de projets d'investissements augmente sensiblement.

C ONCLUSION G ENERALE

LES ENSEIGNEMENTS DES DEUX PREMIERES ANNEES

D'EXECUTION DU PLAN

CONCLUSION

LES ENSEIGNEMENTS DES DEUX PREMIERES ANNEES D'EXECUTION DU PLAN

Si, à beaucoup d'égards, le bilan d'exécution des deux premières années du Plan est favorable, il n'en demeure pas moins que des progrès restent à accomplir.

I. LES RESULTATS OBTENUS

a. L'aspect favorable du bilan apparaît d'abord au niveau des agrégats économiques : Production intérieure brute, investissements, consommation et épargne.

Le taux moyen de croissance de la P.I.B. au cours des deux dernières années a dépassé 5 % et même si ce taux ne doit être que de l'ordre de 4 % en 1970, il n'en demeure pas moins que l'objectif du Plan dans ce domaine (4,3 % de croissance moyenne annuelle) est largement atteint.

La même constatation s'impose en matière d'investissement ; les 2 milliards annuels prévus par le Plan ont été effectivement investis sans qu'il en résulte de tension excessive sur les prix intérieurs et les réserves en devises. C'est qu'en effet la politique fiscale, budgétaire et monétaire menée au cours de ces deux années s'est activement employée à accroître l'épargne nationale, tant publique que privée, et à la diriger vers le financement des investissements. La réalisation des objectifs en matière de production et l'existence d'une aide extérieure appréciable ont cependant permis de laisser subsister un excédent de ressources disponible pour l'accroissement du niveau de vie individuel.

b. En ce qui concerne plus particulièrement les investissements publics, il convient de rappeler que la moyenne des dépenses d'équipement imputées au budget de l'Etat a été de :

- 540 millions dirhams au cours du Plan 1960-1964.
- 710 millions dirhams au cours du Plan 1965-1967.
- 1.000 millions dirhams au cours des années 1968-1969, ce qui représente presque un doublement par rapport aux réalisations du Plan Quinquennal 1960-1964.

De plus, une bonne partie des investissements réalisés au cours des deux premières années du Plan 1968-1972 ont été effectués dans des secteurs directement liés au développement de l'activité économique :

	Investissements publics 1968-1969
Agriculture	367 millions de dirhams
Hydraulique	305 millions de dirhams
Tourisme	70 millions de dirhams
Industrie, Energie, Mines Artisanat	347 millions de dirhams

c. Un certain nombre de mesures dont le principe avait été inscrit au Plan ont été mises au point et appliquées. La plus importante de ces réformes est incontestablement constituée par le Code des Investissements Agricoles dont la mise en oeuvre permettra d'augmenter la production de l'agriculture. De même, la récente extension au secteur des mines d'avantages du Code des Investissements est de nature à développer l'activité de ce secteur dont la contribution à la valeur ajoutée nationale est particulièrement intéressante. Par ailleurs, dès la première année d'exécution du Plan, avait été créé le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire chargé de la mise en oeuvre de la politique de développement régional. Enfin, pour que ce bilan des mesures soit complet, il convient de rappeler ici les mesures fiscales prévues par le Plan et qui ont été inscrites dans les lois de finances 1968 et 1969. On apprécie le progrès réalisé dans ce domaine, lorsqu'on sait qu'une des difficultés rencontrées lors de la réalisation des Plans précédents, résidait parfois dans l'insuffisance des moyens de financement.

II. LES PROGRES A REALISER

Pour que l'exécution du Plan soit entièrement conforme aux objectifs, il conviendrait cependant que des progrès soient réalisés dans les domaines de l'investissement public, des mesures et de l'investissement privé.

a. La réalisation des investissements publics

Les analyses sectorielles précédentes ont montré que malgré des taux globaux de réalisation satisfaisants, des insuffisances sont parfois à noter qui tiennent d'ailleurs souvent à des difficultés spécifiques au secteur : Difficultés techniques de mise au point d'un projet, problème de l'acquisition des terrains, longueurs de la procédure de passation des marchés.

De plus, ainsi qu'on l'a vu à propos du programme de l'année 1970, un certain nombre de projets, inscrits au Plan pour les années 1970, 1971, 1972 et suivantes, ont été l'objet de modifications importantes : Réévaluations parfois sensibles, abandon d'opérations, modifications dans les calendriers d'exécution, introduction de projets nouveaux. Si de telles modifications à un programme arrêté deux ans avant sont parfois inévitables, il importe cependant qu'elles soient contenues dans des limites raisonnables si l'on veut que la notion de planification garde pleinement sa signification.

b. Si des textes importants de réformes ont vu le jour en 1968 et 1969, tandis qu'un certain nombre sont à un stade avancé d'étude, un gros travail reste à réaliser dans ce domaine ; il est du reste prévu que l'année 1970 sera consacrée à rattraper le retard dans la réalisation de ces réformes, étant entendu que la mise en oeuvre de certaines d'entre-elles s'étalera nécessairement sur plusieurs années ; c'est notamment le cas de la réforme administrative qui est évidemment une tâche de longue haleine.

c. Il reste à évoquer le problème de l'investissement privé ; sans doute dans ce secteur les réalisations des deux premières années du Plan sont dans l'ensemble satisfaisantes. Mais, il convient de ne pas perdre de vue dès maintenant que les perspectives du Plan pour 1971, 1972 et à plus forte raison pour les années suivantes, prévoient une sensible augmentation des investissements privés ; ainsi, de 1970 à 1971, il serait souhaitable que cette catégorie d'investissement augmente de 200 millions dirhams et de 200 millions dirhams également de 1971 à 1972 ; l'investissement du secteur semi-public devrait également augmenter mais dans de moindres proportions ; au total, l'essentiel de la croissance de l'investissement national de 1970 à 1972 devrait se produire dans le secteur privé dont l'investissement annuel devrait plus que doubler de 1968 à 1972, passant de quelques 500 millions dirhams en 1968 à 1.070 millions dirhams en 1972 ; or, la pénurie actuelle de projets, industriels notamment, conduit à s'interroger sur la possibilité de réaliser de tels objectifs.

Il conviendrait donc qu'au cours de l'année 1970, un important effort soit consacré à cet aspect fondamental du développement, car le développement n'est pas seulement une question d'investissement public et de réformes du cadre institutionnel ; c'est pour le moins autant une affaire d'entrepreneurs et d'investisseurs privés, nationaux ou étrangers ; les crédits d'études accordés au B.E.P.I. vont dans ce sens ; on peut espérer que, parallèlement, l'accord d'association du Maroc avec la Communauté Economique Européenne se traduira par un mouvement de capitaux et d'entrepreneurs. A cet égard, les rapports favorables consacrés par la B.I.R.D. au Maroc, l'excellent accueil réservé aux projets du Plan par le Groupe Consultatif rassemblant un certain nombre de pays industriels, les accords bilatéraux de coopération conclus par le Maroc, permettent d'espérer que le Maroc pourra bientôt combler le retard qui est le sien en matière d'aide extérieure ; en effet, si l'aide reçue des gouvernements étrangers, de la B.I.R.D. et des organismes internationaux est appréciable, elle reste cependant faible comparée à l'aide reçue par d'autres pays ; par ailleurs, les investissements privés étrangers dont a bénéficié le Maroc au cours de ces dernières années sont peu importants, de l'ordre de 40 à 50 millions dirhams par an seulement.

Il serait normal que la très grande stabilité monétaire, les sérieux progrès accomplis en matière économique et sociale depuis plusieurs années, les ressources et avantages naturels du Maroc attirent plus que par le passé l'aide extérieure et les investissements étrangers.

Il importe enfin de souligner les avantages appréciables qui sont également à atteindre des efforts d'intégration économique des pays du Maghreb, efforts qui permettront en particulier une meilleure rentabilisation des investissements.

* * *

L'attention toute particulière portée au contrôle de l'exécution du Plan Quinquennal 1968-1972 avait pour but premier de permettre de relever rapidement les insuffisances de réalisation afin d'y remédier dans les plus brefs délais. On a vu que certaines lacunes (cela était d'ailleurs inévitable) avaient caractérisé l'exécution du Plan en 1968-1969, mais il y sera porté remède dès 1970, qu'il s'agisse de combler le retard dans la réalisation de certains investissements ou d'accélérer la mise au point des réformes du cadre institutionnel. Le gouvernement marque ainsi clairement sa volonté de réaliser les objectifs qui lui incombent, mais il ne doit pas être le seul à agir ainsi. Le Plan de développement économique et social n'est pas un alibi favorisant l'inaction ou un ensemble d'objectifs théoriques, c'est un ensemble d'actions et d'investissements dont la réalisation est l'affaire de tous, de l'Etat, de l'entrepreneur et du citoyen.

LISTE DES ABREVIATIONS

/7-/ BREVIATIONS

Page	Abréviation	Explication
5	P.I.B.....	Production intérieure brute
6	F.B.C.F....	Formation brute de capital fixe
8	F.M.I.....	Fond monétaire international
12	O.M.V.A....	Office de mise en valeur agricole
13	D.R.S.....	Défense et restauration du sol
15	O.R.M.V.A..	Office Régional de Mise en Valeur Agricole
17	D.M.V.....	Direction de la mise en valeur
17	DEAEJ.....	Direction des Etudes Administratives, économiques et juridiques
17	D.E.R.R.O..	Développement Economique Rural du Rif Occidental
17	P.R.A.M....	Projet de Révalorisation de l'Agriculture
17	I.N.R.A....	Institut National de la recherche agronomique
18	C.R.A.F.A..	Centre Régional Agricole de formation d'Animateurs
22	D.S.V.E....	Direction des Services Vétérinaires et de l'Elevage
22	D.I.A.....	Division des interventions agricoles
23	C.T.....	Centre de Travaux
24	D.R.A.....	Direction de la Recherche Agronomique
29	C.R.C.A....	Caisse Régionale de Crédit Agricole
29	S.C.A.M....	Société de Coopératives Agricoles Marocaines
29	C.M.A.....	Coopérative Marocaine Agricole
33	P.T.I.....	Première Tranche d'Irrigation
34	B.I.R.D....	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
36	C.M.V.....	Centre de mise en valeur
36	S.B.....	Sidi Bennour
39	F.A.O.....	Organisation des Nations-Unis pour l'Agriculture et l'Alimentation
49	S.P.....	Services Provinciaux
53	S.O.M.E.T..	Société Marocaine d'Etudes Techniques
69	N.J.T.....	Nombre de journées de travail
71	O.N.M.T....	Office National Marocain de Tourisme
71	Z.A.P.....	Zones à aménager en priorité
71	O.N.C.F....	Office National des Chemins de Fer
78	C.T.M.....	Compagnie Auxiliaire des Transports Marocains
84	Coll. loc..	Collectivités locales
89	S.A.T.....	Société Africaine de Tourisme
90	E.T.A.....	Etape Touristique Africaine
90	S.I.M.....	Société immobilière de la mer
95	M.W.....	Migawatts
95	G.W.H.....	Gigawatt/heure
95	O.N.E.....	Office National de l'Electricité
98	K.V.....	Kilo-volts
04	S.A.M.I.R..	Société Anonyme Marocco-Italienne de Raffinage
06	S.C.P.....	Société Chérifienne des Pétroles
07	D.M.G.....	Direction des Mines et de la Géologie
07	B.R.P.M....	Bureau des recherches et de participations minières
07	O.C.P.....	Office Chérifien des Phosphates
12	S.N.P.A....	Société Nationale des Pétroles de l'Acquitaine
19	A.I.A.....	Ateliers Industriels et de l'Aviation
20	C.O.T.E.F..	Complexe Textile de Fès
20	B.E.P.I....	Bureau des Etudes et de participation industrielle

17- ABREVIATIONS

Page	Abréviation	Explication
25	Exp.....	Expositions
42	C.E.S.....	Certificat d'Etudes Secondaires
42	C.E.T.....	Certificat d'Etudes Techniques
42	D.T.....	Diplôme de Technicien
70	P.A.M.....	Programme Alimentaire Mondial
74	O.M.S.....	Organisation Mondiale de la Santé
191	R.S.....	Route Secondaire
191	P.K.....	Point Kilométrique
192	R.P.....	Route Principale
193	C.T.....	Centre de Travaux
203	SOTHERMA...	Société Thermale de Sidi Harazem
203	PROMAGRI...	Société d'Engrais
208	R.A.M.....	Royal Air Maroc
214	C.I.D.A....	Centre International de Départ et d'Arrivée
214	C.T.....	Centre de Transit
215	T.V.....	Télévision
216	SOMATELSAT.	Société Marocaine de Télécommunications par Satellit
220	R.T.M.....	Radiodiffusion Télévision Marocaine
225	C.C.M.....	Centre Cinématographique Marocain
232	V.R.D.....	Voiries et Réseaux divers
234	C.O.P.E.A..	Commission Interministérielle de Coordination des Problèmes concernant les Eaux Alimentaires
234	R.E.I.....	Régie des Exploitations Industrielles
236	P.N.U.D....	Programme des Nations-Unies pour le Développement
236	P.M.....	Pour mémoire
245	C.D.G.....	Caisse de dépôt et de Gestion
246	C.N.D.....	Centre National de Documentation
256	B.T.P.....	Bâtiments et travaux publics.
209	I. L. S.....	International Landing System.